

LIGUE MOTOCYCLISTE GRAND EST

2018



Romain FEBVRE

FÉDÉREZ LES ÉNERGIES !



Interligue



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Votre Spécialiste tout terrain Quad/Moto au meilleur prix

MX-MOTO.FR

+ Grand stock
de pièces détachées de
l'EST de la FRANCE

Jusqu'à **20%**
de remise pour les
Licenciés



Concessionnaire
YZF

SHOT

Bihr

IPONE

MOTUL

MX-QUAD.FR



+ Grand stock
de pièces détachées de
l'EST de la FRANCE

+25 ans
D'EXPÉRIENCE
DANS LE TOUT TERRAIN

03 87 05 31 84

39 GRAND RUE
57670 BENESTROFF

Chers amis sportifs,

C'est pour moi un immense plaisir de vous retrouver dans l'annuaire de la Ligue Moto Grand Est.

Cette première édition de l'annuaire est un trait d'union entre le passé, nos anciennes ligues et l'avenir, notre nouvelle ligue.

Mais que de chemins, que de réunions, que d'embuches, que de tensions, et aujourd'hui le plaisir est d'autant plus intense que la difficulté fut grande. Ne boudons pas notre plaisir, cette annuaire est le résultat acharné d'un travail commencé en septembre 2017 alors que rien n'était acquis, nous balbutions le fonctionnement. Tout le monde était septique sur la réalisation de cet outil qui me tient à cœur et la qualité du résultat final, nous donne raison à nous les optimistes de service qui portons le projet de cette nouvelle ligue sur nos épaules depuis des mois.

Nos espérances sont à la hauteur des groupes de travail qui se sont réunis jusqu'à trois reprises afin de dessiner les contours des disciplines.

Ce fut une ambiance conviviale et studieuse qui a permis de sortir les règlements et les calendriers en quelques semaines et enfin notre annuaire 2018.

Merci à tous pour votre engagement et plus particulièrement à Olivier JACQUES, grand artisan de cet outil indispensable au ciment de la vie de la ligue.

En ce qui concerne le sport, nous aurons des calendriers particulièrement bien fournis dans chaque discipline. Du trial qui soit dit en passant, fait un retour spectaculaire avec pas moins de 10 épreuves, de l'endurance TT et de l'enduro qui ont un calendrier plus que complet ; la vitesse n'est pas absente avec la compétition mais aussi une approche ludique et conviviale sur le circuit de Chenévières et enfin le moto cross avec une quantité impressionnante de courses sur le territoire de notre ligue, un championnat du Grand Est sur 3 épreuves représentant nos anciennes ligues, des championnats régionaux de zone avec toutes les catégories représentées de l'éducatif aux sides en passant par les féminines et par les vétérans.

Vous trouverez donc au sein de notre Ligue Moto Grand Est, toutes les pratiques sportives de vos disciplines.

Nous avons également travaillé sur les différents collèges et nous sommes opérationnels avec le chronométrage avec beaucoup d'investissement financier dans le renouvellement des matériels.

L'éducatif est présent avec un projet qui nous tiens à cœur puisque la politique envers les jeunes est pour l'avenir de nos championnats dans quelques saisons.

La formation et le technique qui sont plus dans l'ombre mais qui sont si importants dans nos organisations. Et pour finir le moto ball qui est présent dans notre ligue avec 2 clubs prestigieux, la présidente du collège de moto ball n'est autre que la responsable nationale de cette discipline avec des projets pour donner de la visibilité.

Je n'aurai pas assez d'une page pour faire partager la somme de projets que votre ligue porte tant dans la découverte, la formation que la compétition.

Je tiens à remercier les membres fondateurs de leurs investissements, de leurs compétences afin de nous réunir pour une nouvelle ligue et nous nous efforcerons d'être vos dignes représentants tout au long de cette nouvelle saison 2018.

Je vous souhaite une très belle saison et je vous invite à donner de préférence pour vos achats à l'ensemble des annonceurs qui nous font confiance pour cette nouvelle histoire.



1^{er} Vice-Président de la Ligue Moto Grand Est

T. POMMIER

IMPORTANT

COMMUNIQUÉ

La et les **TRANSPONDEURS**

WWW.LIGUEMOTOGRANDEST.FR

La ligue moto Grand-Est a fait le choix de la gratuité concernant le prêt de son matériel de chronométrage vis-à-vis des clubs et des pilotes en zone Alsace-Lorraine.

Pour autant, ce matériel très onéreux (200 € pour un transpondeur, 9500 € pour une valise chargeuse de 40 unités...) impose une rigueur et un respect vis-à-vis de la ligue.

Les clubs organisateurs en sont donc responsables pendant la durée de leur épreuve. Les pilotes devront remettre à l'organisateur un chèque de caution de 200 €. Les pilotes devront impérativement rendre leur transpondeur propre et sec avant la remise des prix de l'épreuve du jour.

Tout retard de moins d'une semaine sera sanctionné par une pénalité de 20 €.

Tout retard de plus d'une semaine sera sanctionné par une pénalité de 200 € et par une sanction sportive.

En effet, les transpondeurs doivent réintégrés leurs valises très rapidement, la pile lithium qui les alimente supportant difficilement une trop longue période de décharge.

Les clubs devront prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement des bénévoles qui officieront sur leurs épreuves, tandis que les pilotes devront faire l'acquisition du support de transpondeur (10 €).

Nous tenons à remercier et à féliciter nos équipes de chronométrages bénévoles.

Le Président, T. Pommier

LIGUE MOTO GRAND EST

ARDENNES - AUBE - MARNE - HAUTE-MARNE - MEURTHE-ET-MOSELLE
MEUSE - MOSELLE - BAS-RHIN - HAUT-RHIN - VOSGES

Ouvertures de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE

03.83.18.87.68 - contact@liguemotograndest.fr - site internet : www.liguemotograndest.fr

CONTACT ZONE CHAMPAGNE-ARDENNE :

Amandine TESSIER - 03.26.60.83.10 - nathalie.lmca@wanadoo.fr

Le Mot du 1er Vice-Président.....	3
Membres fondateurs de la Ligue Moto Grand Est.....	6
Clubs Motocyclistes de la LMGE.....	8-9-10-11-12-13-14-15-16-17
Comités départementaux	18
Collège Technique - Commission Moto Ball - Collège de Chronométrage - Collège Tourisme	20
Collège des Officiels et de la Formation - Collège Quad	22
Collège Éducatif.....	24
Commission Motocross.....	26
Règlement Général MX Grand Est	28-29-30-34-35-36-38-39-40-42-43
Règles Particulières - Championnats Grand Est MX Solo.....	44
Calendrier Grand Est 2018.....	45
Règles Particulières - Championnats Grand Est Quadcross et Sidecarcross	46
Règles Particulières - Championnat de Zones, Catégories Educatives.....	47
Règles Particulières - Championnats et Trophée de Zones MX Solo.....	48-49-50
Calendrier Zone MX Alsace-Lorraine 2018.....	51
Calendrier Zone MX Champagne Ardenne 2018.....	52
Drapeaux en usage sur les épreuves motocyclistes.....	54-55
Commission Enduro - Endurance TT 2018 - Calendrier Championnat Grand Est d'Enduro 2018.....	56
Règlement du Championnat Grand Est Enduro 2018	58-60
Grand Est : Calendrier général 2018.....	62-63
Règlement du Championnat Grand Est Endurance TT Moto 2018.....	64-66-67
Championnat Inter Ligue Nord Est d'Endurance Moto	68-69-70-71-72-73-74-75
Trophée Nord Est règlement 2018 Espoir Quad.....	76-77
Membres de la Commission Trial Grand Est 2018.....	80
Règlement et le Calendrier des Championnats de Trial de la Ligue Moto Grand Est en 2018.....	81-82-84-85
Conditions d'accès à la pratique 2018.....	86
Commission Vitesse LMGE 2018 - Tarifs des licences 2018.....	87
Règlement particulier roulage Chenevières.....	88
Bulletin d'engagement journées de roulage Chenevières.....	89
Commission vitesse - Championnat LMGE Motos modernes - Règlement particulier - Saison 2018.....	92-94
Commission vitesse - Championnat LMGE Motos anciennes - Règlement particulier - Saison 2018	94-96
Nos Champions 2017.....	98-100
Championnat Champagne-Ardenne Moto Cross	101-102-103-104
Championnat Champagne Ardenne Enduro.....	105
Championnat Champagne Ardenne Trial.....	106
Championnat Champagne Ardenne Endurance TT.....	107
Classement 2017 - Championnat Alsace Vitesse - Motos modernes.....	108
Classement 2017 - Championnat Alsace Vitesse - Motos anciennes - Championnat Alsace Enduro.....	109
Classement 2017 - Championnat Inter Ligue de l'Est Trial.....	110-111-112
Classement 2017 - Championnat de Lorraine Enduro	113-114
Classement 2017 - Championnat Alsace-Lorraine Moto-Cross.....	115-116-117-118-119
Classement 2017 - Endurance TT.....	120-121
Les pages des Professionnels	122

S
O
M
M
A
I
R
E



FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME



74, avenue Parmentier - 75011 PARIS

Tél. 01.49.23.77.00 - Fax 01.47.00.08.37 - Site: <http://ffmoto.org> • email: ffm@ffmoto.com



1^{er} Vice-président
POMMIER Thierry
12 rue de la Chênaie
57370 ST-JEAN-KOURTZENRODE
03.87.07.39.52 / 06.86.96.13.22
tpommier@lmr-alsace.com



Secrétaire général
LEVEQUE Gérard
42 Rue de Napont
08700 NEUFMANIL
06.72.12.15.32
leveque.gg@gmail.com



Vice-président
POIROT Joël
22 D route du Droit
88250 LA BRESSE
07.83.37.85.91
joelpoirot.moto@gmail.com



Trésorier
GREMILLET Luc
16 chemin du Moulin
88600 GRANDVILLERS
06.83.89.03.02
l.gremillet@le-sur-mesure-industriel.fr



Vice-président
TOURTE Jean Pol
29 Rue Montigny aux Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
03.24.58.30.29
jptourte@hotmail.com

Président
(jusqu'au 21 /01 2018)
POIRIER Sébastien
Directeur général de la F.F.M
ffm@ffmoto.com

MEMBRES



FAIVRE Joël
39 Bis Rue Pasteur
51380 VILLERS MARMERY
06 83 23 68 05
faivrejoel@orange.fr



MULLER Jean Luc
8 place des Charmes
67850 OFFENDORF
06.09.42.32.48
jlmuller@lmr-alsace.com



FERIET Alex
157 av. du Gal De Gaulle
54340 POMPEY
03.83.90.48.77
alexferiet@yahoo.fr



ROSSI Mario
17 rue des Ecoles
55300 DOMPCEVRIN
06.11.75.47.02
mario.rossi.mc@gmail.com



GABREAUX Mickaël
11 Rue Principale
51600 LAVAL SUR TOURBE
06 12 60 54 97
micka.gabreaux@orange.fr



SCHICKEL Jean Marc
6 Grand-Rue
68380 BREITENBACH
06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com



GASSERT Jacques
18 rue des Aulnes
67150 ERSTEN
06.20.75.09.82
gassert.jacques@wanadoo.fr



SELIG Dany
19 A rue de Geispitzen
68440 SCHLIERBACH
06.10.26.13.86
tresorerie@lmr-alsace.com



JACQUES Olivier
11 rue du Bouchot
5230 CHAVIGNY
06.84.27.65.88
jacquesolivier@outlook.com



SOT Michel
6 Grande Rue
10440 TORVILLIERS
06.11.42.82.60
michel.sot@sfr.fr



ASSUR-BP MOTO

VOUS NE VOUS SENTIREZ JAMAIS AUSSI BIEN PROTÉGÉ

- Une offre modulaire : **Tiers Simple, Tiers Maxi, Tous Risques.**
- Une solide garantie "**dommages corporels**" quelle que soit la formule.
- Une garantie **valeur d'achat** pendant 6 mois, prolongeable⁽¹⁾.
- **Assistance** panne ou accident en option.
- Optiques, bulle, carénage garantis **sans franchise**⁽¹⁾.
- Casque, équipement du motard, accessoires hors-série et contenu bagages garantis⁽¹⁾.



40% DE REMISE sur votre cotisation
si vous êtes déjà assuré à la BPALC pour votre voiture⁽²⁾.

Rencontrez un conseiller **BPALC** ou rendez-vous sur : www.bpalc.fr

(1) Selon formule choisie. (2) Voir conditions en agence.

Le contrat ASSUR-BP Moto des Particuliers est assuré par BPCE IARD. Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 30 000 000 € entièrement versé 401 380 472 RCS Niort. Entreprise régie par le Code des assurances Chaury - BP 8410 - 79024 Niort Cedex 9. Autorité de contrôle prudentiel sise : 61, rue Taitbout - 75436 Paris cedex 09. Contrat distribué par les établissements bancaires du Réseau Banque Populaire. BPCE Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 155 742 320 €. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris cedex 13 - 493 455 042 RCS Paris. BPCE, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100. BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, société anonyme coopérative à capital variable 3 rue François de Cures - 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz ORIAS n°07 005 127. Crédit photo : Fotolia - Création : Lotus Bleu.

BANQUE & ASSURANCE

ADDITIONNER LES FORCES, **MULTIPLIER LES CHANCES**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



BAS-RHIN

MC ANDLAU C1884

Prés. FRANTZ Thierry - 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - 03.88.08.44.77/06.71.72.79.36
mcandlau@wanadoo.fr - mc-andlau.org

TC BAN DE LA ROCHE C3397

Prés. HOLFERT Dominique - 9 rue des Serruriers 67150 ERSTEIN - 07.84.31.73.83
trialclub.bandelaroche@gmail.com

MC CENTRE ALSACE C3012

Prés. WILLM Eric - 10 rue de la Vallée 67140 LE HOHWALD - 03.88.08.34.07/06.20.29.56.83
ewillm@wanadoo.fr - mccentrealrace.fr

AO GAZELEC STRASBOURG C0383

Prés. LAMBERT Pascal - 70 rue des Jésuites 67100 STRASBOURG - 03.88.37.66.00 - 06.67.76.43.05
lbt.pcl59@gmail.com - mc.gazelec.free.fr

MC MOTHERN C0609

Prés. SCHMITT Christophe - 12 rue des Vignes 67470 MOTHERN - 03.88.54.67.87/06.68.77.88.23
moto-club.mothern@orange.fr - mx-mothern.fr

MC RIED C3083

Prés. BRAUN Daniel - 1 rue Neubuch 67820 WITTISHEIM - 03.88.85.80.66/06.77.93.87.06
danielchantal.braun@wanadoo.fr

MC RIEDELTZ C0769

Prés. SCHMITZ Charly - 29 rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF - 03.88.54.56.00/06.76.32.68.14
mriedeltz@free.fr - mriedeltz.free.fr

MCP STARTEAM 67 C2688

Prés. MEYNLE Patrice - 37 rue de la Division Leclerc 67290 PETERSBACH - 06.75.13.12.54
patrice.meynle@free.fr

TEAM SUPERMOTARD 67 C2924

Prés. MANGIN Yannick - 30 rue de Faviers 67750 SCHERWILLER - 06.85.02.78.02
yann.supermotard67@free.fr - supermotard67.fr

MC VALLEE DE LA BRUCHE C0943

Prés. BOSSONG Roland - 7 rue Bremsinger 67100 STRASBOURG - tél : 06.12.50.33.44 - mcvbruche@wanadoo.fr

MC de la ZORN C2044

Prés. POMMIER Thierry - 12 rue de la Chênaie 57370 ST-JEAN-KOURTZERODE - 03.87.07.39.52
atpommier@gmail.com
Corresp. WOLF Alfred - 4 rue des Roses 67170 WINGERSHEIM - 03.88.51.21.40/06.83.74.97.87
alfred.wolf@wanadoo.fr

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

HAUT-RHIN

MC ARTZENHEIM C 3122

Prés. HAUMESSER Bruno - 1 rue du Père Dahin 68320 ARTZENHEIM - 06.07.82.25.30
mc.artzenheim@gmail.com

M.C. BERGHEIM C1242

Prés. GREINER Charles - 2 rue de l'Oberberg 68340 RIQUEWIHR - 03.89.47.86.22/06.20.62.20.17
charles.greiner@sfr.fr - mcbergheim.fr

MC LES CRAMPONS D'OSENBACH C1555

Prés. MOLTES Mathieu - 10 rue du Moulin - 68570 OSENBACH - tél: 03.89.97.60.03/06.61.76.03.70
mathieu.moltes@bbox.fr - mc-crampons-osenbach.com

MC DE LA PLAINE C1820

Prés. ZEMB Christophe - 6 rue des Jardins 68127 STE-CROIX-EN-PLAINE - 03.89.22.00.49/06.82.22.32.49
anne.zemb@wanadoo.fr

MC GRENTZINGEN C1406

Prés. SCHUDY Lucien - 1 rue du Jura 68960 GRENTZINGEN - 03.89.07.94.78 - luciens@hotmail.fr

MC MONTEE IMPOSSIBLE MUHLBACH C3442

Prés. MICLO Christophe - 2 rue de l'Eglise 68380 MUHLBACH-s/Munster - 06.09.33.20.54 - chmiclo@wanadoo.fr

NMC MUNSTER C620

Prés. SCHICKEL Jean-Marc - 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - 06.11.60.22.68
jmschickel@gmail.com - nouveau-moto-club-de-munster.net

MC PASSION VITESSE C2934

Prés. SELIG Thierry - 19a rue de Geispitzen 68440 SCHLIERBACH - 06.14.55.20.78
moto@passionvitesse.com - www.passion-vitesse.com

MC RIXHEIM C0418

Prés. WENZINGER Fabrice - 7 impasse des Vignobles 68270 WITTENHEIM - 09.83.05.53.69/06.34.44.96.83
mxfactory@bbox.fr - moto-club.rixheim.voila.net

MC TROIS LYS C817

Prés. HIGY Jean-Paul - 24A av. Gal de Gaulle 68300 SAINT LOUIS - 03.89.70.05.45
jp.higy@batim-sarl.com - mc3lys.free.fr

UNION MOTO BITCHOISE Section Elsass C2485

Prés. GOSSMANN Barbara - 19 rue de Kembs 68440 HABSHEIM - 03.89.64.03.71
barbaragossmann@gmail.com

MC VIEIL ARMAND C983

Prés. PELLE François - 4 rue du Héron Cendré 68310 WITTELSHEIM - 03.89.57.71.74/06.19.96.08.49
mxmcva@orange.fr

MC ZONE 68 C3398

Prés. GEMSA Thierry - 26 rue de Guebwiller 68500 BERGHOLTZ - 03.89.76.08.28/06.20.11.33.87
gemma.claudine@orange.fr

ARDENNES

MC CHARLEVILLE MEZIERES EN ARDENNES C0056 www.mccma.org

Prés. Gérald DEREGARD - 1 Lot le Bourguignon 08450 CHEMERY-SUR-BAR - 03.24.33.95.69 / 06.89.56.62.67
mccma@orange.fr

Prés. admin. Jean Pol TOURTE 29 rue Montigny-aux-Bois 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
06.84.12.89.70/03.24.58.30.29 - jptourte@hotmail.com

MC DU PLATEAU DE ROCROI C0710 <http://mcpr.over-blog.com/>

Prés. Stéphane LECOESTER - 32 rue de la 6^{ème} DIC 08240 SOMMAUTHE - 06.74.84.65.19
stephane.lecoester@orange.fr

ARDEN MOTO PASSION C1857 www.amp08.com - arden.moto.passion@hotmail.fr

Prés./Corresp. Agnès LAMBINET - 24 Promenade des Bertholet 08000 WARCQ - 03.24.33.90.50
hubert.lambinet@wanadoo.fr

MC DU PAVILLON C2030 www.mcpavillon08.com

Prés. Denis DETOUCHE - 87 Bis rue des Noues 08380 LA NEUVILLE-AUX-JOUTES
03.24.33.38.85 / 06.75.63.86.82 - mcpavillon@gmail.com

Trés. Jean Luc MICHAUX - 152 Les Grands Riaux 08380 LA NEUVILLE-AUX-JOUTES - 03.24.53.53.01
jeanlucmich@free.fr

AMC SOMMAUTHE C2216

Prés. Jean Noel DELANDHUY - 46 rue de la 6^{ème} DIC 08240 SOMMAUTHE - 03.24.30.06.10 / 06.81.94.08.68
jean-noeldelandhuy@orange.fr

TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES C2604 tjp.tvx@neuf.fr

Prés. Olivier TAVENAUX - 6 rue du Général Lebrun 08140 BAZEILLES - 03.24.29.07.80 / 06.08.63.20.65
tavenaux.olivier@neuf.fr

MC DES BUTTES DE BEAUREGARD C3188

Prés. Jean PIRE - 19 rue Grande Chaudière 08230 TAILLETTE - 03.24.54.10.84 / 06.80.60.12.52
jean.pire5@orange.fr

MC VALLEE DE LA MEUSE C3203

Prés. Mireille BRIARD - 7 Chemin de Joinigny 08120 BOGNY-SUR-MEUSE - 03.24.35.05.22 / 06.71.39.27.48
franck.mireillemotocross@hotmail.fr

LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS C3351

Prés. BOURGERIE Christian - 107 rue Pierre Curie 08300 AMAGNE - 06.84.95.74.60
christian.bourgerie@gmail.com



AUBE

SUMA TROYES C0074

Prés. Yvan GEORGE - 7 rue Montcalm 10120 ST-ANDRE-LES-VERGERS - 06.09.93.87.87
sumamotoball10@orange.fr

UM AUBE C0075

Prés. Michel SOT - 5 Grande Rue 10440 TORVILLIERS - 03.25.79.91.68 / 06.11.42.82.60 - michel.sot@sfr.fr

MC CHAMPIGNOLAIS C0231

Prés. Fabrice PIELTIN - 36 rue de Mondeville 10200 CHAMPIGNOL-LEZ-MONDEVILLE - 06.82.07.85.01
fabrice.pieltin@orange.fr

MC RICEYS ET ENVIRONS C0768

Prés. Jérôme GUERIN-DECHANNES 66 rue du Général de Gaulle 10340 LES RICEYS - 06.13.42.48.50
lolilo3@hotmail.fr
Corr. et secr. Antoine PUISSANT 34 rue Général Leclerc 10340 LES RICEYS - 03.25.29.10.66 / 06.10.42.12.93
puissantantoine@yahoo.fr

MC MAILLY LE CAMP C1199

Prés. Laurent CHAPLAIN - 3 rue des Vignettes 10230 MAILLY-LE-CAMP - 06.40.45.22.91
motoclub-mailly@orange.fr
Secrétaire : Carole MOUGEOT - 12 rue du Chalet 10700 ARCIS-SUR-AUBE - 03.25.37.77.35
petardier@club-internet.fr

MC NEUVILLE C1237

Prés. Thierry DELINE MANNOURY - 2 rue du Bois 10250 NEUVILLE-SUR-SEINE - 03.25.38.21.80
champagne.dmt@wanadoo.fr

MOTO CLUB GYE CHAMPAGNE C1859

Prés. GAASCH Patrick - 6 Bis Avenue Général LECLERC 10110 BAR-SUR-SEINE - 03.25.29.73.39
gaasch.p@orange.fr

MC MARIGNY C2357

Prés. Eric LACAILLE - 71 C rue Henri DUNANT 10100 ROMILLY-SUR-SEINE - 06.71.71.35.56
lacailleeric@orange.fr

ASS SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ C2523

Prés. Nicolas CHEURLIN - 24 rue Jean Moulin 10260 VIREY-SOUS-BAR - 03.25.29.78.86 - n.cheurlin@orange.fr

MC 3 COMMUNES C2357

Prés. Ludovic DUJANCOURT - 28 rue Neuve 10170 LES GRANDES CHAPELLES - 06.50.44.22.33
mc3c10@gmail.com

MX TEN PIT C3039

Prés. Dominique CELCE - 5 Chemin de l'Ancienne Voie Ferrée 10110 LOCHES-SUR-OURCE - 03.25.29.18.83
vincent.celce@hotmail.fr

MX2J C3305

Prés. M. BECARD Joël - 8 rue Maurice JOUFFRIAU 10190 NEUVILLE-SUR-VANNE - 06.83.18.12.12
joel.pere@hotmail.com

ESSOYES TT C3465

Prés. Marc VIGNERON - 8 Rue du Suchot 10110 LANDREVILLE - 06.76.97.68.07 - vsp5@orange.fr
Sec. Laura BLANCHET - 76 Bis Grande Rue 10110 CELLES-SUR-OURCE - laura-blanchet@laposte.net

HAUTE-MARNE

MC HAUT MARNAIS C0424

Prés. Michel GIRAUX - 3 rue de la Corvée 52360 PLESNOY - 03.25.90.62.60 / 06.78.39.55.35
michel.giroux@orange.fr

MC NOGENTAIS C0650

Prés. David LEGROS - Résidence de la Colombière 110 Route de Dijon 21600 LONGVIC - 06.06.76.34.92
pigoul@wanadoo.fr

MC CHALINDREY C1029

Prés. Jean-Marie VAULOT - 5 rue Emile Zola 52600 CHALINDREY - 03.25.88.93.57
mcchalindrey52@gmail.com
Sec. Jean-Loup CONTAMINE - 5 rue du Colombier 52600 CHALINDREY - 03.25.88.03.06
jean-loup.contamine@orange.fr

MC LATRECEY C1044

Prés. Etienne LABBE - 8 rue de la Rieppe 52210 DANCEOIR - 06.84.09.06.43 - etienne.labbe0030@orange.fr
Sec. Damien DEMANGEOT - 2 rue de la Rieppe 52210 DANCEOIR - 07.86.81.28.74
damien.demangeot@aprr.fr

QUENECHNEUX TEAM C2225

Prés. Sébastien JACOT - 61 Grande Rue 52300 SUZANNECOURT - 06.80.88.75.51 - jacot.sebastien@wanadoo.fr

CHAUMONT ENDURO 52 C2258

Prés. Christophe DADET - 23 rue des Lavoisirs 52000 VERBIESLES - 06.25.36.60.24 - nath.tof@orange.fr
Sec. Patricia PIROLLEY - 1 impasse du Moulin 52700 BRIAUCOURT - 06.24.77.93.68
patricia.pirolley@gmail.com

V.R.O.A.M. C2285

Prés. Christian PIENNE - Rue des 3 Mares 52100 VILLIERS-EN-LIEU - 03.25.56.18.00 - asso.vroam@orange.fr

TEAM ENDURO PASSION C3227

Prés. Nicolas BINETRUY - RN4 Lieu-dit Quemon 55500 NANT-LE-PETIT - 06.18.03.18.91
crok.discount@wanadoo.fr
Corresp. Laurent CHANGENET - 9 Bis Chemin du Haut Mont 51250 SERMAIZE-LES-BAINS - 06.47.72.36.83
laurent.changenet@orange.fr

MC DE ROLAMPONT C3343

Prés. Cyril DAREY - Rue du Pierge 52340 AGEVILLE - 09.60.50.50.61 - cyril.darey@orange.fr



MARNE

MCCA HERMONVILLE C0222

Prés. Xavier PLAQUIN - 1 allée Henri CLOUZOT 51430 TINQUEUX - 03.26.85.33.72 - plaquin.xavier@neuf.fr

MOTO VERTE CHALONS EN CHAMPAGNE C0291 info.mvcc@gmail.com

Prés. Bruno FICK - 13 Bis rue de la Gare 51240 ECURY-SUR-COOLE - 06.78.03.82.48 - bruno.fick@gmail.com

MC EPERNAY C0339 www.motoclubepernay.com

Prés. Gilbert BRUGNON - 6 allée de la Forêt 51200 EPERNAY - 03.26.54.30.03 - motoclubepernay@orange.fr

UM MARNE C0553

Prés. Gérald BERNIER - 1 rue de l'Audience 51500 CHAMERY - 03.26.97.60.67 / 06.31.06.83.22
gerald.bernier@wanadoo.fr

MOTOBALL CLUB VITRYAT C0995

Prés. Christian DENIZET - 27 rue des Sorbiers 51300 FRIGNICOURT - 03.26.74.48.10
christiandenizet@gmail.com

MC MANRE C1190 mcmanre@gmail.com

Prés. Florian FRANÇOIS - 8 rue de la Fontaine 51330 BUSSY-LE-REPOS - 06.40.55.32.14
florian.francois51@gmail.com

MC VENTEUIL DAMERY C1869

Prés. Stéphane DEMAY - 18 Bis rue du Château 51480 VENTEUIL - 03.26.52.28.47 - famille-demay@orange.fr
Sec. Damien PONSARD - 1 boulevard de l'Ouest 51480 VENTEUIL - 03.26.52.71.38 - damien.ponsard@orange.fr

TEAM MENOUI MOTO CROSS C2511

Prés. Pascal TOULMONDE - 18 rue de la Haute Maison 51800 SAINTE-MENEHOULD
09.60.44.38.12 / 06.84.43.91.16 - toulmonde0015@orange.fr

MC CANTON D'ANGLURE 2 C3128

Prés. François ROLAND - Rue Marcel CACHIN 51260 ST-JUST-SAUVAGE - 06.40.29.63.25
Sec. Pascal RONGIARD - 15 Ter de la Louvière 10600 PAYNS - 06.81.74.63.33 - dardier.christine@bbox.fr

MC BARBONNE FAYEL C3134

Prés. Lionel LAUNAY - 2 Chemin de Choisel 51120 BARBONNE-FAYEL - 03.26.81.85.26 - launaylionel@live.fr

SPORT CLUB TT DE L'ARDRES C3144

Prés. Raphael RAMBOUT - 14 Ter rue des Lavois 51170 AOUGNY - 06.77.80.08.97 - raphael.rambout@orange.fr

TEAM MOTOSTAND ENDURANCE C3394

<http://team-motostand-endurance.fr/> - teammotostandendurance@gmail.com

Prés. M. REGOUBY Baptiste - 18 rue Henri Lecompte 51100 REIMS - 06.23.09.15.22 - baptiste169@gmail.com

MEURTHE-ET-MOSELLE

AUBOUÉ MC N°0076 - Facebook : Auboué moto club

Prés. SCHMITT Pascal - 20 rue de la Vignotte 57530 MARSILLY - 03.87.76.82.96 - pascal.schmitt@illico-uem.fr
Sec. SCHMITT Florence - 20 rue de la Vignotte 57530 MARSILLY - 03.87.76.82.96

MFR FAULX N°1066 - endurolorraine.online.fr

Prés. GRANDIEU Dominique - 40 route de Batte 54760 FAULX - 03.83.24.12.66 - dominique.grandieu@orange.fr
Sec. LETOURNEAU Philippe - 24 rue Jean Moulin 54760 FAULX - 03.83.49.98.35
phil_letourneau@orange.fr
Coordinateur Enduro : Véronique DINANT - 6 Résidence Pré Fourot 54760 FAULX - 03.83.49.39.67
Coordinateur Moto Cross : Sophie GRANDIEU - 745 rue de la Vaux 88300 NEUFCHATEAU
09.54.99.79.91 / 06.70.06.50.62 - sophie.grandieu@orange.fr

MC LUNEVILLE N°1559

Prés. LAGUERRE Gérard - 8 rue du Commandant Lanrezac 54300 LUNEVILLE - 06.80.14.93.99
gegemotoclub@gmail.com

AS MAIZIERES N°3164

Corresp./Prés. CHAMPLON Franck - 117 rue Carnot 54550 MAIZIERES - 06.11.93.88.59
asmpolett@free.fr - Facebook : AS Maizières

STANISLAS MC N°0874

Prés. DEMANGE Michel - 18 Grande Rue 54290 HAUSSONVILLE - demange-michel@hotmail.fr
Sec. MARCHAL Etienne - 21 rue Henner 54000 NANCY - 07.71.01.97.93 - marchaletienne@orange.fr

MC BOL D'AIR N° 3298

Prés. STEIGER Jérôme - 166 bis rue de Lorraine 57810 AVRICOURT - 06.14.39.27.48 - contact@mc-boldair.fr
Sec. BOUDINET Sandrine - Haut des Vignes 57810 AVRICOURT

PAM MOTO QUAD N°2366

Prés. FLEURANT Claude - 304 av. Victor Claude 54700 BLENOD-LES-PAM - 06.88.41.55.92
claudefleurant@free.fr
Sec. CLAUDE Agnès - 06.11.29.15.80

MC AUDIN RACING CROSS N°3119

Prés. DAUTRUCHE Yannick - 38 rue de la Côte 57390 REDANGE - 03.82.52.16.08 - yannleponge@gmail.com
Sec. DAUTRUCHE Jessica

MOTO CLUB DE FROUARD N°3303

Prés. DOHR Laurent - 23 rue des Ecoles 54250 CHAMPIGNEULLES - 06.12.33.03.38 - sxrage243@hotmail.com
Sec. MAIREL Charline - 3 rue du Stade 54200 DOMMARTIN-LES-TOUL - 06.43.06.73.92

MC MOTO CROSS MONT BONVILLERS N°3440

Prés. MOUREY Philippe - 47 allée des Acacias 54111 MONT-BONVILLERS - 06.78.12.24.58 - mourey.57@live.fr
Sec. CLEMENT Raphaël - 4 montée des Vignerons 57100 THIONVILLE - 06.79.51.86.98
clement.raphael@hotmail.fr

MEUSE

MC COMMERCIEN N°1266

Prés. HARAULT Jean-Pierre - 11 rue Fontaine Ste-Lucie 55300 SAMPIGNY
03.29.90.73.10 / 06.09.12.79.03 / 03.29.91.34.52 - motosaures@yahoo.fr
Sec. HARAULT Adriane / ALLENBACH Yannick - 11 rue Fontaine Ste-Lucie 55300 SAMPIGNY
Le terrain de moto cross de Commercy n'est pas géré par le MC Commerzien.
Merci de contacter M. Jean-Marc GÜELLER au 06.70.30.61.38

MOTO EVASION 55 N°2520

Prés. GÜELLER Jean-Marc - 34 Grande-Rue 55300 BUXIERES-SOUS-LES-COTES - 03.29.90.00.66
jean-marc.gueller@wanadoo.fr

MC MAZEL N°0568

Prés. GERVAISE Yves - 3 voie Sacrée 55260 ERIZE-LA-GRANDE
Sec. BURTÉ Philippe - 15 rue Petite Velaine 55500 VELAINES - 06.48.37.70.37 - philippeburte@mcmazel.fr

MC SAINT-MIHIEL N°0520

Prés. ROSSI Mario - 17 rue des Ecoles 55300 DOMPCEVRIN - 03.29.90.13.17 / 06.11.75.47.02
Sec. ROSSI Jocelyne - 17 rue des Ecoles 55300 DOMPCEVRIN - 06.39.37.74.54 - jocelynerossi@gmail.com

T.P 55 N°2727

Prés. DI NATALE Xavier - 40 rue Charles Peguy 55400 ETAIN - 06.75.13.80.31 - clubtp55@orange.fr
Sec. GAZIELLO Franck - 4 rue des Abattoirs 55400 ETAIN - 03.29.83.51.58 (entre 9h et 17h30)
www.team-performance-55.com

MC LA VALTOLINE N°0522 - motoclubdeverdun@aol.fr

Prés. NEIMER Florent - 16 rue des Prés 55100 HAUDAINVILLE - 06.23.39.17.43 - florent.neimer@aol.fr
Corresp. BERNARDIN Eric - 20 rue de Metz 55100 HAUDAINVILLE - 06.74.51.54.70

MC STAINOIS N°3117

Prés. SCHMIT René - 28 avenue du Breuil 55400 ETAIN - 03.29.87.02.82 - reneschmit55@aol.com

MX DES FOSSES N°3207

Prés. COLLET Terence - 8 rue Miss Skinner 55210 HATTONCHATEL - 06.98.29.77.44
terencecollet55@gmail.com
Sec. MATTON Louis - 1 place du Grand Four 55270 NANTILLOIS - 03.29.85.13.27 - lmatton@laposte.net
Corresp. GUILLAUME Mickaël - 4 rue du Mont 55270 SEPTSARGES - 06.71.93.90.22
mickael.guillaume@wibox.fr

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

MOSELLE

QUAD 9 ARGANCY N°2354 www.quad9argancy.fr

Prés. MARFORT Jérôme - 4A route de Stuckange 57310 BERTRANGE - 06.03.55.48.39 - dmr6@wanadoo.fr
Sec./Corresp. MARFORT Cloé

UM BITCHOISE N°0147 www.umbitche.com

Prés. KAUDERER Siegfried - 9 rue de l'Abbé Hardy 57230 BITCHE - 03.87.96.04.19 / 07.81.38.07.29
umb.kauderer@gmail.com

MC CORBEAUX N°1471

Prés. FERSTLER Alain - 6 rue des Tuileries 57415 MONTBRONN - 03.87.96.41.54 - alain.ferstler@wanadoo.fr
Sec. FERSTLER Anthony - 6 rue des Pruniers 57415 MONTBRONN - 06.67.15.65.16 - antho.ferstler@gmail.com

MC LES GORETS N°2060

Prés. WAHL Thierry - 3 ter route de St-Avold 57260 VERGAVILLE - 06.16. 63.33.39 - thierry.wahl@laposte.net
Sec. DE PASSOS Jessica - 1 place du Général de Gaulle 57170 CHÂTEAU-SALINS - 06.98.05.56.02
jessicalucaslisa@live.fr

MC LEYVILLER N°1533

Prés. MATHIA Armand - 4 rue de la Cité 57660 LEYVILLER - 03.87.01.95.79/07.78.25.09.73
armand57660@hotmail.com
Sec. ANIN Franck - 8 Impasse Eberhart 57520 LIVING-LES-ROUHLING - 03.87.09.33.36 / 06.87.49.16.94
mxfranck@hotmail.com
Corresp. FFM pour validation des licences : MAURICE Christian

MOSELLE MC N°0608 <http://club.quomodo.com>

Prés. HEMMERLIN Maryline - 96 route de Plappeville 57050 LE BAN-ST-MARTIN - 06.16.49.78.97
mosellemotoclub@gmail.com

THONVILLE TOUT TERRAIN MOTO CLUB N°0902 www.tttmc.fr

Prés. GOUX Jean-Noël - 56 rue des Ponts 57970 KUNTZIG - 03.82.51.32.61 / 06.08.64.07.82
jean-noel.goux@wanadoo.fr

SCHWEYEN MX N°2112 www.motocross-schweyen.com

Prés. MAURER Félix - 55 rue d'Urbach 57720 EPPING - 06.85.93.43.03
Vice-président et secrétaire : MAURER Arnaud - 55 rue d'Urbach 57720 EPPING - 06.71.15.89.29
arnaud.maurer@sfr.fr

MOTO EVASION YUTZ N°2132 www.motoevasion57.com

Prés. WEBER Antoine - 4 rue du Côteau 57970 KUNTZING - 03.82.56.37.08 / 06.74.12.93.40
antoine.weber404@orange.fr
Sec. WEBER Martine - 4 rue du Côteau 57970 KUNTZING - 06.88.53.40.16

MC DES TROIS FRONTIERES N°3281

Prés. ISARNO Sylvain - 15 rue de la Liberté 57390 AUDUN LE TICHE - 07.60.03.87.82
mcph-bure@hotmail.fr - s.isarno@wanadoo.fr
Sec. REPETTI Joseph - secretariat-mcph@hotmail.fr

MCC CREHANGE BAMBI N°3186

Prés. TRAGUS Jean - 56 rue de la Forêt 57915 WOUSTVILLER - 06.21.57.74.21 - mccbambi@bbox.fr
Sec. AMMER Mélanie
Corresp. AMMER Rachel - 03.87.28.89.54/06.98.18.45.12 - rachel.ammer@wanadoo.fr

VOSGES

AMV HAUTES VOSGES N°0428 - trialhautesvosges.fr

Prés. CUNAT Jérôme - 19 Le Paquis des Cailles 88120 BASSE-SUR-LE-RUPT - 06.76.29.26.96.

Sec. GRANDEMANGE Mickaël - 124 rue de la May 88200 ST-ETIENNE-LES-REMIREMONT

03.29.22.06.56 / 06.25.26.37.56 - mickaelgrandemange@orange.fr

ECOLE DE TRIAL DE LA BRESSE N°2210 - contact@moto88.com

Prés. TOUSSAINT Roger - 7 traverse des Grands Viaux 88250 LA BRESSE - 03.29.25.58.46 / 03.29.25.64.28

MC LA BRESSAUDE N°0469

Prés. ANTOINE Damien - 10 rue de la Distillerie 88310 CORNIMONT - 03.29.26.20.84 / 06.15.59.81.37

Sec. CLAUDEL Grégory - 2 rue du Souvenir 88250 LA BRESSE - 06.14.90.58.49 - mclabressaude@wanadoo.fr

MC GRANGES sur VOLOGNE N°1175

Prés. SOMARE Frédéric - 14 bis Frambéménil - 88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE - 06.07.39.13.42

Sec. PARMENTIER Luc - 25 route de Bruyères - 88640 GRANGES-SUR-VOLOGNE - 06.89.45.19.56

lparmentier@gmauto.fr

MC RN66 N°1429 - www.course-dans-la-boue.com

Prés. DIEUDONNE David - 1A rue de Noiregoutte 88560 ST-MAURICE-SUR-MOSELLE - 06.85.50.81.09

motoclubrn66@gmail.com

Sec. LAURENT Alexandre - 06.31.42.18.86

MC ST-DIE N°0806 - www.motoclubsaintdie.com

Prés. DIDIER Yannick - 165 rue des Bruyères 88600 LAVAL-SUR-VOLOGNE - 06.77.99.85.58

mc.saintdie.vosges@wanadoo.fr

Corresp. DIDIER Lucie et RAUSCHER Nicole - mc.saintdie.vosges@wanadoo.fr - didier.lucie88600@gmail.com

MC SPINALIEN N°0871 - www.motoclubspinalien.com

Prés. MANRIQUE Tony - 36 ter rue d'Alsace 88000 DEYVILLERS - 06.08.66.34.61 / 03.29.31.00.33

tony.manrique@wanadoo.fr

Sec. WEYT Alain - 19 rue du Lièvre 88190 GOLBEY - 06.84.78.70.46 / 03.29.34.01.94 - alain.wyet@yahoo.fr

MOTO VERTE - HAUTES VOSGES ENDURO N°2992 - motovertehautesvosges.com

Prés. François Régis - 58 Le Paquis des Cailles 88120 BASSE-SUR-LE-RUPT - 03.29.24.85.20 / 06.71.72.56.36

rfrancois2@wanadoo.fr

MC MIDREVAUX N°3102

Prés. BRAQUIER Arnaud - 8 rue du Ruisseau 88350 GRAND-MIDREVAUX - 06.35.50.62.51

ent.hpb88@orange.fr

Coordinateur RICHAUME Denis - 2 chemin du Rendez-Vous 88630 MIDREVAUX - 03.29.06.79.15

richaume.denis@neuf.fr

AMICALE DE MOTO CROSS DE GIRONCOURT/VRAINE N°3278

Prés. THOMAS Dominique - 5.Grande 88260 SAINT-VALLOIS - 06.19.43.20.10

dominique.thomas@feanwick-linde.fr

Vice-Prés. BONIFACE Stephan - 346. Rue de la Ville 88500 ST-PLANCHER - 03.29.65.69.61

Sec. OUDARD Jérémy - 3 rue Henry de la Vaux 88170 GIRONCOURT-sur-VRAINE - 06.76.17.32.97

TEAM LT 75 N° 3482

Prés. TRITHARDT Lionel - 6C Route de Senones 88210 BAN DE SAPT - 06.81.92.07.36

lionel.trithardt441@orange.fr

Sec. TRITHARDT Angélique - 03.29.56.57.96

Ardennes 08

Président :
LEVEQUE Gérard 42 rue de Napont 08700 NEUFMANIL
06.72.12.15.32 – leveque.gg@gmail.com

Aube 10

Président :
SOT Michel 5 Grande-rue 10440 TORVILLIERS
06.11.42.82.60 – michel.sot@sfr.fr

Marne 51

Président :
BRUGNON Gilbert 6 allée de la Forêt 51200 EPERNAY
03.26.54.30.03 – motoclubepernay@orange.fr

Haute-Marne 52

Président :
GIRAUX Michel 3 rue de la Corvée 52360 PLESNOY
06.78.39.55.35 – michel.giroux@orange.fr

Meurthe-et-Moselle 54

Président :
ZIMMER Henri 167 route de Pompey 54460 LIVERDUN
03.54.51.64.53 – cdmoto54@gmail.com

Meuse 55

Président : ROSSI Mario 17 rue des Écoles 55300 DOMPCEVIN
06.11.75.47.02 – mario.rossi.mc@gmail.com

Moselle 57

Président :
JULIEN Antoine BP 80085 Scy-Chazelles 57160 MOULINS LES METZ
06.03.50.07.67 – antoinejulien.od@gmail.com

Bas-Rhin 67

Président et correspondant :
GASSERT Jacques 18 rue des Aulnes 67150 ERSTEIN
06.20.75.09.82 – gassert.jacques@wanadoo.fr

Haut-Rhin 68

Président et correspondant :
HIGY Jean-Paul 28 avenue du Général de Gaulle 68300 SAINT-LOUIS
06.80.21 47.90 – jphigy@lmr-alsace.com

Vosges 88

Président :
POIROT Joël 22 D route du Droit 88250 LA BRESSE
07.83.37.85.91 – joel-poirot4@orange.fr



message

COMMUNICATION VISUELLE



Textile - Objets publicitaires - impression numérique



Votre contact : Emmanuel MARCHAND 📞 +33 (0) 6 12 16 28 85 - 7, rue de Lorraine - F - 54840 Gondreville



Président :
THIEBLEMONT Gérard
4 chemin de Sauvigny
88630 CLEREY-LA-CÔTE
06.42.15.58.73
technique-lorraine@orange.fr

Membres :

FERRAND Jean Sébastien : 13 rue du château 52340 BIESLES - 06.75.37.53.72 - fefe883@orange.fr

FRIQUET Joël : 10 place Maurice Utrillo 51100 REIMS - 06.42.72.08.20 - joel.friquet@orange.fr

JANODET Hélène : 10 av. du Général De Gaulle 67190 MUTZIG

06.84.82.42.46 - mcvbruche.mutzig@numericable.fr

LAPEYRADE Jean-Pierre : 41 av. du Général De Gaulle 67130 LA BROQUE

06.77.77.65.50 - jp.lapeyrate@free.fr

WALEK Patrice : 12 rue Saint Lambert 88320 MARTIGNY LES BAINS

06.78.83.97.09 - walek.patrice@orange.fr

Commission Moto Ball



Président :
RESCHKO-JACQUOT Pascale
17 A rue de la Chapelle
67130 SCHWARTZBACH
06.30.33.92.78
p.jacquot@motoball.fr

Collège de Chronométrage



Président :
CASSIN Jérôme
57 chemin du Granit
55130 ABAINVILLE
06.81.93.75.13
cassin.jerome2@wanadoo.fr

Membres :

GABREAUX Mickael : 11 rue principale 51600 LAVAL-SUR-TOURBE

06.12.60.54.97 - micka.gabreaux@orange.fr

KAMMER Didier : 26 bis bd Charles V 54000 NANCY - 07.78.26.61.77 - didier.kammer@gmail.com

TESSIER Amandine : 7 rempart des capucins 51800 SAINTE-MENEHOULD

06.77.38.76.11 - nathalie.lmca@wanadoo.fr

Collège Tourisme



Président :
BRUGNON Gilbert
6 allée de la Forêt
51200 EPERNAY
03.26.54.30.03
motoclubepernay@orange.fr



PEUGEOT

Garage **CARVALHO**

Agent PEUGEOT

Service mécanique et carrosserie
Dépannage
Ventes et réparations
toutes marques

30 ROUTE DE MONT SUR MEURTHE
54360 BLAINVILLE SUR L'EAU
Tél : 03-83-75-76-01 Fax : 03-83-75-76-11
E-mail : garagecarvalho@orange.fr



La seule à vendre

FULL GAZ

8, Allée des tilleuls, 57130 JOUY AUX ARCHES • Tél : 03.87.63.84.83



Président :

SOT Michel
5 Grande Rue
10440 TORVILLIERS
06.11.42.82.60
michel.sot@sfr.fr

Membres :

LAROSE Didier : 2 rue des Mariettes 08440 GERNELLE - 03.24.52.76.63 - didier.larose08@laposte.net
SALM Olivier : 8 rue du Pressoir 54760 FAULX - 06.87.60.47.02 - o.salm@orange.fr
SCHICKEL : Jean Marc 6 Grand Rue 68380 BREITENBACH - 06.11.60.22.68 - jmschickel@gmail.com
ZIMMER Henri : 167 route de Pompey 54460 LIVERDUN - 06.26.03.23.54 - cdmoto54@gmail.com

Collège Quad



Président :

COLLOT Thierry
38 route de Saint-Mihiel
55260 CHAUMONT-SUR-AIRE
06.80.42.23.74
thierry.c2@orange.fr

Membres :

FRIQUET Joël : 10 place Maurice Utrillo 51100 REIMS - 06.42.72.08.20 - joel.friquet@orange.fr
SEGUIN Philippe : 60 bd Paul Gauguin 51140 MUIZON - 06.82.69.83.48 - seguinphilippe@wanadoo.fr
SCHMITZ Charly : 29 rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF - 06.76.32.68.14 - schmitz.charly@wanadoo.fr
GUERIN Sébastien : 23 rue Basse 54200 BOUCQ - 06.42.57.66.90 - seb.guerin@yahoo.fr

VENEZ DECOUVRIR NOTRE GAMME FORD TRANSIT

Une large gamme d'utilitaires qui répond à tous les besoins des professionnels et des particuliers



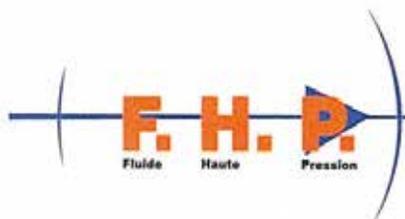
ST CHRISTOPHE LORRAINE

La Grande Sapinière 21, avenue de la Résistance 54520 Nancy-Laxou

Sebastien FIZELETT
s.fizelett@st-christophe.fr
06 16 32 13 51

Manuel VINCENT
m.vincent@st-christophe.fr
06 46 35 26 35

Florian HUSSON
f.husson@st-christophe.fr
06 14 26 89 69



Puissance réactive
Hydraulique contrôlée

► Réparation de composants hydrauliques

Z.I. des Sablons
54670 MILLERY
Tél. : 03 83 41 60 25
Fax : 03 83 41 60 26
pierrehocquet@fhphdraulique.com
contact@fhphdraulique.com
www.fhphdraulique.com



Le Sur-Mesure Industriel SMI

Bureau d'étude
Ingénierie mécanique & automatismes

ZI Inova 3000 - 4 Allée n° 3 - B.P. 18 - 88150 Thaon-les-Vosges
Tél. : +33 (0)3 29 39 00 70 - Fax : +33 (0)3 29 39 00 73
www.le-sur-mesure-industriel.fr



Président :
DANEL Ludovic
1 rue de l'Épinette
51330 EPENSE
06.50.96.97.35
ludodan495@gmail.com

Membres :

BRICLOT Quentin : 16 place du 11 novembre 54121 VANDIERES
06.87.52.32.60 - briclotquentin@hotmail.fr

CHARRON Yann : 29 rue de la Sauer 67660 BETSCHDORF
06.37.08.71.21 - mxtwelve@hotmail.com

FRANTZ Thierry : 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU
06.71.72.79.36 - thierry.frantz@wanadoo.fr

KAUDERER Pascal : 6 rue Klébert 68390 SAUSHEIM
06.89.11.10.54 - pascal.kauderer@gmail.com

SEGUIN Philippe : 60 bd Paul Gauguin 51140 MUIZON
06.82.69.83.78 - seguinphilippe@wanadoo.fr

ÉCOLE DE PILOTAGE DU MOSELLE MOTO CLUB

Circuit des Buttes de Rozerieulles

Dirigée par Daniel PEAN plusieurs fois
champion de France - Breveté d'état moto



Initiation - Perfectionnement - Stages

mosellemotoclub@gmail.com



COMMERCY (55)

		Avec moto 50 TTR	Avec moto 110 KXR 110 CRF	Avec moto 125 CRF	Sans loc. moto
INITIATION	Séance 2 h 30	30 €	35 €	40 €	20 €
	Journée 6 heures	55 €	65 €	75 €	40 €
PERFECTIONNEMENT	Perfectionnement Séance 2 h 30				25 €
	Perfectionnement 10 séances				200 €
	Cour particulier la journée				80 €

Jean-Marc GUELLER
 Educateur sportif breveté d'état
 Tél: 06 70 30 61 38

☎ 03 29 90 00 66

☎ 06 70 30 61 38

@ jean-marc.gueller@wanadoo.fr

📍 Coordonnées terrain commercy
 48.766923. 5.560720

f MotoClub Commercy

ÉCOLE DE PILOTAGE

Ecole labélisée



MOTO-CLUB St MIHIEL
 www.motoclub-saintmihiel.fr



Initiation - Stage à la semaine ou journée - Perfectionnement
 Encadrement pendant les stages par des brevetés d'Etat



Ouvert les mercredis, samedi après-midi et jours fériés, vacances scolaires

ROSSI MARIO 17, rue des écoles 55300 DOMPCEVRIN
 Tél/fax: 03 29 90 13 17 - Port: 06 11 75 47 02 - E-mail: mario.rossi.mc@gmail.com

**Président :**

MULLER Jean-Luc
8 place des Charmes
67850 OFFENDORF
06.09.42.32.48
jlmuller@lmr-alsace.com

Vice-présidents

GABREAUX Mickaël : 11 Rue Principale 51600 LAVAL SUR TOURBE - 06 12 60 54 97 - micka.gabreaux@orange.fr
ROSSI Mario : 17 rue des écoles 55300 DOMPCEVRIN - 06.11.75.47.02 - mario.rossi.mc@gmail.com

Membres

BECARD Joël : 8 rue Maurice Jouffrieau 10190 NEUVILLE SUR VANNE - 06.83.18.12.12 - joel.pere@hotmail.com
CASSIN Jérôme : 57 chemin du granit 55130 ABAINVILLE - 06.81.93.75.13 - cassin.jerome2@wanadoo.fr
CHAPLAIN Laurent : 3 rue des vignettes 10230 MAILLY LE CAMP - 06.40.45.22.91 - motoclub-mailly@orange.fr
CHARRON Yann : 4 C route de Strasbourg 67118 GEISPOLSHHEIM - 06.37.08.71.21 - mxtwelve@hotmail.com
DANEL Ludovic : 1 rue de l'Épinette 51330 EPEUSE - 06.50.96.97.35 - ludodan495@gmail.com
DESENZANI Emmanuel : 5 rue du Breuil 55300 KOEUR LA GRANDE - 06.89.71.27.24 - desenzaniemmanuel@yahoo.fr
GOUX Jean Noël : 56 rue des Ponts 57970 KUNTZIG - 06.08.64.07.82 - jean-noel.goux@wanadoo.fr
JANODET Jean Philippe : 10 Av. du Gal De Gaulle 67190 MUTZIG - 06.84.52.01 10 - jpjanodet@lmr-alsace.com
KOCHER Eric : 3 rue Holtzbrunnen 67440 THAL MARMOUTIER - 06.08 80 50. 15 - famille.kocher67@gmail.com
SEGUIN Philippe : 60 bd. Paul Gauguin 51140 MUIZON - 06.82.69.83.48 - seguinphilippe@wanadoo.fr
ROECKEL Alain : 28 route de ZINSWILLER 67110 OBERBRONN - 06.15.33.50.94 - alain.roeckel@sfr.fr
VASSON Pascal : 1 route de Bar le Duc 55300 CHAUVONCOURT - 06.75.44.58.01 - pascal.vasson@orange.fr

Dafy

MOTO

METZ/AUGNY

13 rue du bois d'Orly - Zone Actisud
57685 - METZ/AUGNY

03 87 38 75 60



Atelier

UN SAVOIR FAIRE GARANTI !

15% Remise immédiate en magasin sur présentation de votre licence*

*hors high-tech, soldes, promotions, pneumatiques, carte dafydélité, main d'oeuvre et véhicules.



**MOTO CLUB
DE LA ZORN**



ECOLE DE PILOTAGE à STEINBOURG

Yann CHARRON, Moniteur certifié et Triple champion de France de la discipline, enseigne son savoir et son expérience aux enfants, afin de les aider à progresser en sécurité.

2x / MOIS - MERCREDI AM

Contact : Yann CHARRON - 06.37.08.71.21



1 Différents championnats

1.1 Championnats Grand-Est

La Ligue Motocycliste Grand-Est (LMGE) met en compétition en 2018 les Championnats Grand-Est de Motocross suivants.

- 1.1.1 **Championnat Grand-Est Open MX1-MX2** - Classe 2-3-4
- 1.1.2 **Championnat Grand-Est 125cc** - Cylindrée 125cc 2Temps
- 1.1.3 **Championnat Grand-Est 85cc** - Cylindrée 85cc 2Temps
- 1.1.4 **Championnat Grand-Est 65cc** - Cylindrée 65cc 2Temps
- 1.1.5 **Championnat Grand-Est Quads** - Minimum 125-2T ou 250-4T
- 1.1.6 **Championnat Grand-Est Sidecar Cross** - 350cc-2T à 750cc-2T et < 1000cc-4T

1.2 Championnats et Trophées de Zones

La Ligue Motocycliste Grand-Est est découpée en deux zones, respectivement dénommées et composées de :

- Zone Alsace-Lorraine Départements 54, 55, 57, 67, 68, 88
- Zone Champagne-Ardenne Départements 08, 10, 51, 52

Dans chacune des zones, la LMGE met en compétition en 2018 les Championnats et Trophées suivants :

- 1.2.1 **Championnat de Zone Open MX1-MX2** - Classe 2-3-4
- 1.2.2 **Championnat de Zone 125cc** - Cylindrée 125cc 2Temps
- 1.2.3 **Championnat de Zone 85cc** - Cylindrée 85cc 2Temps
- 1.2.4 **Championnat de Zone 65cc** - Cylindrée 65cc 2Temps
- 1.2.5 **Trophée de Zone Open MX1-MX2** - Classe 2-3-4
- 1.2.6 **Trophée de Zone 125cc** - Cylindrée 125cc 2Temps
- 1.2.7 **Trophée de Zone Féminines** - Classe 2-3-4
- 1.2.8 **Trophée de Zone Vétérans** - Classe 2-3-4
- 1.2.9 **Trophée de Zone Motos Anciennes (uniquement en Zone Champagne-Ardenne)** - Classe 2-3-4

1.3 Etablissement des calendriers

Les clubs désirant organiser une épreuve de Championnat ou Trophée LMGE ou de Zone devront en faire la demande auprès du secrétariat de la Ligue LMGE.

La Commission de Motocross de la LMGE établira un calendrier mentionnant les dates et catégories retenues pour chacune des épreuves. A ce titre, elle respectera les règles d'attribution suivantes :

- Priorité 1 : épreuves Internationales ou Nationales, attribuées par la FFM
- Priorité 2 : épreuve de Championnat Grand-Est
- Priorité 3 : date traditionnelle d'organisation du club concerné
- Priorité 4 : autres dates, en concertation avec les clubs, en cas de conflit

Chaque club de la Zone Champagne Ardenne qui organise un Moto-Cross est obligé de prendre les séries Kids 65/ Demo 50cc ou la catégorie Espoirs/Kids 85cc, et ceci dans chacune de ses épreuves.

1.4 Règles particulières

Le présent règlement est complété par les documents suivants :

- Règles Particulières Championnats Grand Est MX Solo
- Règles Particulières Championnats Grand Est Quads et Sidecars
- Règles Particulières Championnats et Trophées de Zones
- Règles Particulières Championnats de Zone, catégories éducatives

2 Organisation générale

2.1 Règlements particuliers et rapport de clôture

Se référer au Code Sportif FFM.

2.2 Amende financière

En cas non-respect total ou partiel du cahier des charges, des règles et règlements FFM et LMGE, ainsi que des décisions du jury, une amende financière pourra être infligée au club. Il en sera de même si, sauf en cas de force majeure reconnu par la LMGE, le club n'a pas organisé l'épreuve demandée.

2.3 Signalisation et accueil

- Flécher le circuit la veille du début de l'épreuve.
 - L'accueil des pilotes sera ouvert au minimum jusqu'à 19h00 la veille de l'épreuve.
 - Pour chaque pilote, délivrer trois (3) entrées gratuites en solo et cinq (5) entrées gratuites en sidecar, au minimum : Avec accès piste :
 - Solo : 1 pilote ; Sidecar : 2 pilotes
 - 1 mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours (2 passes pour le sidecar)
 - 1 panneuteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours et âgé d'au minimum 14 ans.
- S'il n'y a pas de Mécanicien et Panneuteur licenciés, 2 entrées Accompagnateur, sans accès piste, seront délivrées

2.4 Secrétariat

- Prévoir un secrétariat suffisamment étoffé et compétent.
- Prévoir un ordinateur avec imprimante.
- Un photocopieur performant est obligatoire (distribution des résultats aux coureurs et aux journalistes).
- Prévoir un numéro de téléphone auquel les coureurs peuvent s'adresser la veille de l'épreuve en cas d'ennui de dernière minute.
- Prévoir un local pour un éventuel contrôle antidopage.

3 Contrôle des épreuves

La Commission de Motocross désignera pour chaque épreuve de Championnat, un Délégué choisi parmi ses membres, titulaire d'une qualification de Commissaire Sportif ou supérieure valide, qui sera chargé en particulier d'établir un rapport sur son déroulement.

Les délégués et arbitres de la commission sont investis de pouvoirs spéciaux leur permettant de remplir effectivement leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Ils portent également sur les conditions matérielles de sécurité des circuits. Avant le début des épreuves, le Délégué peut, s'il le juge nécessaire, procéder à :

- Visite du circuit avec le dossier de l'expert
- Briefing des pilotes
- Briefing des commissaires de piste JURY :

Pour chaque épreuve, un Jury sera constitué sous la présidence du délégué du championnat :

Un local ou tente pouvant contenir une dizaine de personnes à l'abri du bruit sera prévu à cet effet. Membres Votant :

- le Président du Jury ;
- au moins deux Commissaires Sportifs titulaires du spécifique 1er degré de Motocross. Membres non votant :
- le Directeur de Course ;
- le Président de Ligue (s'il se trouve sur le circuit) ;
- le Président de la Commission de Motocross de la Ligue (s'il se trouve sur le circuit) ;
- le responsable du contrôle technique et le responsable du chronométrage. Il se réunira au minimum :
- avant l'épreuve pour demander des aménagements éventuels du circuit, des horaires de l'épreuve, confirmer la liste des coureurs, etc...
- à l'issue de la dernière manche pour homologuer les résultats.

4 Circuits

La visite de l'expert sécurité se fera dans le cadre de la réhomologation du circuit, ou à la demande expresse de la Commission de Motocross.

Une zone d'essai (itinéraire non fermé, allant d'un point de départ à un point d'arrivée distinct) est conseillée.

Pour tous les autres points, l'Article 4 du Règlement Championnat de France est d'application.

5 Chronométrage

Pour toutes les épreuves de Championnat, la présence de chronométreurs désignés par le comité de chronométrage Grand Est sera exigée.

Pour tous les championnats le chronométrage informatique est obligatoire et un local répondant aux conditions suivantes devra être mis à la disposition des chronométreurs.

5.1 Local chronométrage

- fermé, propre avec aération
- à l'abri des intempéries
- vitres propres (pas de plastique)
- accessible aux voitures
- prévoir la climatisation ou ventilateur (si la température est supérieure à 35°, le matériel et les ordinateurs ne pourront plus être en état de fonctionner)
- pas de haut-parleur à proximité (aboyage)

Ce local sera dédié au chronométrage et à la direction de course.

En cas de non respect de la régulation de température du local, le personnel du chronométrage ne garantit pas les résultats.

- Dimension du local et besoin divers matériels :
 - o local de 12 à 15m²
 - o 4 mètres de tables solides, largeur 0,60 à 0,70cm
 - o chaises, en nombre suffisant
- Besoin en personnel et divers matériels :
 - o 1 membre du club pour l'affichage des résultats
 - o 1 membre du club pour l'aide au chronométrage (photocopie – feuille de 100...)
 - o 1 membre du club pour la distribution et la récupération des transpondeurs

- 1 panneau d'affichage éloigné du poste de chrono
- 1 ramette de papier A4 (minimum 90g)
- Alimentation du local
 - obligatoire et indépendante de toute autre installation (sono)
 - 220V réguliers
 - groupe électrogène récent de 2 à 3kw

Si la tour de contrôle se situe au centre du circuit, l'organisateur devra assurer la manutention et l'aide pour l'installation du matériel, à l'arrivée et au départ des chronométrés.

Si une épreuve se déroule sur deux jours, le local de chronométrage sera fermé et la sécurité devra être prévue pour que le matériel puisse y rester la nuit.

5.2 Boucle chronométrage

Pour les épreuves se déroulant en Zone Alsace-Lorraine, il est rappelé à tous les clubs que la Société CHRONOLEC préconise une boucle composée de

- 2 fourreaux de diamètre 32 mm maximum, avec un tire câble
- Posés en parallèle, avec un écart de 80cm
- Enterré à une profondeur de 40 cm
- Muni d'un fil cuivre souple tressé de 2.5 mm de diamètre,

Ces prescriptions doivent être rigoureusement respectées. Il est conseillé de refaire les boucles existantes avant chaque manifestation.

Pour les épreuves se déroulant en Zone Champagne Ardenne, il est rappelé à tous les clubs que la Société BE CHRONIZED préconise une boucle composée de :

- Le câble électrique souple doit avoir de préférence un diamètre de 1,00 à 1,5 mm² et l'espacement entre ce fil doit être en règle générale au minimum de 15 cm et au maximum de 60 cm.
- Le câble électrique de la boucle doit faire en règle générale au moins 20 mètres de long

5.3 Zone panneauteurs

- prévoir un abri pour l'écran d'affichage
- une alimentation électrique 220 V est installée par le club organisateur

5.4 Transpondeurs

Pour les épreuves se déroulant en Zone Alsace-Lorraine, lors du contrôle administratif, un transpondeur est remis à chaque pilote contre une remise d'un chèque de caution de 200,00 €. Ce chèque de caution sera rendu au pilote lorsque le transpondeur, préalablement nettoyé, sera ramené au contrôle administratif, au plus tard 30 minutes après la fin de la dernière manche disputée.

En cas de non restitution du transpondeur, les pilotes devront le renvoyer, avec une amende de 20.00 Euros, au plus tard le mercredi après l'épreuve, à l'adresse suivante :

Ligue Motocycliste Grand Est, Maison des sports, 13 rue Jean Moulin, 54510 TOMBLAINE A partir de deux oublis, l'amende passe à 50,00€

Si le transpondeur est restitué plus d'une semaine après l'épreuve, la LMGE se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution de 200,00 €

Par ailleurs, les pilotes devront investir dans l'achat d'un support de transpondeur d'un montant de 10 €. Les pilotes peuvent investir dans un support seul de 8 € et la goupille 2 €.

En aucun cas, le support ne pourra être restitué ni remboursé à la fin de l'épreuve ou de l'année.

5.5 Timing

ATTENTION : 5 minutes obligatoires entre le dernier concurrent arrivé et le nouveau départ.

Le Directeur de Course devra demander aux chronométrés s'ils sont prêts à chaque nouveau départ.

6 Pilotes

6.1 Pilotes admis

Les Championnats et Trophées de Motocross, sont réservés aux pilotes titulaires d'une licence délivrée par la FFM, membre d'un club affilié à la LMGE .

Les épreuves des différents Championnats et Trophées sont ouvertes aux pilotes des autres ligues, sous réserves de places disponibles, après la date de clôture des engagements

Ils pourront figurer au classement de la journée de leur catégorie, mais ne figureront pas dans les classements cumulés du cycle d'épreuves.

Ces pilotes ne pourront pas bénéficier des primes de résultat.

6.2 Ages des pilotes

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir dépassé l'âge maximum au 01 janvier de la saison en cours.

Pour les pilotes féminins, les âges maximum seront repoussés d'un an dans les championnats de 65cc et 85cc.

Préparation
moteurs et
suspensions
toutes marques



N°1 dans l'EST
MX - SX - Enduro - SM - MFB
4, rue croix
57350 STIRING WENDEL
Tel: 03.87.85.55.25
Fax: 03.87.85.44.75
magic-racing@wanadoo.fr
www.magic-racing.fr

Le choix de la réussite



G. Renaux
Champion de France
Sable MX2

M. Nicolas
Champion de France 125

J. Crnjanski
4^{ème} du championnat
de France Junior

Championnat d'Alsace-Lorraine 2017



Nos champions de France

M.Ambeis MX1
2007

M.Nicolas MX2
M.Luxembourger MX1
2008

L.Lancelot MXF
L.Batista MX1
2014

M.Nicolas 125
G.Renaux MX2 Sable
2017

Réalisé par Levy Batista - levy@levybatista.com



La réussite, c'est un peu de
ECOLE
MOTO
VITESSE

ANIMATION PISTE GONFLABLE
EVENEMENTS, FETES, FOIRES, COLLECTIVITES



0687523260

WWW.QB-MX



BRICLOT QUENTIN

BRICLOT QUENTIN

savoir, un peu de savoir-faire et beaucoup de faire-savoir.

DE PILOTAGE CROSS / ENDURO E / SUPERMOTARD

LOCATION MOTO POUR L'INITIATION
CRF50 CRF110 YZ85 YZ125 (MOTOCROSS & SUPERMOTARD)



QUENTIN BRICLOT

MONITEUR DIPLOME D'ETAT MOTO ET METIER DE LA FORME
ECOLE AGREEE JEUNESSE ET SPORT

SCHOOL.COM

IN@HOTMAIL.FR

6.3 Inscription

6.3.1 Championnats Grand-Est

Les pilotes désirant participer aux Championnats Grand-Est devront s'inscrire via le système internet Engage-Sports, accessible à l'adresse suivante : <http://ffm.engage-sports.com/>
Les modalités d'inscriptions seront communiquées aux pilotes, clubs et délégués, au plus tard le 10/01/2018. Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions.

6.3.2 Championnats et Trophées de Zone Alsace-Lorraine

Les pilotes désirant participer aux Championnats ou Trophées de la Zone Alsace-Lorraine devront s'inscrire via le système internet Engage-Sports, accessible à l'adresse suivante : <http://ffm.engage-sports.com/>
Les modalités d'inscriptions seront communiquées aux pilotes, clubs et délégués, au plus tard le 10/01/2018. La Commission de Motocross établira une liste de notoriété. Les pilotes y figurant ne seront pas autorisés à s'inscrire en catégorie Trophée.

Il n'y a pas de date de clôture des inscriptions. Néanmoins, la Commission de MX de examinera la liste des inscrits au 01/03/2018. Si besoin, elle corrigera les critères de sélections dans les différentes catégories, afin de les équilibrer. Ces éventuelles nouvelles conditions seront également appliquées aux pilotes s'inscrivant après le 01/03/2018.

6.3.3 Championnats et Trophées de Zone Champagne-Ardenne

Les pilotes désirant participer aux Championnats ou Trophées de la Zone Champagne Ardenne devront s'inscrire via le système internet de la Ligue, accessible à l'adresse suivante : <http://inscriptions.lmca.fr/>
Cette inscription comprend l'obtention d'un numéro au Championnat ou Trophée et la location à l'année d'un transpondeur. Le paiement s'effectue en ligne par carte bancaire pour un montant de 75€. La commission de motocross établira une liste de notoriété. Les pilotes y figurant ne seront pas autorisés à s'inscrire en catégorie Trophée.

6.4 Numéros de course

Les maillots floqués doivent porter le même numéro que la moto (y compris à l'entraînement).

6.4.1 Championnats Grand-Est

Les numéros de course seront attribués à l'année, via le système internet Engage-Sports.

Les pilotes pourront choisir leur N° de course, dans la limite des N° disponibles, et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1, à partir du 15/01/2018 : les pilotes ayant des N° « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 01/02/2018 : les pilotes préselectionnés, au vu des résultats 2017
- Priorité 3, à partir du 15/02/2018 : tous les autres pilotes

6.4.2 Championnats et Trophées de Zone Alsace-Lorraine

Les numéros de course seront attribués à l'année, via le système internet Engage-Sports. Il n'y aura pas de doublon dans les catégories suivantes réunies :

- Championnat OPEN MX1-MX2
- Championnat 125-2T
- TROPHEE OPEN MX1-MX2
- TROPHEE 125-2T
- VETERAN
- FEMININE

Pour ces catégories, les pilotes pourront choisir leur N° de course, dans la limite des N° disponibles, et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1, à partir du 15/01/2018 : les pilotes ayant des N° « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 01/02/2018 : les pilotes désirant conserver leur N° de course de l'une des quatre catégories, de la saison 2017
- Priorité 3, à partir du 15/02/2018 : tous les autres pilotes

Pour les autres catégories (85cc, 65cc, Quads, Sidecar) les pilotes pourront choisir leur N° de course dans la limite des N° disponibles, et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1 à partir du 15/01/2018 : les pilotes ayant des N° « Championnat de France »
- Priorité 2, à partir du 01/02/2018: les pilotes de la même catégorie, désirant conserver leur N° de course de la saison 2017
- Priorité 3, à partir du 15/02/2018 : tous les autres pilotes

Les délégués ci-dessous valideront les inscriptions et numéros des pilotes :

- Norbert WEBER Tel : 03.82.88.50.27 ou 06.08.55.80.70 - Courriel : webnor@aol.com
- Jean-Luc MULLER Tel : 06.09.42.32.48 - Courriel : jlmmuller@lmr-alsace.com

6.4.3 Championnats et Trophées de Zone Champagne-Ardenne

Les numéros de course seront attribués à l'année. La réservation s'effectue préalablement l'inscription au Championnat ou au Trophée.

- La réservation des numéros des catégories suivantes s'effectue auprès du Secrétariat Administratif de la Champagne Ardenne : 125cc Ligue, Open Ligue, Trophée 125cc, Trophée Open, Trophée Vétérans, Trophée Féminins, Trophée Motos Anciennes
- La réservation des numéros des catégories suivantes s'effectue auprès de Ludovic DANIEL : Kids 50cc, Kids 65cc, Kids 85cc et 85cc ESPOIRS.

Pour ces catégories, les pilotes pourront choisir leur numéro de course, dans la limite des numéros disponibles et selon les priorités suivantes :

- Priorité 1, le pilote ayant eu un numéro en 2017 et désirant le conserver doit effectuer sa réservation entre le 6 et 20 Décembre 2017. Le pilote n'étant pas inscrit en 2017 ou désirant changer de catégorie doit effectuer sa réservation en fonction des numéros disponibles.
- Priorité 2, à partir du 21 Décembre 2017 : Tous les numéros acquis en 2017 et non réservés deviennent définitivement libres.

Plaques et Numéros : voir tableau n°1

AUCUNE DEROGATION NE SERA DONNEE AUX PILOTES QUI PARTICIPENT AU CHAMPIONNAT DE FRANCE. La commission de cross veillera au respect de cette numérotation. A chaque épreuve :

Les pilotes hors ligue 125 et Open (hors championnat) ont des numéros de 900 à 999 (Numéro pair pour les 125cc et Impair pour les Open, de 900 à 950 pour les ligues et de 951 à 999 pour les Trophée). Ils doivent s'inscrire obligatoirement sur le site d'inscription en ligne de la Zone Champagne-Ardenne.

Les pilotes Kids, 85cc Ligue et Moto Anciennes hors ligue ont des numéros supérieurs à 100. Les maillots floqués doivent porter le même numéro que la moto (y compris à l'entraînement).

6.5 Nombre de pilotes admis

Le nombre de pilotes ou d'équipages admis à disputer chacune des épreuves de classement est limité à la capacité maximale du circuit, soit au maximum :

- 30 pilotes pour les catégories Quads et Sidecar
- 45 pilotes pour toutes les autres catégories

7 Engagements dans les épreuves de championnat

7.1 Championnats Grand-Est

Basé sur les championnats de Ligue Champagne-Ardenne et Alsace-Lorraine 2017, la Commission de Motocross constituera des listes de pilotes prioritaires, selon les nombres indiqués dans le tableau ci-dessous.

Ces pilotes bénéficieront de places réservées, jusqu'à J-21 avant chaque course du Championnat.

De J-20 à J-14, validation de tous les autres pilotes, dans l'ordre d'arrivée des demandes d'engagement

De J-13 à J-5, validation des pilotes suivants, avec possibilité d'appliquer une pénalité de 20€, à la discrétion du club organisateur.

J-4, 0h00, fermeture des engagements.

Dans tous les cas, le nombre de pilotes engagés dans chaque catégorie ne pourra pas dépasser les maximums indiqués ci-dessous.

Catégorie	Pilotes Prioritaires Zone Alsace-Lorraine	Pilotes Prioritaires Zone Champagne-Ardenne	Nombre Maximal de Pilotes
OPEN MX1-MX2	20	20	80
125-2T	20	20	80
85cc	10	10	40
65cc	10	10	40
QUADS	Non applicable	Non applicable	30
SIDECAR	Non applicable	Non applicable	30

7.2 Championnats et Trophées de Zone Alsace-Lorraine

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le système internet Engage-Sports et uniquement après validation de l'inscription aux championnats.

Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 40 € par course, pour toutes les catégories, sauf,
- 28 € par course, pour la catégorie 85cc et 65cc
- 20 € : Démonstration 50cc

Le club organisateur acceptera toutes les demandes d'engagement des pilotes inscrits aux championnats et classements annexes, émis avant la date de clôture des engagements.

La date de clôture des engagements est fixée à 13 jours avant l'épreuve, soit J-13 Passée cette date :

- les droits seront majorés de 20€
- les clubs peuvent refuser l'engagement d'un pilote.
- les clubs peuvent engager des pilotes hors championnat et/ou hors ligue Les engagements seront clos, quatre jours (J-4) avant la date de l'épreuve.

Les confirmations d'engagement seront envoyées par e-mail à chaque pilote, dès validation de son engagement. Les documents utiles, tel que le règlement particulier et les horaires, seront accessibles sur le système internet de gestion des engagements.

7.3 Championnats et Trophées de Zone Champagne-Ardenne

L'engagement des pilotes aux épreuves se fera sur le site internet <http://inscriptions.lmca.fr/> et uniquement après validation de l'inscription aux Championnats ou Trophées.

Les droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 33 € par course, pour toutes les catégories, sauf,
- 25 € par course, pour les catégories 85cc et 65cc,
- 20 € pour les Kids 50cc.

A partir de 21 jours avant l'épreuve, les droits seront majorés.

50 € pour toutes les catégories, sauf, pour les Kids 50 à 30 €.

A partir de 15 jours avant l'épreuve, les pilotes Hors Ligue/Hors Championnat auront la possibilité de s'inscrire si les plateaux ne sont pas complets, aux montants suivants :

- 45 € : Championnats 125cc et Open, Trophées 125cc, Open, Vétérans, Féminins et Motos Anciennes
- 40 € : Championnat 85cc et Kids 85cc
- 32 € : Kids 65cc
- 22 € : Kids 50cc

Les engagements seront clos, à trois jours (J-3) avant l'épreuve.

Les confirmations d'engagement et les horaires de la manifestation seront envoyés par le club en courrier postal.

7.4 Pilote souhaitant déclarer forfait

Le pilote qui ne pourra pas se rendre à une épreuve devra déclarer forfait sur le site internet de chaque Championnat ou Zone.

Si le forfait intervient après la date de clôture des engagements, le pilote devra prévenir le club par téléphone et confirmer son forfait par écrit auprès du club.

Tout pilote qui déclare forfait devra fournir un justificatif valable (exemple : certificat médical, courrier officiel etc.). Dans le cas contraire, le droit d'engagement sera encaissé. La décision de rembourser ou non le pilote sera prise par le club, après étude du justificatif fourni.

Sur tout forfait un droit administratif pourra être retenu. Aucun remboursement ne sera effectué si le pilote déclare forfait après l'épreuve.

Le pilote s'excusant moins de 13 jours avant l'épreuve ne pourra participer à aucune autre épreuve organisée le même jour ou week-end.

Les sanctions encourues pour un double engagement sont celles figurant dans le règlement des championnats de France. Après toute absence pour raison de santé, les ligues auront la possibilité de convoquer l'intéressé devant un médecin fédéral pour s'assurer de son aptitude à la reprise de la compétition.

7.5 Sponsoring

Les pilotes et organisateurs respecteront les engagements de la LMGE en matière de sponsoring.

8 Contrôle technique

Application du § Contrôle Technique du Règlement Général des Championnats de France de Motocross, version 2018, sauf pour les points notifiés ci-dessous.

Un Commissaire Technique, chargé du marquage et de la vérification des machines, sera obligatoirement désigné par le Collège Technique de la LMGE, dans toutes les épreuves de Championnat.

8.1 Obligations de la ligue et du club

8.2 Horaires

8.3 Classes

8.4 Plaques numérotées

8.5 Contrôle du niveau sonore des machines

8.6 Tuyaux d'échappement

8.7 Carburant

8.8 Casque et équipements

8.9 Contrôle des machines et identification

8.9.1 Identification des machines

8.9.2 Poids minimum des machines de motocross

8.9.3 Concurrent ne possédant qu'une machine

8.9.4 Concurrent possédant deux machines

8.9.5 Concurrent ayant ses deux machines rendues inutilisables

8.9.6 Contrôle des machines



Facebook : Yamaha TMS officiel

Concessionnaire Exclusif **YAMAHA**

ZAC du Val Marie
57100 THIONVILLE

03 82 88 45 96

DAINESE
SHOEI
IXON



MOTOMAX METZ



aprilia

Indian Metz
MOTORCYCLE



PIAGGIO



GILERA



MOTO GUZZI

Vespa

DAINESE



f motomax.metz

6, RUE PRÉ TALANGE - 57140 WOIPPY
03 87 31 39 30

8.10 Mise en parc fermé à l'issue de la dernière manche

La mise en parc fermé à l'issue de la dernière n'est pas d'application dans le présent règlement. Toutefois, si besoin, le Délégué ou le Commissaire Technique peuvent soumettre cette possibilité au Jury.

9 Installations

9.1 Parc coureurs

Il sera plat et suffisamment grand pour recevoir tous les pilotes, selon les catégories prévues et ne devra en aucun cas être fermé à clef.

Prévoir un panneau d'affichage dans le parc-coureurs. Aire de nettoyage obligatoire.

Il est rappelé que les machines doivent être poussées dans le parc-coureurs. Toutefois, en fonction de la configuration du circuit, le délégué pourra aménager cette règle.

9.2 Parc d'attente

Le club devra prévoir 1 commissaire sportif et 1 commissaire technique responsable du parc d'attente.

Le parc d'attente sera prévu à proximité de la ligne de départ, de façon à ce que les pilotes puissent y accéder sans avoir à emprunter la piste. Une pendule avec les secondes en état de marche sera placée bien en évidence à l'entrée du parc (heure fournie par le service de chronométrage).

Il devra être clos afin d'interdire son accès aux personnes étrangères à l'organisation.

Il devra être aménagé de manière à ce que les pilotes puissent y poser leur machine (boxes séparés avec des barrières en bois ou métalliques). Les machines devront obligatoirement stationner dans les boxes.

L'organisateur devra prévoir des plaques numérotées qui y seront posées avant le début de la manifestation.

Un mécanicien par pilote y sera admis.

10 Déroulement de la manifestation

10.1 Sécurité

Le service médical doit être opérationnel dès le début des essais de la manifestation. Sur le circuit seront présents :

- un médecin,
- des secouristes en nombre suffisant,
- 1 ambulance.

La sécurité et la signalisation sur le circuit doit être assurée par des commissaires.

10.2 Sonorisation

La sono doit pouvoir fonctionner au plus tard 30mn avant le départ des premiers essais le jour de la manifestation.

10.3 Horaires

Les horaires sont fixés dans le règlement particulier de chaque épreuve, après validation par la Commission de Motocross.

Un intervalle de 45mn minimum devra être respecté entre les séances d'essais, entre le dernier essai et la 1ère manche, ainsi qu'entre chaque manche.

Les horaires seront organisés de manière à démarrer la dernière manche des Championnats avant 18h00.

10.4 Essais et courses qualificatives

Se référer aux règles particulières de chaque championnat.

A l'issue des qualifications, aucun pilote non-qualifié ne sera éliminé. Les pilotes non-qualifiés participeront aux manches consolantes prévues ou seront reversés dans une catégorie non pleine, sans droit d'engagement supplémentaire.

10.5 Départ

10.5.1 Procédure de mise en place dans le parc d'attente

Les machines seront placées dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Sauf autres dispositions prévues dans les règles particulières, le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée. Les pilotes qui arriveront après la fermeture ne seront pas autorisés à prendre le départ sur décision du directeur de course ou du délégué.

10.5.2 Procédure de mise en grille et de départ

Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche. Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés ou, à défaut, en fonction des classements généraux. Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté.

10.5.3 Grille de départ

La grille à éléments individuels tombant du côté des pilotes et un dispositif anti-recul devant être placé à 3 mètres en arrière de la grille sont obligatoires pour tous les championnats de la LMGE. Pour les grilles comptant seulement 30 places, les départs se feront sur 2 lignes. Les pilotes se mettront en 2ème ligne lorsque la première sera complètement occupée.

Pour les sidecars et les quads, les pilotes de la 2ème ligne devront obligatoirement se positionner dans l'alignement des pilotes de la 1ère ligne.

10.5.4 Procédure de départ

Le départ sera donné obligatoirement à la grille par le Directeur de Course ou son assistant. Le mécanisme de déclenchement de la grille devra être masqué à la vue de tous. Avant et au moment du départ, il est interdit à quiconque d'accéder à l'espace situé en avant de la grille. Avant et au moment du départ, seuls les pilotes pourront accéder derrière la grille et modifier leur place de départ sans utiliser d'outil. En cas de non-respect de ces prescriptions, une amende de 75 € sera infligée au pilote et retenue sur ses prix d'arrivée. Le responsable du parc d'attente devra faire respecter cette clause. La roue avant de la moto ne devra pas être à plus de 50cm de la grille à partir du moment où le panneau « 15 secondes » sera présenté.

Dès que toutes les motos seront sur la ligne de départ, le starter présentera immédiatement un panneau indiquant "15 secondes" pendant 15 secondes.

A la fin des 15 secondes, il présentera un panneau indiquant "5 secondes" et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" ait été montré.

Le Directeur de Course signalera aux Commissaires Sportifs, aux fins de sanctions, tout coureur qui partirait avant le signal ; les sanctions prises pourront être d'ordre sportif (déclassement, pénalisation en tours ou temps) et d'ordre pécuniaire (amende).

10.5.5 Faux départ

Tout faux départ sera indiqué en brandissant un drapeau rouge. Les coureurs ayant pris le départ devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible.

10.6 Durée des épreuves

Le temps pour chacune des épreuves ou manches des différents Championnats est fixé dans les règles particulières prévues pour chacun d'eux. L'arrêt de chaque manche sera prononcé lorsque le concurrent de tête franchira pour la première fois la ligne d'arrivée après l'expiration du temps imparti pour la manche. Si une course est arrêtée à n'importe quel moment pendant la première moitié du temps imparti, elle sera recommencée. Les coureurs se rendront directement au parc des coureurs, et le nouveau départ sera donné 30mn après l'arrêt de la course. Le changement de moto est autorisé. Le choix devra être fait 10mn avant le nouveau départ.

Si une course est arrêtée après que la moitié du temps imparti se soit écoulée, la course sera considérée comme terminée. L'ordre final sera déterminé par le classement des coureurs lors du tour précédant l'arrêt de la manche.

A l'exception d'un faux départ, une course ne peut être recommencée qu'une seule fois. S'il est nécessaire d'arrêter une course une deuxième fois, et si la moitié du temps imparti ne s'est pas écoulé, la course sera considérée comme nulle et non avenue.

10.7 Classement

Dans chaque épreuve de Championnat, chacune des manches est considérée comme une course en soi, et les pilotes sont classés suivant leur ordre d'arrivée.

Pour chacune des manches de Championnat, le barème des "points-Championnats" sera le suivant (sous réserve de dispositions propres prévues dans les règles particulières) :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	50	46	43	40	37	34	31	29	27	25	23	21	19	17	16
Place	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Points	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour être classés, les pilotes devront avoir effectué au moins un tour.

En cas d'ex æquo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

En cas d'ex æquo au classement du Championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes.

En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

10.8 Prix d'arrivée

Les indemnités sont à la charge du club organisateur. Elles sont versées par catégorie et par manche. Les indemnités sont distribuées uniquement aux pilotes sur présentation des licences. Aucune indemnité ne sera remise ultérieurement.

Les pilotes hors ligue n'ont pas d'indemnités, sauf si le club en prévoit une spécifiquement pour eux.

10.9 Disqualification

Toute aide extérieure sur le parcours est interdite, sauf si elle est apportée par un Commissaire placé par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Pendant les courses, un pilote ne peut s'arrêter que dans la zone de réparation. Durant les courses, l'intervention d'un mécanicien ne pourra s'exercer que dans les limites de la zone de réparation.

L'intervention d'un manager en dehors de la zone de panneutage, pour quelque raison que ce soit, est interdite.

La communication radio ou l'utilisation de télémétrie : du pilote avec son manager, son mécanicien ou toute autre personne est strictement interdite sur toutes les épreuves.

Le non-respect de l'une de ces 4 règles entraînera la disqualification du pilote pour la manche. D'autre part, tout pilote qui aura volontairement "coupé" le parcours et gagné ainsi une ou plusieurs places sera exclu de la manche dans laquelle il aura commis cette infraction.

Si le fait se produit pendant les essais chronométrés, le pilote incriminé sera classé le dernier de ces essais.

10.10 Réclamation

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses du titre III, section 1 du Code Sportif National et accompagnées d'une caution de 75 €. Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps. Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme, ou versée au pilote contraint au démontage, si la conformité est reconnue.

10.11 Annulation d'une épreuve

En cas d'annulation, les droits d'engagement des pilotes seront remboursés si aucun essai n'a été organisé. A partir du moment où les essais libres et/ou qualificatifs ont débuté, aucun remboursement ne sera possible et les droits d'engagement seront reversés aux clubs organisateurs. Les pilotes ne toucheront aucune prime si l'annulation intervient avant la 1ère manche sauf si l'annulation est imputable à l'organisateur.

11 Classements généraux des championnats

11.1 Changement de catégorie

Tout pilote désirant changer de catégorie en cours de saison devra en faire la demande auprès de la Commission de Motocross. Si le changement est accepté, il ne cumulera pas les points obtenus dans son ancienne catégorie mais pourra prétendre aux points marqués dans sa nouvelle catégorie.

11.2 Récompenses de fin de saison

Les pilotes suivants seront récompensés en fin de saison, selon les classements généraux établis dans chaque catégorie.

Championnats Grand Est	
Championnat Grand Est Open MX1-MX2	1 coupe aux 3 premiers MX1 1 coupe aux 3 premiers MX2
Championnat Grand Est 125cc-2T	1 coupe aux 3 premiers
Championnat Grand Est 85cc-2T	1 coupe aux 3 premiers Espoirs 1 coupe aux 3 premiers Kids
Championnat Grand Est 65cc-2T	1 coupe aux 3 premiers
Championnat Grand Est Sidecar	2 coupes aux 3 premiers
Championnat Grand Est Quads A	1 coupe aux 3 premiers
Trophée Grand Est Quads B	1 coupe aux 3 premiers

Championnats et Trophées de Zones	Zone Alsace-Lorraine	Zone Champagne-Ardenne
Championnat Open MX1-MX2	1 coupe aux 3 premiers MX1 1 coupe aux 3 premiers MX2	1 coupe aux 3 premiers MX1 1 coupe aux 3 premiers MX2
Championnat 125cc-2T	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Championnat 85cc-2T	1 coupe aux 3 premiers Espoirs 1 coupe aux 3 premiers Kids	1 coupe aux 3 premiers Espoirs 1 coupe aux 3 premiers Kids
Championnat 65cc-2T	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Trophée Open MX1-MX2	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Trophée 125cc-2T	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Trophée Féminines	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Trophée Vétérans	1 coupe aux 3 premiers	1 coupe aux 3 premiers
Trophée Motos Anciennes	/	1 coupe au premier de chaque catégorie

Les classements généraux des catégories Trophée Open MX1-MX2 et Trophée 125cc-2T comporteront les N° de département d'appartenance des clubs de chaque pilote.

Les classements provisoires et finaux seront transmis aux Comités Départementaux.



Médailles, Trophées & Coupes sportives

Objets publicitaires



20, Bld Jean Jaurès - 54510 TOMBLAINE - Tel. 03.83.29.01.01 - Fax 03.83.21.00.11
Email : jse@wanadoo.fr - Site : www.jse.fr

K P Rénovation
Alsace

Devis gratuit !

06.79.32.43.76

Tous travaux de rénovation
Aménagement de combles - Agencement intérieur
Isolation - Menuiserie intérieure
Gros oeuvre - Piscines

www.kprenovation.com

11.3 Ex aequo

En cas d'ex aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex aequo subsistent, par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le Championnat.

12 Sélection pour les épreuves par équipes ou détections

Les pilotes sélectionnés pour une course par équipe ou un stage de détection auront l'obligation d'y participer. La Commission choisira les pilotes en tenant compte de leur classement dans les différents Championnats, de leur forme du moment, des circuits où sont organisées les épreuves et de leur comportement d'une manière générale.

Ils devront obligatoirement prévenir les organisateurs auprès desquels ils se seraient préalablement engagés.

Un pilote ainsi choisi qui refuserait de participer à la compétition pour laquelle il a été désigné, sans motif dûment justifié, ne sera pas autorisé à participer le même jour à une autre épreuve motocycliste.

13 Application du règlement

Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le Jury de l'épreuve a toujours le droit de prendre les décisions d'urgence en cas de force majeure ou de sécurité.

Tous les points non prévus au présent règlement seront étudiés par la Commission de Motocross de la LMGE.

Toute contestation ou litige s'y rapportant sera soumis au Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage.

Les clubs et les coureurs qui ne respecteraient pas le présent règlement pourront être pénalisés.

14 Signification des drapeaux 26

NATIONAL	Signal du départ d'une course.
VERT	Piste libre.
DRAPEAU ROUGE	Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.
JAUNE (IMMOBILE)	Danger, ralentir et défense de dépasser. Pour ne pas risquer de lui faire perdre sa signification, l'usage du drapeau jaune immobile ne devra pas excéder le temps nécessaire au dégagement de la route ou de la piste.
JAUNE (AGITE)	Danger grave, soyez prêt à stopper. Défense de dépasser et de sauter. Le drapeau jaune agité est utilisé lorsque l'accident vient de se produire et s'il présente un certain caractère de gravité ou d'encombrement important de la piste.
BLEU (IMMOBILE)	Un concurrent de la tête de course rattrape un concurrent attardé et le suit de près.
BLEU (AGITE)	Un concurrent de la tête de course cherche à doubler un concurrent attardé. Ce dernier doit garder sa trajectoire et le laisser passer.
JAUNE AVEC BANDES VERTICALES ROUGES (FIXE)	Utilisé dans les courses mixtes. Attention ! piste glissante, changement d'adhérence.
BLANC	Informe les concurrents que des moyens de secours humain ou matériels sont sur la piste. Danger grave, soyez prêt à stopper. Défense de dépasser. Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours.
BLANC AVEC UNE CROIX DE ST ANDRE ROUGE (FIXE) (MOTOCROSS)	Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser, le pilote n'est pas autorisé à sauter.
BLANC AVEC UNE CROIX ROUGE (FIXE) (SUPERCROSS)	Présence d'un blessé ou de personnel d'urgence sur le circuit. Réduire votre vitesse. Les sauts et les whoops doivent être négociés séparément et enroulés jusqu'à la sortie de la zone concernée.
NOIR ACCOMPAGNE D'UN NUMERO (FIXE)	Pour le concurrent portant ce numéro, le pilote doit sortir de la piste et ne pourra plus repartir.
NOIR AVEC UN DISQUE ORANGE ACCOMPAGNE D'UN NUMERO(FIXE)	Le conducteur portant ce numéro doit immédiatement quitter la piste.
A DAMIERS NOIRS ET BLANCS (AGITE)	Signal d'arrêt à la fin de course ou de fin de séance d'essai.

Les dimensions des drapeaux doivent être d'environ 750 x 600mm.

Pour les épreuves se déroulant la nuit, des panneaux rétro réfléchissants de couleurs identiques remplaceront les drapeaux.

15 Environnement

Les clubs organisant une épreuve de Championnat ou Trophée devront être sensibilisés à tout ce qui touche à l'environnement et devront suivre les obligations et recommandations suivantes : Obligations :

- Les pilotes doivent utiliser un tapis environnemental pour les travaux de mécanique. Toute infraction sera pénalisée par une amende de 50 €.
- Prévoir et disposer de containers en nombre suffisant dans le paddock pour les huiles et carburant usagés ou autres matières toxiques. Les pneus usés restent à la charge des pilotes.
- Etre attentif au niveau sonore de la sonorisation et positionner les haut-parleurs en direction du centre du circuit.
- Prévoir des points d'eau à usage des pilotes et de leurs équipes.
- Prévoir des parkings en nombre suffisant pour éviter tout stationnement sauvage.
- Procurer à chaque participant des sacs poubelles.
- Prévoir et disposer des poubelles en nombre suffisant dans la zone public, le paddock et les parkings voitures.
- Informer régulièrement le public des règles à observer relatives à l'environnement par des slogans de sensibilisation et insérer ceux-ci dans le programme de la manifestation.

Recommandations :

- Prévoir une aire de nettoyage des motos munie d'un système de décantation pour la collecte des déchets d'hydrocarbures.
- Signaler de façon suffisante l'emplacement des sanitaires pour le public et les participants.
- Signaler de façon suffisante l'emplacement des containers pour les huiles et carburant usagés ou autres matières toxiques.

L'UTILISATION D'UNE MINI-MOTO OU TOUT ENGIN A MOTEUR EST INTERDITE DANS L'ENCEINTE DU CIRCUIT, SOUS PEINE DE SANCTION.

TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.



Consommations mixtes : 6,9-11,9 l/100 km - CO₂ : 180-278 g/km.

Nouvelle Classe X. Unique en son genre.

Mercedes-Benz




Paul KROELY Automobiles
 NANCY / LAXOU - 03 83 98 98 98

www.paul-kroely-automobiles.fr

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la LMGE.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat OPEN MX1-MX2	Scratch	MX1 : Classe 3-4	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
		MX2 : Classe 2		
Championnat 125cc-2T	Scratch	125cc 2T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Championnat 85cc	Scratch	Espoirs 85cc 2T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	9 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.
		Kids 85cc 2T		12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours.
Championnat 65cc	Scratch	65cc 2T	NJ1, NJ2, NJ3	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.

2 Déroulement

La répartition des pilotes par série se fera selon le classement provisoire. Pour la 1^{ère} épreuve un tirage au sort sera effectué. Chaque série disputera une séance d'essais libres et une séance d'essais chronos, selon les durées du tableau suivant. Les changements de groupe sont interdits. La séance d'essais chronos sert de qualification. Les pilotes qualifiés disputeront les manches de Championnat. Les pilotes non-qualifiés sont admis en Consolante. L'ordre d'entrée en grille des manches correspondra à l'ordre des temps réalisés aux essais chronométrés. Chaque zone (Champagne-Ardenne et Alsace-Lorraine) aura un nombre minimal de pilotes qualifiés.

Catégorie	Nb séries	Essai libre	Essai chrono	Qualifiés par série	Qualifiés minimum de chaque zone	Manches Championnat	Manches Consolantes
Championnat OPEN MX1-MX2	2	15'	15'	20	15	2x20'+1T	2x15'+1T
Championnat 125cc-2T	2	15'	15'	20	15	2x20'+1T	2x15'+1T
Championnat 85cc	1	10'	10'	40	15	2x15'+1T	---
Championnat 65cc	1	10'	10'	40	15	2x8'+1T	---

3 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex aequo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- Championnat 85cc : 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers,
- Consolante OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Consolante 125 2T: 1 coupe aux 3 premiers,

4 Prix

Chaque épreuve sera dotée de 1.500 Euros , soit 375 Euros pour chaque manche Championnat OPEN MX1-MX2 et 125-2T , suivant le barème ci-dessous :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Prix(€)	70	50	40	35	30	25	20	18	16	14	13	12	12	10	10

Les indemnités sont distribuées uniquement aux pilotes, sur présentation des licences, le soir de chaque épreuve. Aucune indemnité ne sera remise ou envoyée ultérieurement.

CALENDRIER GRAND EST 2018

Version du 21/12/17
La version définitive sera sur le site Engage Sport

GRAND EST										
Date	Club organisateur	Lieu	Dpt	Autre championnat	KIDS 65cc	CHPT 85cc	CHPT 125cc	CHPT OPEN MX1-MX2	QUAD	SIDE CAR
01 et 02/04/18	M.C. ST MIHIEL	ST MIHIEL	55	Chpt France National MX2					X	X
22/04/18	MC DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	8	Chpt France Motos Anciennes						X
22/04/18	MC LA VALTOLINE	VERDUN	55					X		
10/05/18	UM MARNE	FRESNE LES REIMS	51					X		X
13/05/18	MC VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	67					X		X
27/05/18	MC MANRE	MANRE	8	Chpt GRAND EST	X	X	X	X		
09 et 10/06/18	MC EVASION 55	COMMERCY	55						X	X
17/06/18	M.C MOTHERN	MOTHERN	67	Chpt GRAND EST	X	X	X	X		
30/06 - 01/07/18	MC SPINALIEN	EPINAL	88	Chpt GRAND EST	X	X	X	X	X	
11/08/18	TEAM MENUU MC	SAINTE MENEHOULD	51	Nocturne						X
02/09/18	MC RIEDELITZ	RIEDELITZ	67					X	X	
08/09/18	M.C. ST MIHIEL	ST MIHIEL	55	Nocturne					X	
16/09/18	MC LEYVILLER	LEYVILLER	57						X	
23/09/18	MC MOSELLE	ROZERIEULLE	57						X	

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO.

Les épreuves des différents Championnats de la LMGE sont ouvertes aux pilotes des autres ligues.

Les pilotes Quads ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent.

Les équipages Sidecar figureront au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent.

Un titre de Champion de la LMGE sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat QUADS A	Scratch	Minimum 125-2T ou 250-4T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée QUADS B				
Championnat SIDECAR	Scratch	350cc-2T à 750cc-2T < 1000cc-4T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Pilote : 17 ans révolus Passager: 15 ans révolus

2 Formule

Les Championnats Quads et Sidecar 2018 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier. Pour chaque catégorie, la Commission de Motocross déterminera le nombre d'épreuves retenues pour l'établissement des classements généraux, au plus tard le 10/01 de la saison à venir.

3 Déroulement

Une seule série est prévue pour chacune des catégories.

Les pilotes Quads disputeront une seule séance d'essais. Les 5 premières minutes seront libres. Les 10 dernières minutes seront chronométrées.

Les équipages Sidecar disputeront une séance d'essais libres et une séance d'essais chronos, selon les durées du tableau suivant.

La séance d'essais chronométrée déterminera l'ordre d'entré en grille de l'ensemble des manches.

Catégorie	Nb séries	Essai libre	Essai chrono	Qualifiés par série	Manches Championnat
Quads A et B	1	10'	10'	30	3 x 15'+1T
Sidecar	1	10'	10'	30	3 x 15'+1T

4 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat QUADS A : 1 coupe aux 3 premiers
- Trophée QUADS B : 1 coupe aux 3 premiers,
- Championnat SIDECAR : 2 coupes aux 3 premiers



1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la zone Alsace-Lorraine ou de la zone Champagne-Ardenne.

Les épreuves des différents Championnats des deux Zones de la LMGE sont ouvertes aux pilotes de l'autre zone, ainsi qu'aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de chaque Zone sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat 85cc	Scratch	Espoirs 85cc 2T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	9 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.
		Kids 85cc 2T		12 ans révolus à 15 ans au 01/01 de l'année en cours.
Championnat 65cc	Scratch	65cc 2T	NJ1, NJ2, NJ3	7 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.

La catégorie suivante participera à des démonstrations, sans classement cumulé et sans attribution de titre

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Démonstration 50cc	Aucun	50cc à 85cc 2T	NJ1, NJ2, NJ3	6 ans révolus à 11 ans au 01/01 de l'année en cours.

2 Formule

Les Championnats de Zones Educatifs 2018 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

Pour chaque catégorie, dans chaque zone, la Commission de Motocross déterminera le nombre d'épreuves retenues pour l'établissement des classements généraux, au plus tard le 10/01 de la saison à venir.

3 Déroulement

Une seule série par catégorie sera prévue.

Chaque catégorie disputera une séance d'essais libres et une séance d'essais chronos, selon les durées du tableau suivant. La séance d'essais chronos sert de qualification et d'ordre d'entrée en grille pour les manches.

Catégorie	Nb séries	Essai libre	Essai chrono	Qualifiés par série	Manches Championnat	Démonstrations
Championnat 85cc	1	10'	12'	40	2x15'+1T	---
Championnat 65cc	1	10'	10'	40	2x12'+1T	---
Démonstration 50cc	1	---	---	---	---	3 ou 4 x 8'

4 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex aequo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat 85cc: 1 coupe aux 3 premiers Espoirs, 1 coupe aux 3 premiers Kids
- Championnat 65cc : 1 coupe aux 3 premiers,
- Démonstration 50cc : à la discrétion du club

1 Coureurs admis

Peuvent prétendre participer à ces Championnats tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM, Inter, LUE, NJ ou NCO, et membre d'un club de la zone Alsace-Lorraine ou de la zone Champagne-Ardenne.

Les épreuves des différents Championnats des deux Zones de la LMGE sont ouvertes aux pilotes de l'autre zone, ainsi qu'aux pilotes des autres ligues. Ils ne figureront pas au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent. Ils ne bénéficieront pas des primes de résultat correspondantes.

Un titre de Champion de chacune des Zones sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Championnat OPEN MX1-MX2	Scratch	MX1 : Classe 3-4	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
		MX2 : Classe 2		
Championnat 125cc-2T	Scratch	125cc 2T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales

Un titre de Vainqueur de Trophée de chacune des Zones sera attribué dans les catégories mentionnées dans le tableau suivant :

Catégorie	Classement	Classe ou cylindrée	Licence	Age
Trophée OPEN MX1-MX2	Scratch	Classe 2-3-4	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée 125cc-2T	Scratch	125cc 2T	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée Féminine	Scratch	Classe 2-3-4	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales
Trophée Vétéran	Scratch	Classe 2-3-4	NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	38 ans révolus et plus au 01/01/2018
Trophée Motos Anciennes (Zone Champagne-Ardenne)	Scratch	Classe 2-3-4	MATT (Motos avant 1984) NJ3, NCO, LUE, INJ, INT	Selon règles fédérales

2 Formule

Les Championnats de Zones 2018 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

Pour chaque catégorie, dans chaque zone, la Commission de Motocross déterminera le nombre d'épreuves retenues pour l'établissement des classements généraux, au plus tard le 10/01 de la saison à venir.

3 Déroulement

3.1 Principe

Tous les pilotes des catégories citées au §1 peuvent être répartis dans toutes les séries d'essais.

Le club organisateur prévoira le nombre de séries en fonction du nombre de catégories inscrites à son épreuve, suivant le tableau ci-dessous

Nombre de Catégories	Nombre de séries d'essais
6	4 ou 5
5	3 ou 4
4	3 ou 4

Pour chacune des possibilités, le club prévoira une grille horaire spécifique, jointe au règlement particulier.

3.2 Constitution des Séries pour les Essais Libres et Chronos

Les séries seront constituées, suivant le nombre de pilotes présents dans chacune des catégories, de manière à équilibrer le nombre et le niveau des pilotes.

3.3 Qualifications pour les Manches

Chaque série disputera une séance d'essais libres de 10' et une séance d'essais chronos de 15'. Les changements de groupe sont interdits. Les différentes séries d'essais se dérouleront de manière rapprochée, afin de limiter les

effets d'une éventuelle dégradation de la piste. La séance d'essais chronos sert de qualification et d'ordre d'entrée en grille pour les manches.

Toutes séries mélangées, les pilotes seront qualifiés selon le tableau ci-dessous :

Dénomination des Manches	Qualifiés d'office	Qualifiés	Manches
Championnat OPEN MX1-MX2	15 premiers du classement provisoire Chpt Open	Meilleurs Chronos des Pilotes Chpt et Trophée OPEN	2x20'+1T
Championnat 125cc-2T	15 premiers du classement provisoire Chpt 125-2T	Meilleurs Chronos des Pilotes Chpt et Trophée 125-2T	2x20'+1T
Trophée OPEN MX1-MX2	0	Pilotes suivants : Chpt et Trophée OPEN	2x15'+1T
Trophée 125cc-2T	0	Pilotes suivants : Chpt et Trophée 125-2T	2x15'+1T
Vétéran-Féminine-Consolante	0	Vétérans Féminines Tous les pilotes non-qualifiés	2x15'+1T
Trophée Motos Anciennes	0	Tous les pilotes	2x12'+1T

Le nombre total de pilotes qualifiés pour chaque manche est égal à la capacité maximale du circuit, soit 45 au maximum

Si le nombre de séries d'essais est inférieur à 5, les pilotes des manches Trophée Open et 125-2T seront réunis en une seule série, puis, si besoin, ils seront également regroupés avec les pilotes Féminines et Vétérans.

3.4 Points

Chaque pilote se verra attribuer des points par manche, selon le barème prévu, suivant le classement des pilotes de sa catégorie, en classant d'abord les pilotes ayant participé aux manches Championnats OPEN et 125-2T, puis les pilotes ayant participé aux manches Trophées OPEN et 125-2T.

4 Récompenses

La présence des pilotes récompensés est obligatoire lors de la remise des prix. Les classements généraux de chaque épreuve seront établis par addition des points obtenus lors des différentes manches. En cas d'ex æquo, le meilleur résultat de la dernière manche est prédominant.

L'organisateur distribuera au minimum les prix suivants lors de la remise des prix (en fonction du classement de la journée) :

- Championnat OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers MX1, 1 coupe aux 3 premiers MX2
- Championnat 125 2T : 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée 125 2T: 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée Féminine: 1 coupe aux 3 premières,
- Trophée Vétéran: 1 coupe aux 3 premiers,
- Trophée Motos Anciennes : 1 coupe aux 3 premiers,

Facultatif :

- Manches Trophée OPEN MX1-MX2 : 1 coupe aux 3 premiers,
- Manches Trophée 125 2T: 1 coupe aux 3 premiers,

5 Prix

Pour la Zone Champagne-Ardenne uniquement, chaque épreuve sera dotée de 1.100 Euros , soit 275 Euros pour chaque manche Championnat OPEN MX1-MX2 et 125-2T , suivant le barème ci-dessous :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prix(€)	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10

Les indemnités sont à la charge du club. Elles sont distribuées uniquement aux pilotes, sur présentation des licences, le soir de chaque épreuve. Aucune indemnité ne sera remise ou envoyée ultérieurement.

Attribution des points en motocross et prairie

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e
Points/Manche	50	46	43	40	37	34	31	29	27	25	23	21	19	17	16

Place	16 ^e	17 ^e	18 ^e	19 ^e	20 ^e	21 ^e	22 ^e	23 ^e	24 ^e	25 ^e	26 ^e	27 ^e	28 ^e	29 ^e	30 ^e
Points/Manche	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

1 point après le 30^e

Récompenses Open et 125cc Ligue en € (Zone Champagne-Ardenne uniquement)

Place	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	Total
Motocross / manche	60	50	40	35	25	20	15	10	10	10	275



Bogdan Krajewski



Ouverture espace tout terrain

BIHR - BUD RACING - SIDI - PROGRIPP - SUPERPROX - DID
MICHELIN - PIRELLI - METZELER - MOTUL - IPONE

Remise accordée aux licenciés FFM

Concessionnaire : DERBI - SYM - RIEJU - SWM



03 83 21 58 80 - 42 avenue Foch - 54270 ESSEY LES NANCY

CALENDRIER ZONE MX ALSACE-LORRAINE 2018

Version du 21/12/17
La version définitive sera sur le site Engage Sport

ZONE ALSACE-LORRAINE												
Date	Club organisateur	Lieu	Dpt	Autre championnat	Demo 50cc	KIDS 65cc	CHPT 85cc	CHPT 125cc	CHPT OPEN MX1 - MX2	Trophée 125cc	Trophée OPEN MX1 - MX2	VETERAN + FEMININ
01 et 02/04/18	M.C. ST MIHIEL	ST MIHIEL	55	Chpt France National MX2		X	X	X	X	X	X	X
22/04/18	MC LA VALTOLINE	VERDUN	55					X	X	X	X	X
29/04/18	TTMC	HOMBOURG BUDANGE	57	Chpt France Vétéran				X	X	X	X	
28 et 29/04/18	MC LUNEVILLE	JUVAINCOURT	88	Chpt France supermotard								
01/05/18	MC 3 FRONTIERES	BURE	57			X		X	X	X	X	X
05 et 06/05/18	U M B	BITCHE	57	Chpt France Elite + Junior + Espoir 85								
13/05/18	MC VALLEE DE LA BRUCHE	BOURG BRUCHE	67					X	X	X	X	X
20/05/18	MC ZORN	STEINBOURG	67	Chpt France National MX2	X	X		X	X	X	X	
09 et 10/06/18	MC EVASION 55	COMMERCY	55		X	X	X	X	X	X	X	X
23 et 24/06/18	MC ST DIÉ	BRUYERES	88	Chpt France MX Féminin	X	X	X	X	X	X	X	X
08/07/18	MC 3 LYS	BARTENHEIM	68	Chpt France Quad Elite			X		X	X	X	
13, 14 et 15/07/18	MC LA VALTOLINE	VERDUN	55	Master Kid								
02/09/18	MC RIEDELSELTZ	RIEDELSELTZ	67		X	X	X	X	X	X	X	X
08/09/18	M.C. ST MIHIEL	ST MIHIEL	55	Nocturne		X	X	X	X	X	X	X
16/09/18	MC LEVILLER	LEVILLER	57			X	X	X	X	X	X	X
23/09/18	MC MOSELLE	ROZERIEULLE	57				X	X	X	X	X	X
30/09/18	MC STANISLAS	NANCY	54		X	X	X	X	X	X	X	X
14/10/18	MC ANDELAU	EPPFIG	68	COURSE SUR PRAIRIE								

CALENDRIER ZONE MX CHAMPAGNE ARDENNE 2018

Version du 21/12/17

La version définitive sera sur le site de la Ligue

Zone Champagne-Ardennes													
Date	Club organisateur	Lieu	Dpt	Autre championnat	Demo 50cc	KIDS 65cc	CHPT 85cc	CHPT 125cc	CHPT OPEN	Trophée 125cc	Trophée OPEN	VETERAN + FEMMIN	MOTO ANCIENNE
11/03/18	TEAM MENOUC MC	SAINTE MENEHOULD	51	National A			X	X		X	X	X	
02/04/18	MC CHAMPIGNOLOIS	CHAMPIGNOLLEZ MONDEVILLE	10				X	X	X	X	X	X	
22/04/18	MC DU PAVILLON	LA NEUVILLE AUX JOUTES	8	Chpt France Motos Anciennes	X	X							
01/05/18	MC HAUT MARNAIS	POULANGY	52	National A			X	X		X	X	X	
08/05/18	MC CERCLE DE L'AMITIE	HERMONVILLE	51	National A et B			X	X	X				
10/05/18	UM MARNE	FRESNE LES REIMS	51	National A et B	X	X	X						
20/05/18	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8		X	X		X	X	X	X	X	
20/05/18	MX TEN PIT	LOCHES SUR OURCE	10	Chpt France Pit Bike									
03/06/18	UM AUBE	MONTGUEUX	10	Chpt France National 125 + National A							X	X	
10/07/18	AMC SOMMAUTHE	SOMMAUTHE	8		X	X		X	X	X	X	X	X
23 et 24/06/18	AS DOMAINE DE FOOLZ	BOURGUIGNONS	10	Chpt France Elite + Junior + Espoir 85									
08/07/18	MC 3 COMMUNES	LE CHENE	10				X	X	X	X	X	X	X
05/08/18	MX2J	MESNIL ST LOUP	10				X	X	X	X	X	X	X
11/08/18	TEAM MENOUC MC	SAINTE MENEHOULD	51	Nocturne	X	X		X	X	X	X	X	
15/08/18	MC MAILLY LE CAMP	MAILLY LE CAMP	10				X	X	X	X	X	X	X
19/08/18	MC CHARLEVILLE MEZIERES	VENDRESSE	8	COURSE SUR PRAIRIE National	X	X	X			X	X	X	X
25/08/18	MC HAUT MARNAIS	CHAUMONT SEMOUTIER	52	SUPERCROSS COUPE PRO HEXIS									
09/09/18	MC BUTTES DE BEAUREGARD	TAILLETTE	8				X	X	X	X	X	X	X

ROYAL SUSPENSION



- # Conseils
- # Préparation
- # Banc d'essai
- # Journées Testing
- # Suivi Course
- #100% Performance

« L'excellence d'un savoir-faire »



**Exclusif Service
Centre Grand Est**



Agrée France



www.royalsuspension.com

arnaud@royalsuspension.com – 06 98 91 30 48
Zac du Breuil Avenue Edmont Michelet 54700 Pont-à-Mousson



Signaux d'information



*Signal de départ d'une course.
Fermeture de la piste aux
non-compétiteurs.*



*Fin de la course ou des essais.
En vitesse, ouverture de la
piste aux non-compétiteurs.*



Signal de dépassement.



*La piste est libre
de tout danger.*

Signaux de danger



*Fixe : Danger, ralentir et
défense de dépasser.*



*Agité : Danger immédiat, ralentir et
défense de dépasser. Le pilote n'est pas
autorisé à sauter, les roues de la moto
doivent rester en contact avec le sol.*



*Attention ! Piste glissante,
changement d'adhérence.*

Drapeaux spécifiques



*Vitesse : Il est présenté sur
ordre de la Direction de course
lorsqu'il commence à pleuvoir.*



*Vitesse : Présenté quand un safety-car
emprunte la piste, il indique que le
dépassement du safety-car et entre
pilote est interdit*



*Courses sur piste :
Annonce le dernier tour.*

Se reporter aux règlements spécifiques de chaque

sur les épreuves motocyclistes

Signaux d'injonction



Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai.



Pour le concurrent portant le numéro indiqué par le commissaire, signal d'arrêt à son stand au prochain tour.



Le pilote portant le numéro indiqué par le commissaire doit immédiatement quitter la piste.

Signaux de danger



Danger grave, soyez prêt à stopper. Défense de dépasser. Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours

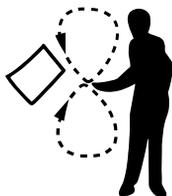


Motocross : Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser et le pilote n'est pas autorisé à sauter, les roues de la moto doivent rester en contact avec le sol.

Présentation des drapeaux



Drapeau fixe



Drapeau agité en 8



Drapeau agité de haut en bas

discipline pour l'utilisation de ces drapeaux



Président :
 JACQUES Olivier
 11 rue du Bouchot
 54230 CHAVIGNY
 03.83.47.01.21
 jacquesolivier@outlook.fr

Vice-Président chargé de l'endurance TT :

CHANGENET Laurent : 9 Bis chemin du Haut-Mont 51250 SERMAIZE-LES-BAINS - 06.47.72.36.83 - laurent.changenet@orange.fr

Membres :

Eric LORRAIN : 3 rue de Prévoicourt 57590 BACOURT - 06.10.04.59.27 - eric0425@hotmail.fr
 REMY Jacques : 5 rue Jean Monnet 88120 VAGNEY - 06.83.98.37.01 - delegue_enduro_lmge@laposte.net
 BLANDIN Sébastien : 10 impasse Mozart 57330 ENTRANGE - 06.80.91.27.27 - sebtis7@gmail.com
 CREPIN Joseph : 8 route de Mairy 51240 ST-QUENTIN-SUR-COOLE - 06.87.99.56.16 - jcrepin@jvs.fr
 FELS Francis : 6 Rue Jeudy 10200 THIL - 03.25.92.73.38/06.81.63.63.78 - francis.fels@wanadoo.fr
 VOEGEL Michael , 4 A avenue de Sourposse 68220 HAGENTHAL LE BAS - 06.50.08.05.49 - voegelmichael@aol.com
 JOERGER Nicolas, 31 rue du Beulot 67220 STEIGE - 06.65.46.27.20 - nino.marie@wanadoo.fr
 FRANTZ Thibault , 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU - 06.70.37.60.19 - thibault.frantz@gmail.com
 TROQUIER Mathieu 11 rue des Vergers 68780 Mortzwiller - 06.95.87.21.44 - mathieutroquier@me.com

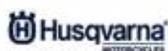
CALENDRIER CHAMPIONNAT GRAND EST D'ENDURO 2018

- 24 et 25 mars** **FR FAULX - Val De Lorraine Classic (54)**
 Engagement avec le bulletin téléchargé sur : <http://www.valdelorraineclassic.com>
- 8 avril** **MC GRANGES SUR VOLOGNE – Enduro des Monts de Vologne (88)**
 Luc PARMENTIER - l.parmentier@gmail.com
 Engagement sur internet : www.motott.fr
- 22 avril** **MC LA BRESSAUDE - Enduro Sprint de La Bresse (88)**
 Damien ANTOINE 10 rue de la distillerie 88310 CORNIMONT
 06.15.59.81.37 - damienantoine2@aol.fr - Engagement sur internet : www.labressaude.fr
- 29 avril** **MC ARDEN' MOTO PASSION – Enduro de Douzy (08)**
 Agnès LAMBINET 06. 31.51 09.19 - : hubert.lambinet@wanadoo.fr
 Engagement sur internet : www.motott.fr
- 6 mai** **MC ÉPERNAY – Enduro « Terres de Champagne » (51)**
 Gilbert BRUGNON – 6, allée de la foret – 51200 ÉPERNAY
 Bulletin à télécharger sur : www.motoclubepernay.com
motoclubepernay@orange.fr - 03.26.54.30.03
- 27 mai** **MC DU PLATEAU DE ROCROI – Enduro du Plateau (08)**
 Corresp. club : Stéphane LECOESTER - 06.74.84.65.19 - stephane.lecoester@orange.fr
 Corresp. enduro : Séverine NOIRET - enduroderocroi@hotmail.com
 Engagement sur internet : www.motott.fr
- 03 juin** **MC LATRECEY - enduro de Latrency (52)**
 Etienne LABBE - etienne.labbe0030@orange.fr
 Engagement sur internet : www.motott.fr
- 28 et 29 juillet** **MC MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES ENDURO - enduro de Vagney (88)**
 Régis FRANCOIS - rfrancois2@wanadoo.fr
 Engagement sur internet : www.motott.fr
- 9 septembre** **MC MAZEL – Enduro de ERIZE LA PETITE (55)**
 Engagement sur internet : www.motott.fr

**MOTO
FAST
FACTORY**

**VELO
FAST
FACTORY**

VENTE - RÉPARATION - PRÉPARATION - DÉPANNAGE



FLORENT BECKER

PILOTE MOTO FAST



MOTO | QUAD | VÉLO | SCOOTER | TRIAL

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

**MOTO FAST, 1 Avenue de Saulxures - 54270 ESSEY-LES-NANCY
Porte Verte 54270 - 03 83 18 76 07**

Un championnat ligue 1 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCO+ NJC.

Un championnat vétérans ligue 1 est ouvert aux pilotes d'une licence inter ou NCO, âgé de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un championnat espoir ligue 1 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence inter ou NCO ou NJC âgé de – de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 1.

Un Trophée ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Un trophée vétérans ligue 2 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO âgés de 37 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un Trophée Espoir ligue 2 est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO, ou NJC âgé de moins de 21 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours et concourant en ligue 2.

Un trophée féminine ouvert aux pilotes de sexe féminin titulaires d'une licence NCO ou NJC et concourant en ligue 2.

Un trophée 50cc ouvert aux pilotes roulant en 50cc titulaires d'une licence NCO ou NJC en concourant en ligue 2.

Un challenge ligue 3 ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCO ou NJC.

Motos

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder 112 DB/2mètres. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule et licence de l'année en cours.

Numéros - Plaques

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions règlementaires :

- Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)
- Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)
- Challenge : plaques noires, numéros blancs (LIGUE 3)

Contrôle des motos

Les motos devront être conformes à la réglementation technique du championnat de France d'enduro.

Sanctions

En cas d'infractions commises lors des épreuves, les sanctions seront celles prévues au règlement du championnat de France d'enduro.

Classement

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points chaque jour de course (sauf Val de Lorraine).

Le barème est le suivant :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20 au dernier
25	22	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat Grand Est à une manche du championnat de France, du championnat d'Europe ou du championnat du monde se verra attribuer les points suivants :

Classement Elite (par catégorie de cylindrée)

- 1^{er} au 10^{ème} : 25 points
- 6^{ème} au 20^{ème} : 20 points
- 21^{ème} au 30^{ème} : 16 points

Classement National (par catégorie de cylindrée)

- 1^{er} au 5^{ème} : 25 points
- 6^{ème} au 10^{ème} : 22 points
- 11^{ème} au 20^{ème} : 16 points
- 21^{ème} au 50^{ème} : 13 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué dans les 15 jours suivant la course.

Le classement final se fera sur l'addition des 8 meilleurs résultats.

En cas d'ex-quo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des courses sera le mieux classé.

Si des ex- equos subsistent, les pilotes seront départagés par le nombre de première place, puis de deuxième place, puis de troisième place, etc...

La catégorie choisie lors de la 1^{ère} épreuve du championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

Un pilote classé dans les 3 premières places du classement du trophée ligue 2 pendant 2 années consécutives devra concourir en championnat ligue 1 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en trophée ligue 2, il ne marquera pas de points pendant 1 année.

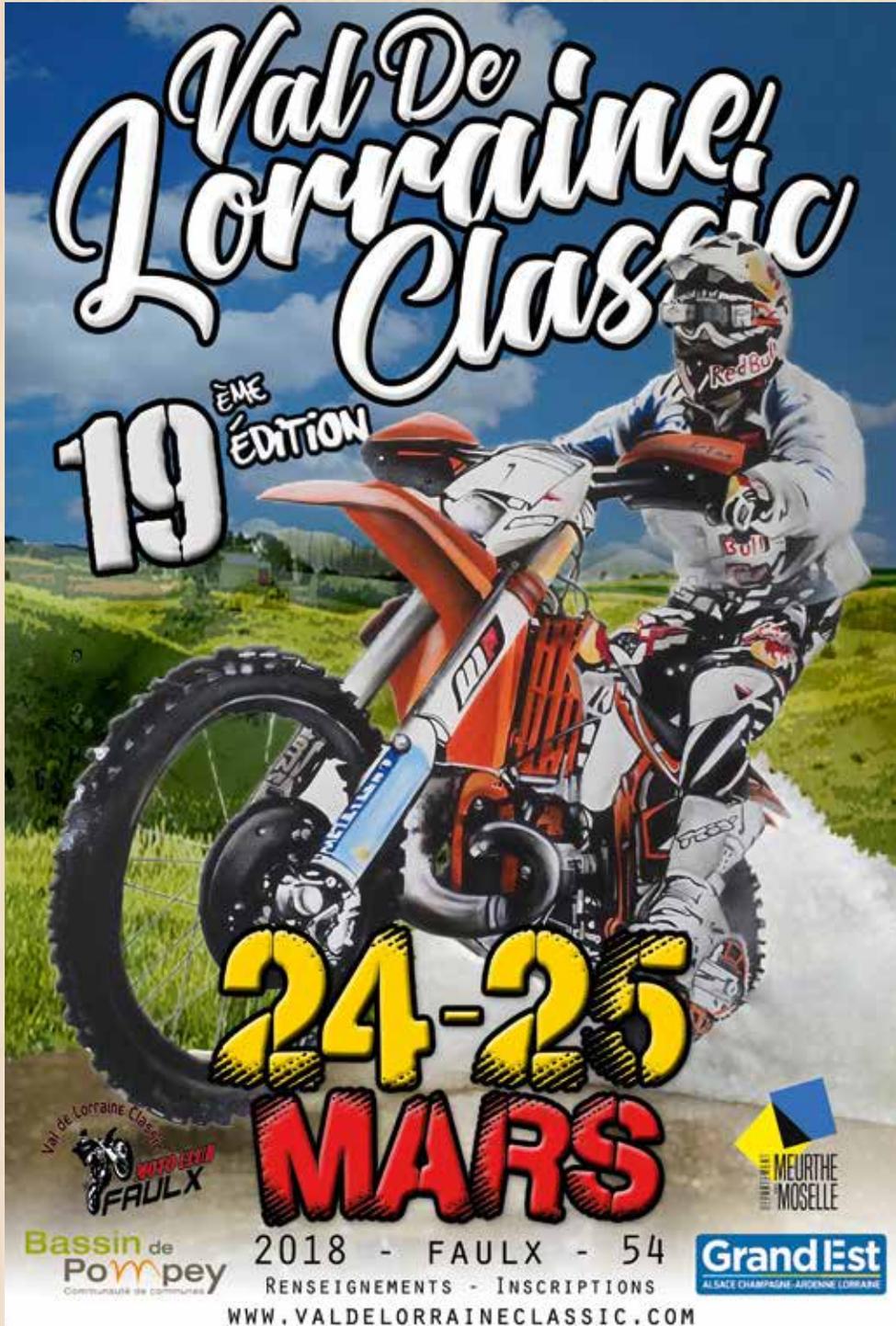
Un pilote classé dans les 3 premières places du classement du challenge ligue 3 pendant 2 années consécutives devra concourir en trophée ligue 2 l'année suivante, et ce pendant au moins 1 an. S'il souhaite continuer à rouler en challenge ligue 3, il ne marquera pas de points pendant 1 année.

La saison 2018 étant la première année des championnats, trophée et challenge de la ligue moto Grand Est ; les classements de l'année précédente ne seront pas pris en compte pour le choix des catégories.

Val De Lorraine Classic

19^{ÈME} ÉDITION

24-25
MARS



Bassin de Pompey
Communauté de Communes

2018 - FAULX - 54

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

WWW.VALDELORRAINECLASSIC.COM

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Récompenses

- 1) pour le championnat ligue 1, la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est
 - les 3 premiers de la zone géographique Alsace
 - les 3 premiers de la zone géographique Champagne Ardenne
 - les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
 - les 3 premiers vétérans L 1 du classement Grand Est
 - les 3 premiers espoir L 1 du classement Grand Est
- 2) pour le trophée ligue 2, la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est
 - les 3 premiers de la zone géographique Alsace
 - les 3 premiers de la zone géographique Champagne Ardenne
 - les 3 premiers de la zone géographique Lorraine
 - les 3 premiers vétérans L 2 du classement Grand Est
 - les 3 premiers espoir L 2 du classement Grand Est
 - les 3 premières féminines du classement Grand Est
 - les 3 premiers 50 cc du classement Grand Est
- 3) pour le challenge ligue 3 la ligue moto Grand Est récompensera
 - les 3 premiers du classement Grand Est
 - les 3 premiers de la zone géographique Alsace
 - les 3 premiers de la zone géographique Champagne Ardenne
 - les 3 premiers de la zone géographique Lorraine

Délégué

REMY Jacques 5 rue Jean Monnet 88120 VAGNEY - delegue_enduro_lmge@laposte.net

En cas d'empêchement, il pourra se faire remplacer par un autre membre de la Commission ou du Comité Directeur de la Ligue. Le délégué aura tous les pouvoirs sur l'organisation au titre du Championnat et du Trophée, il aura la possibilité de convier l'organisateur à une visite préliminaire du circuit.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France

TABLEAU DES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES PAR DISCIPLINE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE				
DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE / DORSALE	CASQUE
VITESSE	Combinaison de cuir 1 pièce. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie	Cuir	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
DRAGSTER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces sur zip. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie	Cuir	Dorsale : Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
COURSES SUR PISTE	Combinaison de cuir ou Kevlar 1 pièce (matériau synthétique autorisé si conforme FIM, 65-07) pour les 250cc et plus. Pour les moins de 250cc et le Flat-Track, vêtements type motocross	Cuir ou matière équivalente	Dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05
TRIAL	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Dorsale: Obligatoire Pectorale : Recommandée	Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22/05 « J » et « P » pour voies ouvertes à la circulation
ENDURO ENDURANCE T.T	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22/05 « P » pour voies ouvertes à la circulation et « J » (motoc anciennes)
RALLYE ROUTIER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces sur zip. Doublure synthétique interdite	Cuir	Dorsale: Obligatoire Protection gonflable autorisée	Norme ECE 22/05 « P » et « NP » pour voies ouvertes à la circulation
MOTOCROSS	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P » ou « J » (motoc anciennes)
SUPERMOTARD	Combinaison de cuir 1 pièce ou matériaux équivalents. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
COURSES SUR SABLE	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »

Les casques de plus de 5 ans ou hors normes en vigueur ou en mauvais état, peuvent être consignés par le commissaire technique, puis rendus en fin d'épreuves.

Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques (homologuées) est obligatoire.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM:

- Pectorale, la norme EN 14021
- Dorsale, la norme EN 1621-2,
- Gilet intégral (Dorsale et Pectorale intégrées), conforme aux normes précisées ci-dessus.

RS MOTOR

VENTE MOTO - ACCESSOIRES - REPARATION - LOCATION

BENELLI
BULLIT
ROYAL ENFIELD
SUZUKI VALENTI
DERBI/SYM
ORCAL/EVO SET

*une équipe
de professionnels
à votre service*

Rue des Moines
ST ETIENNE LES REMIREMONT
T. 03 29 23 01 27 • rsmotor.fr



READY
TO »
RACE™

VOTRE SPÉCIALISTE KTM CROSS - ENDURO - ROUTE
NEUF ET OCCASION

KTM

EPINAL

Rejoignez nous
>TRAJECTOIRE MOTO<



POSSIBILITÉ D'ESSAI SUR RENDEZ-VOUS

2, RUE DU PRÉ DROUÉ 88150 CHAVELOT - trajectoire.moto@orange.fr - 03 29 30 54 34

PAUMI NEWBIKE

YAMAHA NANCY



NIKEN



YAMAHA



MT-07



MT-09 SP



TRACER 900 GT



T-MAX 530



GRIZZLY 450

ou 3 Impasse
320 Rue

www.yamaha-nancy.com - 03.83.30.07.89



Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

GRAND EST : CALENDRIER

28/01/18	CASM	54 Maxéville	CDM 54
11/02/18	CASM	88 Epinal	CDM 88
18/02/18	CASM	57 Rozérieulles	CDM 57
04/03/18	CASM	54 Maxéville	CDM 54
11/03/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	51 Sainte Ménéhould	Team Menou MC
18/03/18	Trial	67 Andlau	MC Andlau
	Endurance TT	52 Chaumont	Chaumont Enduro 52
24 et 25/03/18	Val de Lorraine Classic	54 Faulx	FR. Faulx
01/04/18	Trial	88 Barbey Seroux	AMV Hautes Vosges
01 et 02/04/18	Championnat de France National MX 2	55 St Mihiel	MC St Mihiel
	Motocross Zone Alsace Lorraine	10 Champignol lez Mondeville	MC Champignolais
02/04/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	51 Epervain	MC Epervain
	Trans' Champenoise	88 Granges sur Vologne	MC Granges sur Volognes
08/04/18	Enduro des Monts de Vologne	08 Rethel	Les Francs Motards Rethelois
14 et 15/04/18	2 x 6H Moto Rétro	08 La Neuville aux Joutes	MC du Pavillon
	Championnat de France Motos anciennes	55 Verdun	MC La Valtoline
	Motocross Zone Champagne Ardenne	88 La Bresse	MC La Bressaude
	Motocross Zone Alsace Lorraine	88 Juvaincourt	MC Lunéville
28 et 29/04/18	Championnat de France Supermotard	57 Hombourg Budange	TTT MC
	Championnat de France MX Vétéran	54 Maxéville	Stanislas MC
	Motocross Zone Alsace Lorraine	08 Douzy	Arden Moto Passion
29/04/18	Trial	52 Poulangy	MC Haut Marnais
	Enduro	57 Bure	MC 3 Frontières
01/05/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	57 Bitche	UM Bitchoise
	Motocross Zone Alsace Lorraine	51 Epervain	MC Epervain
05 et 06/05/18	Championnat de France Elite MX	10 Neuville sur Seine	MC Neuville
06/05/18	Enduro	51 Hermonville	MC Cercle de l'Amitié
	Trial	51 Fresne les Reims	UM Marne
08/05/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	67 Bourq Bruche	MC Vallée de la Bruche
10/05/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	10 Loches SUR Ource	MX Ten Pit
13/05/18	Motocross Zone Alsace Lorraine	67 Steinbourg	MC de la Zorn
	Championnat de France Pit Bike	08 Taillette	MC Buttes de Beauregard
20/05/18	Championnat de France National MX 2	08 Rocroi	MC Plateau de Rocroi
	Motocross Zone Alsace Lorraine	51 Manre	MC Manre
	Motocross Zone Champagne Ardenne	52 Latrecey	MC Latrecey
27/05/18	Enduro	10 Montgueux	UM Aube
	Championnat Grand Est Motocross	68 Niedermorschwihr	MC Munster
02/06/18	Championnat de France Enduro 125 anciennes	52 Goncourt	Chaumont Enduro 52
	Championnat de France National 125	55 Commercy	MC Evasion 55
03/06/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	10 Essoyes	MC Essoyes TT
	Trial	08 Sommauthe	AMC Sommauthe
09 et 10/06/18	Endurance TT Quad	08 Charleville Mézières	MC Charleville Mézières
	Motocross Zone Alsace Lorraine		
10/06/18	Endurance TT Motos		
	Motocross Zone Champagne Ardenne		
16 et 17/06/18	Transardennaise		



Passionnement

Suivez-nous sur Facebook

03.83.98.96.96

38, Rue de Reménauville 54000 NANCY

! NOUVEL

Concessionnaire YAMAHA exclusif en Meurthe et Moselle

de 900 m2 de Showroom

Parking

se Marcel Brot

Entrée Magasin et Atelier

Alfred Krug

Entrée Magasin



Trajectoire
NANCY

Rue Marcel Brot

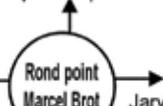
Centre Ville

Impasse Marcel Brot

YAMAHA



Essey Les Nancy-Seichamps-Tombaine



Jarville

Toul-Metz-Epinal-Luneville

A330

CALENDRIER GÉNÉRAL 2018

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDEENNE LORRAINE



16 et 17/06/18	Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin"	68 Biltzheim	MC Passion Vitesse
	Trial	67 Bellefosse	TC Ban de la Roche
17/06/18	Championnat Grand Est Motocross	67 Mothern	MC Mothern
	Championnat de France Elite MX	10 Bourguignons	AS Domaine de Foolz
23 et 24/06/18	Championnat de France MX féminin		
	Motocross Zone Alsace Lorraine	88 Champ le Duc	MC St Dié
24/06/18	Trial	08 Tournavaux	MC Plateau de Rocroi
30/06 et 01/07/18	Championnat Grand Est Motocross	88 Epinal	MC Spinalien
07/07/18	Defil' Mania	51 Epernay	MC Epernay
07 et 08/07/18	24H Moto Rétro	10 Les Riceys	MC des Riceys
	Motocross Zone Champagne Ardenne	10 Le Chêne	MC 3 Communes
	Vitesse (-25CV) Trophée des Petits Cubes	88 Juvaucourt	MC Lunéville
08/07/18	Championnat de France Quad Elite		
	Motocross Zone Alsace Lorraine	68 Bartenheim	MC 3 Lys
13, 14 et 15/07/18	MX Master Kids	55 Verdun	MC La Valtoline
22/07/18	Championnat de France Montée impossible	88 La Bresse	MC La Bressaude
28 et 29/07/18	Enduro des Hautes Vosges	88 Vagnev	MV HV Enduro
04/08/18	Endurance TT Moto et Quad	54 Avricourt	MC Bol d'Air
05/08/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	10 Mesnil St Loup	MX2J
11/08/18	Motocross nocturne Zone Champagne Ardenne	51 Sainte Ménéhould	Team Menou MC
15/08/18	Motocross Zone Champagne Ardenne	10 Mailly le Camp	MC Mailly le Camp
19/08/18	Course sur Prairie Zone Champagne Ardenne	08 Vendresse	MC Charleville Mezières
25/08/18	Supercross	52 Chaumont Semoutiers	MC Haut Marnais
01 et 02/09/18	Endurance TT	08 La Besace	Arden Moto Passion
02/09/18	Motocross Zone Alsace Lorraine	67 Riedseltz	MC Riedseltz
08/09/18	Motocross Nocturne Zone Alsace Lorraine	55 St Mihiel	MC St Mihiel
	Motocross Zone Champagne Ardenne	08 Taillette	MC Buttes de Beauregard
09/09/18	Trial	68 Soultzmat	MC Zone 68
	Enduro	55 Mazel	MC Mazel
	Motocross Zone Alsace Lorraine	57 Levillier	MC Levillier
16/09/18	Endurance TT	52 Suzannecourt	Team Enduro Passion
	Trial	88 Granges sur Vologne	MC Granges sur Volognes
	Motocross Zone Alsace Lorraine	57 Rozéneulles	MC Moselle
23/09/18	Course sur Prairie Zone Alsace Lorraine	54 Armaucourt	MC Lunéville
	Endurance TT	08 Les Riezies	MC Plateau de Rocroi
28/09/18	8 heures Motos Rétro	52 Chaumont	Chaumont Enduro 52
28, 29 et 30/09/18	Rallye Routier	08 Rocroi	MC Plateau de Rocroi
29 et 30/09/18	Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin"	68 Biltzheim	MC Passion Vitesse
	Endurance TT	51 Sainte Ménéhould	Team Menou MC
30/09/18	Championnat de France de Trial	88 La Bresse	MC La Bressaude
	Motocross Zone Alsace Lorraine	54 Maxéville	MC Stanislas
06 et 07/10/18	Endurance TT Moto	57 Hombourg Budange	TT MC
06 et 07/10/18	Grand Prix du Ried	67 Boesenbiesen	MC Ried
	Trial des Régions	88 Vagnev	AMV Hautes Vosges
14/10/18	Course Sur Prairie Zone Alsace Lorraine	68 EPIG	MC Andelau
21/10/18	Trial	51 Epernay	MC Epernay
28/10/18	Endurance TT	10 Les Riceys	MC des Riceys

om
2 ROUES
facebook : T-2R Nancy



LES CONCESSIONS ! Road - Offroad & Equipement du pilote

03.83.19.20.54

1 Définition

La Ligue Motocycliste du Grand Est, met en compétition un Championnat du grand Est d'Endurance TT MOTO 2018 qui se présentera sous 2 formules :

- Championnat DUO Moto : 2 pilotes avec 1 ou 2 machines, faire toutes les courses en catégorie DUO pour marquer des points (Le partenaire peu changer)
- Trophée SOLO Moto : 1 pilote avec 1 machine, faire toutes les courses en catégorie SOLO pour marquer des points.

2 Admission

Les conditions d'admission sont les suivantes :

- être licencié au sein d'un club de la Ligue Grand Est (Ex Alsace, Champagne, Lorraine) et être détenteur d'une licence NCO / INTER
- être âgé de plus de 15 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

3 Epreuves Moto

Epreuve	Durée	Date	Club Organisateur	Tarif	Engagement
CHAUMONT	Duo 6h Solo 3h	18 mars	CHAUMONT ENDURO 52 Francis Fels - 06.81.63.63.78	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
ESSOYES	Duo 6h Solo 3h	10 juin	MC ESSOYES TT Laura Blanchet - 06.74.11.87.68 essoyestt10@gmail.com	60 €/Pilote	http://www.moto.fr
AVRICOURT	Duo 2x3h Solo 2x2h	4-5 août	MC LE BOL D' AIR Jérôme Steiger - 06.14.39.27.48 contact@mc-boldair.fr	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
LA BESACE	Duo 2x3h SOLO 2x2h	1-2 septembre	ARDEN' MOTO PASSION Jean-Paul Raguet - 06.89.78.70.72	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
SUZANNECOURT	Duo 1x6h Solo 1x3h	16 septembre	TEAM ENDURO PASSION Nicolas Binetruy - 06.18.03.18.91	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
RIEZ MAUBERT FONTAINE	Solo/ Duo 2x1h30	23 septembre	MC PLATEAU DE ROCROI Stéphane Lecoester - 06.74.84.65.19 stephane.lecoester@orange.fr	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
STE MENEHOULD	Solo/Duo 2x1h30	30 septembre	TEAM MX MENOUE Pascal Toulmonde toulmonde0015@orange.fr	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
THIONVILLE	Solo 3h Duo 6h	7 octobre	TTMC Norbert Weber - 06.08.55.80.70 webnor@aol.com	60 €/Pilote	http://www.motott.fr
LES RICEYS	Duo 1x5h Solo 1x3h	28 octobre	MC LES RICEYS Alexandre Marquant - 06.08.11.11.30	60 €/Pilote	http://www.motott.fr

4 Circuit

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type moto Cross ou Enduro. Il devra respecter les RTS endurances.

La présence d'un délégué de la commission peut, bien sûr, aider le club dans son organisation et dans le respect du règlement du championnat.

5 Attribution des points

Pour être classé et marquer des points, le pilote ne peut être inscrit que dans une catégorie (SOLO ou DUO) et doit :

- **pour les championnats DUO**: participer aux épreuves du calendrier GRAND EST en catégorie DUO. Les binômes peuvent changer d'une épreuve à l'autre. Chaque membre du binôme marquera le même nombre de point suivant le résultat de leur épreuve ;
- **pour les trophées SOLO**: participer aux épreuves du championnat en catégorie SOLO.

Les 7 meilleurs résultats sur les 8 courses du Championnat seront pris en compte pour le classement final du championnat.

(Attention, si une course est annulée nous resterons toujours sur les meilleurs 7 résultats.)



KUTTLE MOTOS
12, rue de Heimsbrunn
68950 REININGUE

03 89 81 90 30

OFFRES SPÉCIALES EN MAGASIN
(financement possible)



Découvrez notre site : www.kuttler.fr

MARDI AU VENDREDI : 9 À 12H ET DE 14 À 18H
SAMEDI : 9 À 12H ET DE 14 À 17H

Votre spécialiste « OFF ROAD »

ENDURO - CROSS - TRIAL - QUAD - MOTO - SCOOTER

Neuf & occasion



SHERCO



115 RUE MARIE MARVINGT

54200 TOUL

03 83 43 55 06



Motors Toul

www.motors54.com

Le pilote ne marquera pas de point s'il dispute une épreuve dans une catégorie différente de celle qui s'est inscrit au championnat.

Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du pilote correspond au numéro de la machine. (Interdit de changer de machine). Pour les épreuves annulées ou arrêtées avant la fin, le classement sera validé si 50% du temps de course est effectué par manche. Pour être classé et marquer des points le pilote a l'obligation de franchir le drapeau à damier. Tableau d'attribution des points pour le championnat et le trophée :

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Point	25	22	20	18	16	15	14	13	12	11
Place	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Point	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... En cas d'égalité, le meilleur de la dernière course.

6 Obligations du pilote

Le stand est la seule zone où l'on doit effectuer le ravitaillement en essence et l'échange du dossard entre les 2 pilotes. (Sauf exception suivant les règlements particuliers de chaque épreuve) Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de disqualification. Il est interdit de sortir en Moto du stand. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard / transpondeur au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. Que ce soit pour les durées solos ou par équipe, il n'y aura pas plus d'une machine par pilote. Chaque pilote devra utiliser la machine qui aura satisfait au contrôle technique pendant toute la durée de l'épreuve (entraînement, essais chronométrés, reconnaissance du circuit et course). Pour les duos, en cas de casse il est toléré des pouvoirs poursuivre la course avec la machine de son binôme.

7 Obligations de l'organisation

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands. L'organisateur s'engage à respecter les dispositions des RTS Endurances.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'épreuve devra adresser par mail au responsable du championnat (laurent.changenet@orange.fr) Ces résultats devront impérativement comporter le No de dossard, le nom, le prénom, le type et No de licence, le club et la ligue de chaque pilote.

8 Engagement

Les engagements doivent se faire via le site <http://motott.fr> au moins 1 mois avant l'épreuve. 15 jours avant la date de l'épreuve l'organisateur peu se réserver le droit d'augmenter le prix de l'engagement (voir règlement particulier de chaque épreuve) A cette date l'ordre de départ sera par ordre d'inscription. Tout engagement incomplet ne sera pris en compte. Il faut prévoir un chèque de caution pour le transpondeur.

9 Grille de départ

L'ordre de départ se fera pour la 1^{er} épreuve suivant l'ordre d'inscription. Pour les épreuves suivantes le placement se fera en fonction du classement du championnat en cours :

- 1 à 10 du championnat Inter Ligue Nord Est
- 1 à 10 du championnat Ligue Grand Est
- 11 à dernier classé du championnat Inter Ligue Nord Est
- 11 à dernier classé du championnat Ligue Grand Est
- tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription.

Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première. L'entrée en grille de la 3^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la 2^{ème} manche. Etc...

10 Contrôle technique

Les motos doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France d'endurance moto et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La couleur des numéros et des fonds de plaques doivent avoir un fort contraste pour être bien lisible.

La hauteur des chiffres doit être de 14cms.

La béquille latérale devra être démonté.

Les pilotes devront appliquer obligatoirement les numéros que demande l'organisateur.

INTERDICTION d'avoir 2 NUMERO DIFFERENT sur la machine.

La machine doit être équipée d'un coupe circuit.

11 Equipement obligatoire

Pour les casques, seule la norme ECE 22/05 sera reconnue. Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les Commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci. Les casques ouverts (jet) sont interdits, sauf en x-trem. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

Protections dorsale et pectorale obligatoire.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Les éléments suivant sont également obligatoires : botte type motocross, maillot manche longue, pantalon renforcé et une paire de gant.

12 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... **Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.** Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand. **Pour n'importe quelle intervention sur la machine dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental.** La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la machine.

L'endurance existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

13 Sécurité

Le pilote doit également avoir à disposition un extincteur à poudre, à jour de vérification annuelle, à disposition au stand de ravitaillement.

14 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

15 Récompense

Au terme de la saison, seront récompensés lors de l'assemblée générale :

- Catégorie MOTO DUO

- les 3 premiers du championnat ligue Grand Est
- les 3 premiers Junior (moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours)
- les 3 premières Féminine
- les 3 premiers de l'ex région Alsace
- les 3 premiers de l'ex région Champagne Ardennes
- les 3 premiers de l'ex région Lorraine

- Catégorie MOTO SOLO

- les 3 premiers du championnat ligue Grand Est
- les 3 premiers Junior (moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours)
- les 3 premières Féminine
- les 3 premiers de l'ex région Alsace
- les 3 premiers de l'ex région Champagne-Ardenne
- les 3 premiers de l'ex région Lorraine

Rédigé par Laurent CHANGENET, membre de la commission d'enduro de la ligue Grand Est

Validé par la Commission d'Enduro du Grand Est

06.47.72.36.83 - laurent.changenet@orange.fr

1 Définition

Les Régions Haut de France et Grand Est mettent en compétition le Championnat inter ligue Nord Est d'Endurance TT Moto 2018. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion inter ligue Nord Est d'endurance Moto sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat.

Les ligues à tour de rôle feront une remise des prix de l'inter ligue Nord Est : Première féminine, aux 3 premiers du championnat moto.

A savoir pour 2017 les Hauts de France, 2018 la ligue Grand est.

2 Partenariat

Les résultats et classements de l'inter ligue Nord Est moto seront sur : <http://classement.grand.est.free.fr/> et sur les sites Internet de chaque ligues

3 Admission

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15 ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire une Moto dont la cylindrée est libre. Les licenciés NCO/européenne ou internationaux de la FFM seront classés après leur inscription au Championnat inter ligue Nord Est.

Ne pourront marquer des points au Championnat que les pilotes ayant remplis la fiche d'identification du Championnat d'endurance 2018 de l'inter ligue Nord Est Moto au plus tard 48 heures après la première course à laquelle ils participeront (cachet de la poste faisant foi).

Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche.

Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès de votre ligue, dans l'annuaire de chaque ligue ou sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>. Elle devra être adressée à M. Dancourt Bruno 65 rue Royale 60138 Chiry Ourscamp par courrier ou par mail : endupicarddancourt@yahoo.fr.

4 Machine

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : motocycles solos de type motocross ou enduro "Toutes les machines doivent être alimentées par du carburant sans plomb, conforme aux spécifications de la FIM".

5 Epreuve

Le Championnat se déroulera sur 11 épreuves. Qui seront

18 mars : CHAUMONT	4/5 août : AVRICOURT
25 mars : DOMART sur LA LUCE	2 septembre : LA BESACE
22 avril : MARICOURT	16 septembre : SUZANNECOURT
6 mai : CLASTRES	23 septembre : RIEZ
29 juillet : LE CHAUDRON	30 septembre : St MENEHOULD

FINALE CHAMPIONNAT 7 octobre : THIONVILLE

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type Moto Cross ou enduro. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro de la moto. Pour être classé est marquer des points le pilote a l'obligation de franchir le drapeau a damier.

- Pour les endurances solos de 2 fois 1h30 du CHAUDRON, RIEZ MAUBERT FONTAINE, STE MENEHOULD.

Les pilotes ont la possibilité d'y participer par équipe le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous :

Classement	Points								
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. Par contre pour l'équipage, les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

- Pour les endurances qui se déroulent en 1 seule manche par équipe de 2 pilotes, à savoir : CHAUMONT, DOMART-SUR-LUCE, MARICOURT, CLASTRES, AVRICOURT, LA BESACE, SUZANNECOURT, THIONVILLE le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote d'une même équipe marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous.

Classement	Points								
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4
4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

6 Classement final du Championnat Inter Ligue Nord-Est

Le classement final du Championnat s'effectuera sur **9 meilleurs résultats** des courses qui auront lieu, en retirant les moins bons résultats de chaque pilote, sauf la dernière course. (En cas d'annulation d'une course, elle sera purement et simplement retirée du championnat et n'entrera pas en compte pour le moins bon résultat de chaque pilote). Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve ou de la dernière manche jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

Pour être junior, il faut moins 23 ans au 1^{er} janvier 2018.

Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1^{er} janvier 2018.

7 Obligations du pilote pour les endurance moto

- Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement.
- Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement.
- L'extincteur devra être placé Judicieusement et facilement contrôlable par les officiels
- **Il est strictement interdit de fumer sur le stand.**
- Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique.
- Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands
- Pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction.
- Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de disqualification. Il est interdit de sortir en moto du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé.
- **RAPPEL** Seuls le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panneuteur seront admis dans les stands.
- Que ce soit pour les endurance solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course

8 Obligations de l'organisation pour les endurance moto

L'organisateur s'engage à appliquer et respecté les RTS endurance

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr.

D'autre part Dancourt Bruno devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée le résultat scratch de l'épreuve et le classement général de l'inter ligue Nord Est actualisé.

9 Engagement

Les engagements uniquement sur le site <http://www.motott.fr>. **Clôture des engagements 3 jours avant date de l'épreuve. 15 jours avant la date de l'épreuve l'organisateur peu se réservé le droit d'augmenter le prix de l'engagement.**

Passée cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et **les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réceptions des engagements de l'épreuve**. Il faut prévoir un chèque de caution pour le transpondeur.

10 Mise en grille des pilotes pour les courses d'endurance

A la première épreuve, la mise en grille se fera par ordre t'inscription. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours des Championnats :

- 1 à 10 du championnat Inter Ligue Nord Est
- 1 à 10 du championnat de Ligue locale
- 11 à dernier classé du championnat Inter Ligue Nord Est
- 11 à dernier classé du championnat de Ligue locale
- tous les pilotes non classés suivant l'ordre d'inscription

Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

11 Contrôle Technique

Les motos doivent être conformes au règlement général de l'endurance tout terrain (Art 2) ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

Les couleurs des fonds de plaques et numéros doivent avoir un fort contraste pour être bien lisible La hauteur des chiffres doit être de 14cm.

12 Equipement obligatoire

Se référer au règlement général moto cross Art 8 .8 L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de l'épreuve.

13 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc.... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur la moto dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur de la moto.

L'endurance moto existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

14 Règles environnementales

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

15 Sanctions

Machine non conforme au contrôle technique.....	départ refusé
Casque ou équipement non-conforme	départ refusé
Bruit non conforme	départ refusé
Usage d'une machine non contrôlée au technique.....	disqualification
Fumer dans les stands	disqualification
Ravitailer moteur en marche	disqualification
Ravitaillement en dehors des stands	disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote	2 tours
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage) :	
1 ^{ère} infraction	avertissement
2 ^{ème} infraction	1 tour
Non utilisation du tapis environnemental :	
1 ^{ère} infraction	avertissement
2 ^{ème} infraction	1 tour
Vitesse excessive dans les stands	2 tours
Récidive	exclusion

16 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.

Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

17 Récompense

Le premier du championnat se verra offrir la totalité des engagements du Championnat d'endurance de l'Inter ligue Nord-Est pour les courses de l'année suivante, le deuxième 75% du montant de l'engagement le troisième 50% du montant de l'engagement.

18 Calendrier Inter Ligue Nord Est Moto 2018

Date	Prix de l'engagement	Type de l'épreuve	Nombre de manches	Lieu de l'épreuve	Correspondance pour l'inscription
18 mars	60 €	6 h Duo	1 manche	CHAUMONT 52	Club : francis.fels@wanadoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
25 mars	60 €	3h Duo/Solo	1 manche	DOMART SUR LA LUCE 80	Club : endupicarddancourt@yahoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
22 avril	60 €	3h Duo/Solo	1 manche	MARICOURT 80	Club : binan.patrick@gmail.com Engagement : http://www.motott.fr
6 mai	60 €	3h Duo/Solo	1 manche	CLASTRES 02	Club : morelmx@yahoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
29 juillet	60 €	1h30 x2 Solo	2 manches	LE CHAUDRON 02	Club : laurentgoire@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr
4/5 août	60 €	2h/3h Duo/Solo	2 manches	AVRICOURT 57	Club : contact@mc-boldair.fr Engagement : http://www.motott.fr
2 septembre	60 €	3h x2 Duo	2 manches	LA BESACE 08	Club : jeanpaul.raguet@free.fr Engagement : http://www.motott.fr
16 septembre	60 €	5 h Duo	1 manche	SUZANNECOURT 52	Club :crok.discount@wanadoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
23 septembre	60 €	1h30 x2 Solo	2 manches	RIEZ 08	Club : stephane.lecoester@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr
30 septembre	60 €	1h30 x2 Solo	2 manches	St MENEHOULD 51	Club : toulmonde0015@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr
7 octobre	60 €	6 h Duo	1 manche	THIONVILLE 57	Club :webnor@aol.com Engagement : http://www.motott.fr

BRUNO DANCOURT Concept 2018



Mickaël NICOLAS

1 Définition

Les Régions Hauts de France et Grand Est mettent en compétition le Championnat de inter ligue Nord Est d'Endurance Quad 2018. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion de l'inter ligue Nord Est d'endurance Quad sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat. Les ligues à tour de rôle feront une remise du palmarès de l'inter ligue Nord Est : Aux 3 premiers, première féminine, premier junior, premier vétéran du championnat quad, aux 3 premiers kids quad espoir 1 et espoirs 2.

A savoir pour 2018 : Ligue Hauts de France 2019 Ligue Grand Est

2 Partenariat

Les résultats et classements de l'inter ligue Nord Est Quad seront sur <http://classement.grand.est.free.fr/> et sur les sites Internet de chaque ligues.

3 Admission

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 450cc. A partir de 18 ans, la cylindrée est libre. Les licenciés NCO/Européenne ou Internationale de la FFM seront classés après leur inscription au Championnat inter ligue Nord Est.

Ne pourront marquer des points au Championnat que les pilotes ayant remplis la fiche d'identification du Championnat Nord Est Quad d'endurance 2018 au plus tard 48 heures après la première course à laquelle ils participeront (cachet de la poste faisant foi). Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche.

Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès de votre ligue, dans l'annuaire de chaque ligue ou sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>. Elle devra être adressée à M. Dancourt Bruno 65 rue Royale 60138 Chiry Ourscamp par courrier ou par mail : endupicarddancourt@yahoo.fr.

4 Machines

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : Championnat de France endurance quad.

Un quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrières assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal.

Un quadricycle est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont indépendantes.

5 Numéro de course

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver pour l'attribution de leur numéro à l'année. Auprès de Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr.

ATTENTION : 10 JOURS AVANT LA DATE DE L'EPREUVE LES NUMEROS RESERVE SONT CADUC.

6 Epreuves

Le Championnat se déroulera sur 8 épreuves. Qui seront :

25 mars : DOMART-SUR-LUCE

4/5 août : AVRICOURT

22 avril : MARICOURT

2 septembre : LA BESACE

6 mai : CLASTRES

23 septembre : RIEZ MAUBERT FONTAINE

29 juillet : LE CHAUDRON

30 septembre : ST MENEHOULD

7 Epreuves d'endurance Quad

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type MotoCross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad. Pour être classé et marquer des points le pilote a l'obligation de franchir le drapeau à damier.

- Pour les endurance solos de 2 fois 1h30 Le Chaudron, Riez Maubert, Fontaines, St Ménehould. Les pilotes ont la possibilité d'y participer par équipe le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous :

Classement	Points								
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. Par contre pour l'équipage duo les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

- Pour les endurances qui se déroulent en 1 seule manche par équipe de 2 pilotes, à savoir: Domart, Maricourt, Clastres, Avricourt, La Besace. Le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote d'une même équipe marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous.

Classement	Points								
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4
4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

8 Classement final du championnat du Nord Est

Le classement final du Championnat s'effectuera sur la totalité des résultats des courses qui auront lieu.

Pour les manches qui tombent en même temps que le Championnat de France d'endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenu au championnat de France pour la manche correspondante de l'inter ligue Nord Est.

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc... S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

- Pour être junior, il faut moins 20 ans au 1^{er} janvier 2018.

- Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1^{er} janvier 2018.

9 Obligations du pilote pour les endurances Quad

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé judicieusement et facilement vérifiable par les officiels

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction.

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine de disqualification. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé.

RAPPEL Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panneuteur seront admis dans les stands.

•Que ce soit pour les endurances solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course.

10 Obligations de l'organisation pour les endurances Quad

L'organisateur s'engage à appliquer et respecter le RTS endurance

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr D'autre part Dancourt Bruno devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée, le résultat scratch de l'épreuve et le classement de l'inter ligue Nord Est.

11 Engagement

Les engagements uniquement sur le site <http://www.motott.fr>. **Clôture des engagements 3 jours avant date de l'épreuve. 15 jours avant la date de l'épreuve le prix de l'engagement sera augmentée de 10 €.**

Passé cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve. Il faut prévoir un chèque de caution pour le transpondeur.

12 Mise en grille des pilotes pour les courses d'endurance

A la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort. Au contrôle administratif le pilote tirera un numéro qui déterminera sa place sur la grille.

Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du Championnat de l'inter ligue Nord Est pour les pilotes qui ont envoyé leur engagement 10 jours avant l'épreuve. Ensuite suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

13 Contrôle technique

Les quads doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France de quad et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.

Tout système différentiel de transmission est interdit.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300mm.

Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

La plaque arrière doit être en plastique souple parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.

Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs.

La hauteur des chiffres doit être de 14cm.

Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.

La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou un carter à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.

Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec Ø mini 15mm) ou un pare-buffle est obligatoire.

Un nerf barre ou un tube avec un filet de protection doit être prévu de chaque côté de l'engin.

Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote par la taille.

14 Equipement obligatoire

Se référer à l'Article 8.8 du Règlement Général Motocross.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

15 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

16 Règles environnementales

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

17 Sanctions

Machine non conforme au contrôle technique.....	départ refusé
Casque ou équipement non-conforme	départ refusé
Bruit non conforme	départ refusé
Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db)	1 tour
Usage d'une machine non contrôlée à la technique.....	disqualification
Fumer dans les stands	disqualification
Ravitaillement moteur en marche.....	disqualification
Ravitaillement en dehors des stands	disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote	2 tours

Au départ non mise en place du coupe-circuit.....	2 tours
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage)	
1 ^{ère} infraction	avertissement
2 ^{ème} infraction	1 tour
Non utilisation du tapis environnemental	
1 ^{ère} infraction	avertissement
2 ^{ème} infraction	1 tour
Vitesse excessive dans les stands	2 tours
Récidive	exclusion

18 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.
Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

19 Récompense

Le premier du championnat se verra offrir la totalité des engagements du Championnat d'endurance de l'inter ligue Nord Est pour les courses de l'année suivante, le deuxième 75% du montant de l'engagement, le troisième 50% du montant de l'engagement.

20 Calendrier 2018

Date	Prix de l'engagement	Type de l'épreuve	Nombre de manches	Lieu de l'épreuve	Correspondance pour l'inscription
25 mars	60 € par pilote	4h Duo/Solo	1 manche	DOMART SUR LA LUCE 80	Club :endupicarddancourt@yahoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
22 avril	60 € par pilote	4h Duo/Solo	1 manche	MARICOURT 80	Club : binan.patrick@gmail.com Engagement : http://www.motott.fr
6 mai	60 € par pilote	4h Duo/Solo	1 manche	CLASTRES 02	Club : morelmx@yahoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
29 juillet	60 € par pilote	1h30 x2 Solo	2 manches	LE CHAUDRON 02	Club : laurentgoire@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr
4/5 août	60 € par pilote	2h/3h Duo/Solo	2 manches	AVRICOURT 57	Club : contact@mc-boldair.fr Engagement : http://www.motott.fr
2 septembre	60 € par pilote	1h30 x2 Duo/Solo	2 manches	LA BESACE 08	Club : jeanpaul.raguet@free.fr Engagement : http://www.motott.fr
23 septembre	60 € par pilote	1h30 x2 Solo	2 manches	RIEZ MAUBERT FONTAINES 08	Club : stephane.lecoester@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr
30 septembre	60 € par pilote	1h30 x2 Solo	2 manches	St MENEHOULD 51	Club : toulmonde0015@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr

BRUNO DANCOURT Concept 201



1 Définition

Les Régions Hauts de France et Grand Est mettent en compétition un Trophée Kids Nord Est d'Endurance Quad 2018. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion du Grand Nord Est d'endurance Quad sera attribué au premier du classement scratch du Championnat. Les ligues à tour de rôle feront une remise du palmarès du Grand Nord Est :

- Aux 3 premiers kids quad espoir 1.
- Aux 3 premiers kids quad espoir 2.

A savoir pour 2017 la Picardie, 2018 la Lorraine.

2 Partenariat

Les résultats et classements du Nord Est Quad seront sur : <http://classement.grand.est.free.fr/> et sur les sites Internet de chaque ligue

3 Catégories

- Espoir 1 : Espoirs quad : de 7 à 12 ans
 Cylindrée maxi de 65 cm³ en 2 temps et de 90 cm³ en 4 temps pour les enfants de 7 à 8 ans
 Cylindrée maxi de 90 cm³ en 2 temps et de 150 cm³ en 4 temps pour les enfants de 9 à 12 ans
- Espoir 2 : Espoirs quad : de 13 ans à moins de 16 ans au premier janvier 2018.
 Cylindrée maxi de 125 cm³ en 2 temps et de 250 cm³ en 4 temps pour les enfants de 13 à 16 ans

4 Admission

Pour participer au Trophée du Grand Nord Est Espoirs. Il faudra s'acquitter les droits d'engagements auprès du club organisateur. Accepter le règlement.

Remplir la fiche d'identification au plus tard le lendemain de la 1^{ère} épreuve à laquelle ils participeront. Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche. Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès du délégué kid Mme Fleur Godbert ou sur l'annuaire de la ligue. Elle devra être adressée à :

M^{me} Fleur Godbert 31 rue du Moulin aux Pots 60650 ou mail : fleur.godbert@sfr.fr.

Les pilotes devront être en possession d'une licence FFM en fonction de leur âge et au minimum du guidon d'argent.

5 Epreuves

Le championnat sera constitué de 9 courses :

Date	Lieu de l'épreuve	Nombres de manches	Correspondance pour l'inscription
25 mars	Domart sur la Luce 80	2 manches	DANCOURT Bruno 65 Rue ROYALE 60138 CHIRY OURSCAMP - 06.21.04.07.04
22 avril	Maricourt 80	2 manches	BINAN Patrick 2 Rue des Hotteux 80360 MARICOURT 03.22.86.52.49/06.80.14.71.23
6 mai	Clastres 02	2 manches	MX-PARK-CLASTRES : Mme Jody Chrétien 75 Avenue de la Victoire 02480 JUSSY
29 juillet	Le Chaudron 02	2 manches	ST QUENTIN MOTO PASSION GOIRE Laure 8 rue St Saulve 02690 ESSIGNY LE GRAND
4/5 août	Avricourt 57	2 manches	MC BOL D' AIR : Jérôme STEIGER Haut des vignes 57810 AVRICOURT
25/26 août	Pont de Vaux	2 manches	AMPV - 52 Chemin des creuses 01290 CROTTET - racingmmo@aol.com
2 septembre	La besace 08	2 manches	ARDEN MOTO PASSION : Jean Pol Raguez 34 Avenue Charles de Gaulle 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
23 septembre	Riez Maubert Fontaines 08	2 manches	MC PLATEAU DE ROCROI: Stéphane LECOESTER 32 rue de la 6 ^{ème} DIC 08240 SOMMAUTHE
30 septembre	Sainte Menchould 51	2 manches	TEAM MX - 18 rue de la Haute Maison 51800 Sainte MENEHOULD

Le prix de l'engagement est fixé à 38 € par épreuve, les engagements correctement renvoyés 1 mois avant la date de l'épreuve. Envoyé moins de 10 jours avant la date de l'épreuve cela passera à 48 €. Pour certaines épreuves le montant pourra être majoré suivant l'organisateur.

6 Epreuves

Elles se dérouleront en complément des courses quad et moto de l'organisation.

Espoir 1 : 1 tour de reconnaissance 2 ou 3 manches de 15 mn suivant le timing de l'organisateur.

Espoir 2 : 1 tour de reconnaissance 2 ou 3 manches de 20 mn suivant le timing de l'organisateur.

7 Départ

Le départ pourra se faire derrière une grille de départ ou selon le principe : 4 pilotes sur la 1^{ère} ligne, 3 sur la 2^{ème}, 4 sur la 3^{ème} et ainsi de suite ou bien style Le Mans. Le pilote placé de l'autre côté de la piste devra courir jusqu'à sa machine (8 à 14 m), la mettre en marche seul (ou la faire mettre en marche par une personne après le départ des autres).

1 seule personne pourra intervenir sur le circuit en cas de panne après que tous les concurrents soient partis, et avec l'autorisation du Directeur de course sous peine d'exclusion du pilote.
L'ordre d'entrée sur la grille se fera par ordre du classement du Trophée sauf pour la 1^{ère} course ou il se fera par tirage au sort. Les numéros seront attribués à l'année après réception de la fiche de renseignement par la responsable, M^{me} Fleur Godbert.

8 Contrôle technique

Les quads doivent être conformes au règlement du championnat de France d'endurance quad (notamment coupe circuit en état de fonctionnement, nerf bar, bruit...).

Le pilote devra se présenter à la vérification technique en tenue de course : Casque homologué, botte, pantalon, maillot à manches longues, gants, lunettes, protection dorsale ou gilet de cross.

Le tapis environnemental d'une dimension supérieure à la taille du quad est obligatoire ainsi qu'un extincteur à poudre à jour de vérification.

9 Sécurité

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé judicieusement et facilement vérifiable par les officiels.

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc.

10 Classement

Il sera réalisé à partir du classement de chaque manche en fonction du nombre de manches que comporte l'épreuve suivant le décompte ci-dessous : Pour permettre que chaque épreuve soit équivalente par rapport à une autre en termes de points attribués.

Epreuves Les points attribués par manche aux 15 premiers

Place	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}
1 manche	60	51	45	39	33	30	27	24	21	18	15	12	9	6	3
2 manches	30	25.5	22.5	19.5	16.5	15	13.5	12	10.5	9	7.5	6	4.5	3	1.5
3 manches	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le classement final du Championnat s'effectuera sur la totalité des courses qui auront lieu. (En cas d'annulation d'une course, elle sera purement et simplement retirée du trophée).

En cas d'égalité au classement final, le vainqueur sera le pilote qui a obtenu le plus grand nombre de victoires.

11 Obligation de l'organisation

L'organisateur respectera et appliquera les RTS Endurance, pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à M^{me} Fleur Godbert : fleur.godbert@sfr.fr.

D'autre part M^{me} Fleur Godbert devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée ou au responsable du classement, le résultat scratch de l'épreuve et le classement du trophée Nord Est à jour.

Les compétitions se dérouleront sur des pistes fermées et aménagées à la pratique du quad.

12 Civisme

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui.

Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

13 Règles environnementales

Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes les dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

14 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M.

Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.



Mercedes-Benz

E. PAUL KROELY
V.I.



VÉHICULES UTILITAIRES NEUFS

4 conseillers commerciaux :

Bastien BLETTERER PK V.I. 54 Ludres 06.17.63.20.01 bastien.bletterer@pka.fr	Maxime TRAPPE PK V.I. 54 Ludres 06.13.72.13.75 maxime.trappe@pka.fr	Antoine BIANCO PK V.I. 54 Ludres 06.26.45.42.12 antoine.bianco@pka.fr	Romain MOUGEOLLE PK V.I. 88 St-Nabord 06.13.72.14.11 romain.mougeolle@pka.fr
--	--	--	---

Votre concessionnaire Paul KROELY V.I. est également distributeur de remorques



Van ProCenter

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.*





Mercedes-Benz

PAUL KROELY
V.I.



VÉHICULES UTILITAIRES D'OCCASION

Paul KROELY V.I. 54
698, Rue Georges CHARPAK, 54710 - LUDRES

- Des spécialistes de l'utilitaire d'occasion
- Des véhicules toutes marques
- Des véhicules garantis jusqu'à 5 ans*
- Des solutions de financement
- Des véhicules contrôlés sur 178 points



Votre conseiller commercial Paul ANTOINE est joignable :
Du lundi au vendredi de 8H à 12H et de 14H à 19H
Le samedi de 8H à 12H
Tél : 03.83.50.84.84 / Portable : 06.13.72.14.00



Van ProCenter

Mercedes-Benz

Vans. Born to run.*





Président :
POIROT Joël
 22D Route du Droit
 88250 LA BRESSE
 07.83.37.85.91
 joelpoirot.moto@gmail.com

Membres :

✓ ALSACE :

Thierry FRANTZ : 2 rue des Cerisiers 67140 ANDLAU
 06.71.72.79.36 - thierry.frantz@wanadoo.fr

Jean-Marc SCHICKEL : 6 Grande Rue 68380 BREITENBACH
 06.11.60.22.68 - jmschickel@gmail.com

Dominique HOLFERT : 9 rue des Serruriers 67150 ERSTEIN
 09.54.90.61.66 - dominique.holfert@gmail.com

✓ CHAMPAGNE/ARDENE :

Philippe DUPUIS : 36 Rue croix Labbesse 51370 St. BRICE COURCELLES
 03.26.09.18.00/06.70.16.88.13 - foy.dupuis@wanadoo.fr

Jean-Paul DEREMARQUE : 6 Chemin du Roy 55120 LES ISLETTES
 03.29.88.24.61/06.04.49.22.54 - jpaulderemarque@orange.fr

Philippe COLLET : 32 Rue des Sablières 51370 CHAMPIGNY
 03.26.84.81.40/06.43.23.61.67 - philippe.collet565@orange.fr

✓ LORRAINE :

Luc GREMILLET : 16 Chemin du Moulin 88600 GRANDVILLERS
 Tél. 06.83.89.03.02 - l.gremillet@le-sur-mesure-industriel.fr

Thierry POIROT : 1 Chemin de la Brayotte 88250 LA BRESSE
 06.33.72.10.48 - geniesecurite@orange.fr



Alex GREMILLET

Photo by Sergio

Article 1

Les épreuves du Championnat Grand Est de trial, des Interligues de l'est et du Nord sont ouvertes à tous les pilotes licenciés nationaux et membres d'un club affilié FFM.

Seuls les pilotes licenciés membres d'un club affilié à la Ligue Grand Est pourront prétendre au classement général du championnat Grand Est. Concernant les Interligues de l'Est et du Nord, les pilotes devront être licenciés dans un club des régions concernées par ces championnats.

Article 2

Le Championnat Grand Est 2018, les Interligues de l'est et du nord se dérouleront dans les catégories suivantes :
Expert – Senior 1 – Open – Senior 2

Senior 3+ – Senior 3 – Senior 4+ - Senior 4

Senior 3 MAT – Senior 4+ MAT – Senior 4 MAT

Nota : Les licenciés MAT2 (motos anciennes) ne donnent pas accès au classement scratch.

Article 3

Types de licences FFM pour le Trial :

NCO : Nationale Compétition dès 16 ans NTR : Nationale Compétition dès 16 ans

MAT : Motos Anciennes Tout Terrain NJ : Nationale Compétition Jeunes 12/15 ans.

Les licenciés à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs).

Article 4

Le Championnat Grand Est se déroulera sur la totalité des épreuves inscrites au calendrier 2018, moins une épreuve.

4.1. Le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

4.2. Tous les pilotes seront classés par catégorie, mais seuls les pilotes ayant participé à au moins une épreuve des anciennes Ligues de Champagne/Alsace et Lorraine, pourront prétendre à un titre Grand Est ou à une récompense.

Les trois premiers pilotes du championnat Grand Est de chaque catégorie seront récompensés à l'occasion de l'Assemblée Générale ou d'une cérémonie prévue par la commission et ils seront personnellement avertis de la date retenue à cette occasion.

Article 4 Bis

Réservé uniquement pour les championnats Interligues de l'Est et du Nord

Les championnats Inter-ligues de l'est et du Nord se dérouleront sur la totalité des épreuves inscrites au calendrier 2018, moins une épreuve.

Le plus mauvais résultat sera retiré pour le classement final.

Une récompense sera remise aux 3 premiers de chaque catégorie, soit à la dernière épreuve inscrite au calendrier, soit lors d'une remise des prix prévue ultérieurement.

Article 5

L'attribution des points pour le classement correspond au barème suivant :

1 ^{er} 20 pts	2 ^{ème} 17 pts	3 ^{ème} 15 pts	4 ^{ème} 13 pts	5 ^{ème} 11 pts	6 ^{ème} 10 pts	7 ^{ème} 9 pts	8 ^{ème} 8 pts
9 ^{ème} 7 pts	10 ^{ème} 6 pts	11 ^{ème} 5 pts	12 ^{ème} 4 pts	13 ^{ème} 3 pts	14 ^{ème} 2 pts	15 ^{ème} 1 pt	

Article 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite par la meilleure place dans la dernière manche du Championnat.

Article 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président).

➤ Cette demande devra être faite avant la course suivante.

Article 8

Le tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories : Open – Senior 3+ et Senior 4+, doit être établi de la façon suivante :

Panache des zones des 3 catégories suivant le désir de l'organisateur.

Article 8 Bis

Si l'organisation le prévoit, tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone d'obstacles en 1 mn 30 maximum, sous peine d'échec.

Article 9

Les pilotes participant le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leur résultat (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Du 1 ^{er} au 5 ^{ème}	20 points
Du 6 ^{ème} au 10 ^{ème}	15 points
Du 11 ^{ème} au 15 ^{ème}	10 points
Du 16 ^{ème} au dernier	5 points

Article 10

Réclamations :

Elles devront être formulées au Directeur de Course, au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats avec le versement d'une somme de **75 Eur.**

Cette somme sera remboursée si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.

Article 11

Le prix des engagements est fixé à **30 Eur** et à **15 Eur** pour les pilotes de **moins de 16 ans** dans l'année en cours. Ils seront gratuits pour les suiveurs qui devront être obligatoirement licenciés.

Les engagements devront parvenir à l'organisateur au plus tard la veille de l'épreuve, accompagnés des droits d'engagements. (*Possibilité de s'engager par mail*).

- Tout engagement incomplet sera majoré de 5 Eur.
- Tout engagement pris sur place sera majoré de 10 Eur.
- Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif, munis de leur permis ou CASM et de leur assurance (*pour les circuits ouverts à la circulation*)
- Un bulletin d'engagement type (*format Excel par exemple*) sera mis à disposition et téléchargeable sur le site de la Ligue.

Article 11 Bis

Temps de course : Départs à partir de **9 heures**

- L'arrivée du dernier pilote doit être maxi **17 heures** pour les Trials organisés avec **l'horaire d'hiver** et **17h30** pour les épreuves organisées avec **l'horaire d'été**.

Article 12

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un officiel ou un commissaire sera sanctionné.

Article 12 Bis

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix pour chacune des épreuves.

- En cas d'absence, le pilote ne pourra prétendre à marquer des points au Championnat Grand Est pour cette épreuve.
- La remise des prix doit avoir lieu au maximum **1heure** après l'arrivée du dernier pilote.

Article 13

Coupe des Régions : Les pilotes désirant participer à cette compétition devront en faire la demande auprès du Président avant le 1^{er} Juillet 2018.

Couleur des flèches :

- Expert Rouge
- Senior 1 Bleu
- Open..... Bleu ou Vert
- Senior 2..... Vert
- Senior 3+..... Vert ou Jaune
- Senior 3..... Jaune
- Senior 4+..... Noir ou Jaune
- Senior 4..... Noir

Le port de la protection des dorsales est obligatoire pour tous les pilotes et fortement recommandé pour les suiveurs.

Trail 70

Joël
CORROY

- DEPUIS 1975 -

N°1 du trial dans l'Est



Fabien HAMANN
Pilote TRAIL 70
1^{er} du Championnat
Trial Grand Est
2017

- Motos neuves
- Motos d'occasions
- Motos anciennes
- Reprises
- Accessoires
- Équipements
- Pièces détachées
- Financements

Rue du Praley 70000 Vesoul

Tél : 03 84 75 83 34

www.trail70.fr

IPONE

NOS MARQUES



SHERCO
Motorcycles



Calendrier 2018

DATE	CHAMPIONNAT	LIEU DE COURSE	CLUB ORGANISATEUR
11/03/18	Interligue du Nord	SAINT LUCIEN (28) (Circuit fermé)	TC BEAUCE - Jean-Yves SOLA 1, Impasse des Gâtines 28130 SOULAIRES jyves.sola@wanadoo.fr
18/03/18	Grand-Est Interligue de l'Est	ANDLAU (67) (Circuit fermé)	MC ANDLAU - Thierry FRANTZ 2, Rue des Cerisiers 67140 ANDLAU 06.71.72.79.36 - thierry.frantz@wanadoo.fr
01/04/18	Grand-Est Interligue de l'Est	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé)	AMVHV - Joël POIROT 22D, Route de Droit 88250 LA BRESSE 07.83.37.85.91- joelpoirot.moto@gmail.com
22/04/18	Challenge Educatif	Lieu à déterminer (Circuit fermé)	MC LA BRESSAUDE - Joël POIROT 22D, Route de Droit 88250 LA BRESSE 07.83.37.85.91- joelpoirot.moto@gmail.com
29 et 30/04/18	Interligue du Nord	LES 2 JOURS DE NEMOURS (Circuit fermé)	UM NEMOUIRIENNE - Philippe BONNET 9, Rue des Bordes 91610 BALLANCOURT/ESSONNE 06.60.43.14.55 - bonnet.pn@neuf.fr
29/04/18	Grand-Est Interligue de l'Est	MAXÉVILLE (54) (Circuit fermé)	STANISLAS MOTO-CLUB - Philippe HERMEL 20, Boulevard des Essarts 54600 VILLERS LES NANCY 06.95.10.22.63 - philippe.hermel@numericable.fr 06.18.44.99.64 - demange-michel@hotmail.fr
06/05/18	Grand-Est Interligue du Nord	NEUVILLE / SEINE (10) (Circuit fermé)	MC NEUVILLE - Thierry DELINE-MANOURY 2, Rue du Bois 10250 NEUVILLE/SEINE 03.25.38.21.80 / 03.25.38.25.18 champagne.dmt@wanadoo.fr
20/05/18	Challenge Educatif	CAISNE (60) (Circuit fermé)	TC CAISNES - M. HELWASER 104, Rue du Château 60400 CAISNES 03.44.09.77.44 / 06.76.05.22.23 - tc_caisnes@me.com
03/06/18	Grand-Est Interligue de l'Est	NIEDERMORSCHWIHR (68) (Circuit fermé)	MC MUNSTER - M. Jean Marc SCHICKEL 6, Grande Rue 68380 BREITENBACH 06.11.60.22.68 - jmschickel@gmail.com
16 et 17/06/18	Grand-Est Championnat de France de moto ancienne Interligue de l'Est	BELLEFOSSE (67) (Circuit fermé)	TC BAN DE LA ROCHE - Dominique HOLFERT 9, Rue des Serruriers 67150 ERSTEIN 07.84.31.73.83 - dominique.holfert@gmail.com
17/06/18	Interligue du Nord	MARCOUSSIS (91) (Circuit fermé)	TC MARCOUSSIS - Laurent CHASSAGNE 3, Clos du Houssay 91460 MARCOUSSIS 01.69.80.7 8.04 - laurent.chassagne@laposte.net
24/06/18	Interligue du Nord	CAISNE (60) (Circuit fermé)	TC CAISNES - M. HELWASER 104, Rue du Château 60400 CAISNES 03.44.09.77.44 / 06.76.05.22.23 - tc_caisnes@me.com
24/06/18	Grand-Est Interligue du Nord	TRIAL DES ARDENNES (08) (Circuit fermé)	MC DU PLATEAU DE ROCROI - Laurent NOIRET 8, Route des Maronniers 08450 AUBIGNY LES POTHEES 06.79.68.81.04 - trial.montherme@gmail.com
01/07/18	Interligue de l'Est	CHOUZELOT (25) (Circuit fermé)	TRIAL CLUB COMTOIS - Jean-Luc SCHMIDLIN 4, Rue des Demoiselles 39700 SALANS 06.82.24.63.23 - jldlin@orange.fr
08/07/18	Interligue du Nord	LOOZE (89) (Circuit fermé)	TC DE LOOZE - Gilles FOUCHEROT 19, Chemin Beaugard Hameau de Beaudemont 89500 VILLENEUVE SUR YONNE 03.86.87.32.92 - gilles.foucherot@club-internet.fr

09/09/18	Grand-Est Interligue de l'Est	SOULTZMATT (68) (Circuit fermé)	MC ZONE 68 - Claudine GEMSA 26, Rue de Guebwiller 68500 BERGHOLTZ 06.72.78.77.58 - gema.claudine@orange.fr
09/09/18	Interligue du Nord	MARSANGY (89) (Circuit fermé)	US DE JOIGNY-TRIAL RANDO - Patrick BENETON 4, Route de La Charmée 89116 LA CELLES SAINT CYR 03.86.73.47.76 - francoise.hergic@sfs.fr
16/09/18	Grand-Est Interligue de l'Est	GRANGES / VOLOGNE (88) (Circuit fermé)	MC GRANGES SUR VOLOGNE - Luc PARMENTIER 25, Route de Bruyères 88640 GRANGES - AUMONTZEY 03.29.51.42.46 - l.parmentier@gmauto.fr
16/09/18	Interligue du Nord	SAINT CHÉRON (91) (Circuit fermé)	MC SAINT CHÉRON - Gilles PRONO 15, Route d'Etampes 91530 SAINT CHERON 06.15.56.14.12 - g.prono@orange.fr
30/09/18	Championnat de France	LA BRESSE (88)	MC LA BRESSAUDE ffm.org
14/10/18	Coupe des régions	VAGNEY (88)	AMV HAUTES VOSGES ffm.org
21/10/18	Grand-Est Interligue du Nord	VERTUS (51) (Circuit fermé)	MC EPERNAY - Gilbert BRUGNON 6, Allée de la Forêt 51200 EPERNAY 06.30.10.18.34 - motoclubpernay@orange.fr



TRIAL & QUAD

30 années d'expérience

Initiation
Randonnée
Stage technique

Adulte / Enfant
Particulier / Groupe / Séminaire / CE

2 à 80 pers.
Piscine, sauna
kota-grill
SPA

Hébergement

Séjour clé en main

www.motos88.com

Activités encadrées par des moniteurs brevetés

Ecole de Trial des Hautes Vosges
Col de Grosse Pierre - 88250 LA BRESSE
03.29.25.58.46 contact@motos88.com

Ecole de TRIAL LA BRESSE

EFM
Fédération Française de Motocyclisme

MOTOCROSS*							
AGE	MX SOLO SUPERMOTARD PRAIRIE SOLO	QUAD / SUPERQUADER QUAD PRAIRIE	PIT BIKE	SUPERCROSS	MONTEE IMPOSSIBLE	COURSE DE COTE TT	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif							
A partir de 6 ans**	Moto 8 CV maximum (environ 90cc 4T)	65cc maximum ou puissance 3.5 Kw maxi pour une moto électrique	50cc 4T maximum				
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant.						
Compétition							
A partir de 7 ans	65cc maximum	65cc 2T ou 90cc 4T maximum	90cc 4T maximum				Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation *
A partir de 9 ans	90cc maximum	90cc 2T ou 150cc 4T maximum	125cc 4T maximum				
A partir de 11 ans	90cc 2T ou 150cc 4T maximum		150cc 4T maximum		90cc 2T ou 150cc 4T maximum		
A partir de 12 ans	125cc 2T ou 150cc 4T maximum	125cc 2T ou 250cc 4T maximum			125cc 2T ou 150cc 4T maximum		125cc 2T ou 150cc 4T maximum
A partir de 13 ans							
A partir de 15 ans		550cc 2T ou 4T maximum	191cc 4T maximum		Cylindrée libre		
A partir de 18 ans	Cylindrée libre						

* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur www.ffmoto.org

** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

VITESSE			
AGES	MOINS DE 25 CV	PLUS DE 25 CV	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif			
A partir de 6 ans**	50cc à variateur et puissance de 8 CV maxi		
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant		
A partir de 12 ans	A l'appréciation de l'éducateur sportif qualifié et selon le niveau et l'âge du pratiquant		
Compétition			
A partir de 7 ans	Jusqu'à 80cc 2T à variateur ou embrayage automatique (PW80 à embrayage automatique) jusqu'à 65cc 2T ou 110cc 4T à boîte de vitesse Puissance maximum de 12 CV à la roue arrière		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation
A partir de 8 ans	jusqu'à 80cc 2T à variateur jusqu'à 65cc 2T ou 110cc 4T à boîte de vitesse Puissance maximum de 12 CV à la roue arrière Pocket bike : 40cc maxi, carburateur de Ø 15 mm maxi		
A partir de 10 ans	jusqu'à 85cc 2T ou 160cc 4T monocylindre Puissance maximum de 25 CV à la roue arrière Pocket bike : plus de 40cc		
A partir de 12 ans			CASM
A partir de 14 ans			
A partir de 15 ans	jusqu'à 125cc 2T ou 500cc 4T monocylindre ou bicylindre Puissance maximum de 42 CV à la roue arrière		
A partir de 16 ans*	Cylindrée libre et side-cars		De 125cc 2T à 500cc 4T monocylindre, jusqu'à 600cc 4 cylindres, 675cc 3 cylindres et 749cc bicylindre. Sans limitation de puissance. Les machines doivent être équipées d'un moteur strictement d'origine.

* 16 ans pour les pilotes et 15 ans pour les passagers

** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

AUTRES DISCIPLINES OU SPECIALITES						
AGE	ENDURANCE T.T. solo**	ENDURO	RALLYES	TRIAL	MOTOBALL	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
Educatif						
A partir de 6 ans**	50cc auto ou 90cc 4T Puissance de 8 CV maxi			80cc auto maxi ou moto électrique d'une puissance de 800 W maximum	60cc maximum	
A partir de 7 ans	A l'appréciation de l'Éducateur sportif qualifié selon le niveau et l'âge du pratiquant					
Compétition						
A partir de 7 ans	65cc maximum	Sur circuit fermé 65cc maximum		80cc maximum sur circuit fermé		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation *
A partir de 9 ans	90cc maximum	Sur circuit fermé 90cc maximum				
A partir de 11 ans		Sur circuit fermé 90cc 2T ou 150cc 4T maximum		125cc maximum sur circuit fermé		CASM
A partir de 12 ans	90cc 2T ou 150cc 4T maximum	Sur circuit fermé 125cc 2T ou 150cc 4T maximum				
A partir de 13 ans					85cc 2T ou 125cc 4T maxi ou moto électrique 15 Kw PIC	CASM et permis AM (ex BSR) si voies ouvertes
A partir de 14 ans	125cc 2T ou 150cc 4T maximum	Sur circuit fermé : 125cc 2T ou 150cc 4T maximum Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc				
A partir de 15 ans						CASM et/ou permis correspondant si voies ouvertes
A partir de 16 ans	Cylindrée libre	Sur circuit fermé : cylindrée libre Voies ouvertes à la circulation publique : 125cc maximum				
A partir de 17 ans					250cc maximum ou moto électrique 20 Kw PIC	
A partir de 18 ans	Cylindrée libre					

* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur www.ffmoto.org

** Avant 6 ans, l'apprentissage encadré par un éducateur moto breveté d'Etat est autorisé

*** Pour le quad se référer aux règles du MX quad.



Président :
SELIG Thierry
 19 A rue de Geispitzen
 67440 SCHLIERBACH
 06.14.55.20.78
 moto@passionvitesse.com

Membres :

FERIET Alexandre 157 avenue du Général de Gaulle 54340 POMPEY
 03.83.90.48.77 - alexferiet@yahoo.fr

FERIET ZIMMER Sabrina 157 avenue du Général de Gaulle 54340 POMPEY
 06.17.27.99.83 - sabinazimmer75@gmail.com

FONT Frédéric 4 rue des champs 68440 SCHLIERBACH
 06.30.45.40.69 - f.font@frima-online.com

MENARD Marie-Laure 19 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ
 06.06.63.55.76 - mlaure.menard@gmail.com

LEVEQUE Gérard 42 rue de Napont 08700 NEUFMANIL
 06.72.12.15.32 - leveque.gg@gmail.com

ZIMMER Henri 167 route de Pompey 54460 LIVERDUN
 03.54.51.64.53 - cdmoto54@gmail.com

Tarifs des licences 2018

LICENCES NATIONALES

Code LICENCES COMPÉTITION

NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	275 €	Part assurance	71 €
NTR	Nationale Compétition Trial (dès 15 ans)	245 €	Part assurance	65 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car	200 €	Part assurance	71 €
NGM	Gardienn Moto-ball (dès 12 ans)	200 €	Part assurance	50 €
NPP	Nationale Compétition Pit-bike (dès 7 ans)	140 €	Part assurance	30 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	195 €	Part assurance	50 €
MAT2	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	140 €	Part assurance	40 €

Code LICENCE ENTRAÎNEMENT

NET	Nationale Entraînement (dès 8 ans)	190 €	Part assurance	50 €
ETR	Nationale Entraînement Trial (dès 6 ans)	90 €	Part assurance	20 €

Code LICENCES JEUNES

NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	175 €	Part assurance	39 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	215 €	Part assurance	66 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	245 €	Part assurance	70 €
NJ3c	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus)*	245 €	Part assurance	70 €

Code LICENCES HANDICAP

NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	275 €	Part assurance	71 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (Compétition interdite)	190 €	Part assurance	50 €

Code AUTRES LICENCES

LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €	Part assurance	3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €	Part assurance	3 €
TIM	Team Manager	45 €	Part assurance	3 €

* CASM obligatoire

LICENCES D'OFFICIELS

LICENCES OFFICIELS

LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OFF*	Officiel (dès 16 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €	Part assurance	1 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €	Part assurance	1 €

* ATTENTION ! Les licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.
 Pour toute information contacter votre Ligue régionale.

LICENCE TOURISME

LICENCE TOURISME

NT0		30 €
-----	--	------

LICENCES "UNE MANIFESTATION"

Toute licence "une manifestation" payée sur place le jour de l'épreuve sera majorée de 10 € à l'exception des licences LJO, LJP et LJD.

LJA1	Toute manifestation "une journée"	60 €	Part assurance	15 €
LJA2	Toute manifestation "2 jours et plus"	100 €	Part assurance	15 €
LJB1	Le Touquet	125 €	Part assurance	15 €
LJB2	Moto Tour (8 jours consécutifs)	160 €	Part assurance	30 €
LJC	Autres catégories	60 €	Part assurance	15 €
LJE	Entraînement / Stage	60 €	Part assurance	17 €
LJD	Découverte Sportive (jusqu'à 11 ans)	25 €	Part assurance	15 €
LJO	Officiel Commissaire de piste Stagiaire (dès 14 ans)	20 €	Part assurance	15 €
LJP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	20 €	Part assurance	15 €

* Si la course prévus autorise le mélange de motocyclettes de catégories anciennes (voir définition spécifiée dans le règlement fédéral des motos anciennes) avec les autres catégories, la licence "Une manifestation" qui doit être souscrite est la LA.

- » Course de côte Vitesse Moto ancienne *
- » Epreuve de Family Enduro
- » Moto ancienne Tout-Terrain *
- » Pochet-bike ou Pit-bike
- » Trial "1 jour"
- » Epreuve Vitesse motos 25 Power ou Tout-Terrain pour les moins de 50cc (7 ans et plus)

Préambule

Les journées de roulage de la ligue à Chenevières sont exclusivement organisées par des bénévoles. Le souhait de la ligue est de proposer un espace de liberté sécurisé pour satisfaire votre plaisir de motard.

Article 1

Les personnes inscrites aux journées de roulage et leurs accompagnants s'engagent à respecter le règlement ci-dessous défini.

Article 2

Les personnes inscrites aux journées de roulage et leurs accompagnants s'engagent à ne pas dégrader les lieux et équipements du circuit.

Article 3

Pour participer aux journées de roulage, il est obligatoire d'être doté des équipements suivants :

- ∅ Un casque intégral homologué (moins de 5 ans).
- ∅ Une combinaison en cuir, une pièce ou deux pièces.
- ∅ Une protection dorsale
- ∅ Gants et bottes en cuir.

Article 4

Pour avoir accès à la piste les motos devront satisfaire au contrôle technique.

- ∅ Bon état général de la moto
- ∅ Vérification des poignées
- ∅ Vérification des freins
- ∅ Des suspensions
- ∅ Des pneumatiques
- ∅ Le bruit devra être inférieur ou égal à 95 db selon les normes en vigueur.

Article 5

Chaque participant reconnaît être détenteur d'un titre F.F.M. (annuel ou journalier).

Article 6

La L.M.L. n'est en aucun cas responsable du vol ou de dégradation matériels d'un bien appartenant à un tiers.

Article 7

Les inscriptions sont limitées à 35 motos par session.

Article 8

A l'exception de la piste, l'ensemble de la vitesse sera limitée à 20 km/h. Tout comportement incorrect ou potentiellement dangereux sur la piste ou dans le Paddock sera sanctionné.

Article 9

La consommation d'alcool ou de tous autres produits stupéfiants est interdite aux participants sur le site du circuit de Chenevières.

Article 10

Les participants ou accompagnants ont un accès libre aux zones suivantes.

- ∅ Parkings visiteurs
- ∅ Paddock
- ∅ L'accès aux autres zones du circuit est strictement interdit.

Article 11

En cas de perturbations météorologiques importantes, l'accès de la piste pourra être interdit.

Article 12

A titre indicatif :

Lorsque votre temps au tour est \geq à **2 minutes** nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **Découverte loisir**.
Lorsque votre temps au tour est compris **entre 1.50 et 2 minutes**, nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **Confirmé**.

Lorsque votre temps au tour est \leq à **1.50 minutes**, nous vous conseillons de vous inscrire en catégorie **expert**.
Pour raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de changer un pilote de catégorie.

Article 13

Ce règlement vient en additif du règlement intérieur du circuit.

Article 14

L'engagement est non remboursable sauf décision contraire et unilatérale de l'organisation.

BULLETIN D'ENGAGEMENT
JOURNÉE DE ROULAGE MOTO 2018
CHENEVIÈRES 54

Seuls les engagements complets accompagnés du règlement seront pris en considération
(Un seul chèque et bulletin par journée et pilote SVP)

• **Calendrier 2018** : **Veuillez entourer la date retenue.**

- Licence F.F.M. annuelle 2018, précisez n° :
- non licencié FFM 2018.

Samedi 07 avril	Samedi 19 mai	Samedi 16 juin
Samedi 07 juillet	Samedi 28 juillet	Samedi 15 septembre
Samedi 06 octobre		

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville

Tel mobile

e-mail @

Date de naissance C.A.S.M.

- permis (n° et catégorie)

catégorie souhaitée : (COCHER LA CATEGORIE RETENUE)

Découverte loisir		Confirmé		Expert	
-------------------	--	----------	--	--------	--

Club :

Moto : Cylindrée

• **Montant de l'engagement non remboursable à l'ordre de la Ligue Moto Lorraine** (cocher la case concernée).

- 152 € pour les licenciés à la journée (sont compris la journée de roulage à 112 € + assurance pass circuit vitesse à 40 €)
- 131 € pour les licenciés à la journée (sont compris la journée de roulage à 112 € + assurance pass circuit vitesse éco à 19 €)
- 112 € pour les titulaires d'une licence FFM annuelle (hors ligue Grand Est).
- 87 € pour les titulaires d'une licence FFM annuelle (clubs de la ligue Grand Est : lorrains, Alsaciens, Champenois).

L'engagement sur place ne sera possible qu'en fonction des disponibilités et donnera lieu à une majoration de 25 €

Je soussigné demande à s'engager à la journée de roulage du
..... 2018.

Je m'inscris à la journée de roulage L.M.G.E. sous ma propre responsabilité. Je renonce à tout droit de recours contre l'organisateur, ses représentants ou préposés. En aucun cas, j'engagerai la responsabilité de l'organisateur qui se contente de donner un accès piste amical avec une sécurité contrôlée. Il ne s'agit pas de course. Je m'engage à avoir un comportement correct, à me soumettre aux consignes des commissaires de piste, de l'organisation et d'avoir lu et respecté le règlement particulier.

Casque homologué, bottes, gants, vêtement cuir et protection dorsale obligatoires.

La limite du bruit est de 95 db.

Montant de l'engagement non remboursable à l'ordre de la Ligue Moto Grand Est

Fait le à

Signature

Initiation • Perfectionnement • Sécurité Routière



Pôle des
Sports Mécaniques
de Lorraine



JOURNÉES ROULAGE MOTOS

*Le plaisir de rouler, le plaisir de la vitesse,
le plaisir d'être ensemble... en toute sécurité !*

CALENDRIER 2018 :

- Samedi 7 avril
- Samedi 19 mai
- Samedi 16 juin
- Samedi 7 juillet
- Samedi 28 juillet
- Samedi 15 septembre
- Samedi 6 octobre



Renseignements et contacts : contact@liguemotograndest.fr



Situé à 30 min de Nancy,
à 1h de Metz, à 1h20
de Strasbourg
et à 55 min d'Epinal.

Le Circuit de Chenevières,
3,5km de pur plaisir.



 **Circuit de
chenevières**

POLE DES SPORTS MÉCANIQUES DE LORRAINE

PÔLE DES SPORTS MÉCANIQUES DE LORRAINE
LIEU-DIT «LE FAYS»
54122 CHENEVIÈRES



03 83 72 39 29

Coordonnés GPS : 48°30'51 NORD - 6°38'56 EST



Commission vitesse

Championnat LMGE Motos modernes

Règlement particulier - Saison 2018

Art. 1 - Le Championnat Ligue Région Grand Est

Le Championnat est ouvert aux pilotes membres d'un club affilié à la LMGE et titulaire d'une licence compétition annuelle FJM (NCO, Inter).

Un titre de Champion de la LMGE 2018 sera attribué, à l'issue de la saison, dans chacune des catégories suivantes :

- >**Open** : Hypersport de plus de 600 cm³ d'avant le 31.12.2002 et avec l'accord de l'organisateur - Roadster de 600 jusqu'à 1300 cm³ deux, trois ou quatre cylindres, Super motard de 600 jusqu'à 1000 cm³.
- >**600 Supersport**, 600 à 650 cc 4 temps 4 cylindres, 600 à 675 cc 4 temps pour les 3 cylindres, 600 à 750 cc 4 temps bicylindres.
- >**1000 Superbike**, plus de 675 cc jusqu'à 1300 cc 4 temps 4 cylindres; plus de 750 jusqu'à 1300 cc 4 temps 3 cylindres ; plus de 850cc jusqu'à 1300 cc 4 temps 2 cylindres.

Art. 2 - Les Classements annexes

La commission vitesse pourra éventuellement créer des sous-catégories avec classements séparés.

Art. 3 - Epreuves et Calendrier

Les courses du Championnat de la LMGE se disputeront sur circuits ou courses de côtes faisant objet d'une homologation administrative.

Les courses retenues sont :

- **09 et 10 juin 2018** – Championnat de France de la Montagne à Marchaux
- **16 et 17 juin 2018** - Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin" 1^{ère} manche
- **29 et 30 septembre 2018** - Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin" 2^{ème} manche

La commission ne peut pas être responsable du calendrier, de l'annulation ou de l'arrêt d'une épreuve. Les dates n'étant pas encore définitives chaque pilote devra s'assurer auprès des organisateurs des éventuelles modifications.

Art. 4 - Engagements et Droits d'engagements

Conforme à ceux prévus pour l'épreuve considérée et se font directement auprès de l'organisateur de ladite épreuve. Chaque pilote devra prendre les dispositions pour que son inscription soit retenue.

Aucun droit d'engagement spécifique au Championnat de la LMGE n'est demandé.

Art. 5 - Règlement des épreuves

Chaque pilote devra se soumettre au règlement particulier du club organisateur de l'épreuve.

Toute attitude antisportive ou critique excessive envers l'organisateur d'une épreuve, ou d'un officiel désigné sur l'épreuve, exposera son auteur aux sanctions prévues par le code sportif. Les décisions pourront être prises par le jury de l'épreuve et ou par la commission vitesse de la LMGE. Le participant est responsable de ses accompagnants et de son matériel du début à la fin de la manifestation sur toutes zones et parcs ayant un caractère sportif ainsi qu'aux enceintes administratives de la manifestation.

Art. 6 - Contrôle technique

Les machines et équipements devront être conformes aux règlements techniques fédéraux en vigueur.

Art. 7 - Déroulement d'une épreuve

Suivant règlement particulier de l'épreuve considérée.

Art. 8 - Classement et Attribution des points

Les classements officiels seront homologués par le jury de la manifestation.

Chaque pilote est supposé vérifier le classement final de l'épreuve lors de l'affichage et peut déposer une réclamation le cas échéant auprès du directeur de course dans les délais impartis.

Sur la base des classements des manifestations, de nouveaux classements des seuls pilotes licenciés dans la LMGE seront établis. Particularité du classement de la course de côte, seul le meilleur temps officiel d'une des montées de course sera pris en compte, la catégorie promotion sera intégrée cylindrée par cylindrée dans les autres catégories. Si moins de 20 pilotes sont inscrits dans la catégorie seule la moitié des points seront attribués pour cette catégorie. Ex : 1^{er} = 25points / 2 = 12,5 points.

Pour les 2 manches du Trophée de la Vitesse les "Courses Sprint" du samedi donneront lieu à l'attribution de la moitié des points d'une course comme dans l'exemple précité.

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

motorcycles center



57 Rue de Nancy 88000 EPINAL
Tél. : 03 29 35 33 09 - Fax : 03 29 35 56 87

 **YAMAHA**  **Kawasaki**  **DUKATI**  **DERBI**  **KYMCO**



HONDA
The Power of Dreams

Africa Twin



Bacher Motos



10, rue du colonel Jacques Pierre • 88100 SAINT-DIÉ
Zone Helleule II • Derrière Monsieur Bricolage...

03 29 56 14 35

Commission vitesse

Championnat LMGE Motos modernes

Règlement particulier - Saison 2018

Art. 9 – Classement final du Championnat

Le classement final se fera par addition des points attribués au pilote lors de sa participation à **au moins une** ou plusieurs épreuves.

En cas d'ex aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex aequo subsistent, ils seront départagés par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le championnat.

Tout pilote ne pouvant participer à l'une ou l'autre épreuve du championnat d'Alsace pour concordance de date avec un championnat ou coupe de France et sous condition qu'il y a participé se verra attribué les points gagnés lors de l'épreuve considérée ou au minimum 5 points par épreuve.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés sous condition qu'il y ai au moins 5 pilotes engagés dans chaque catégorie.

Commission vitesse

Championnat LMGE Motos anciennes

Règlement particulier - Saison 2018

Art. 1 - Le Championnat Ligue Région Grand Est

Le Championnat est ouvert aux pilotes membres d'un club affilié à la LMGE et *titulaire d'une licence compétition annuelle FFM (NCO, Inter)*.

Un titre de Champion de la LMGE 2018 sera attribué, à l'issue de la saison, dans chacune des catégories suivantes:

> Catégorie CLASSIC (2 et 4 temps)

Classe "500" cylindrée de 250 à 500 cm³ construction maxi 31/12/1983 Classe "+500" cylindrée supérieure à 500 cm³ construction maxi 31/12/1983

> Catégorie Post-Classic (2 et 4 temps)

Classe "500" cylindrée de 250 à 500 cm³ construction maxi 31/12/1995 Classe "+500" cylindrée supérieure à 500 cm³ construction maxi 31/12/1995

Art. 2 - Les Classements annexes

La commission vitesse pourra éventuellement créer des sous-catégories avec classements séparés.

Art. 3 - Epreuves et Calendrier

Les courses du Championnat Vitesse de la LMGE se disputeront sur circuits ou courses de côtes faisant objet d'une homologation administrative.

Les épreuves retenues sont :

- 16 et 17 juin 2018: Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin" 1^{ère} manche,

- 14 et 15 juillet 2018 : Course de Côte du Gaschney Motos Anciennes.

- 29 et 30 septembre 2018 : Trophée de la Vitesse "Anneau du Rhin" 2^{ème} manche

La commission ne peut pas être responsable du calendrier, de l'annulation ou de l'arrêt d'une épreuve. Les dates n'étant pas encore définitives chaque pilote devra s'assurer auprès des organisateurs des éventuelles modifications.

Les épreuves seront des courses individuelles de vitesse ou d'endurance.

Art. 4 - Engagements et Droits d'engagements

Conforme à ceux prévus pour l'épreuve considérée et se font directement auprès de l'organisateur de ladite épreuve. Chaque pilote devra prendre les dispositions pour que son inscription soit retenue.

Aucun droit d'engagement spécifique au Championnat de la LMGE n'est demandé.

Art. 5 - Règlement des épreuves

Chaque pilote devra se soumettre au règlement particulier du club organisateur de l'épreuve.

Toute attitude antisportive ou critique excessive envers l'organisateur d'une épreuve ou d'un officiel désigné sur l'épreuve, exposera son auteur aux sanctions prévues par le code sportif. Les décisions pourront être prises par le jury de l'épreuve et ou par la commission vitesse de la LMGE. Le participant est responsable de ses accompagnants et de son matériel du début à la fin de la manifestation sur toutes zones et parcs ayant un caractère sportif ainsi qu'aux enceintes administratives de la manifestation.

ROYAL SUSPENSION



Asphalte – Tout Terrain



Service Center
Exclusif Grand est

Préparation

Entretien

Banc d'essai

Télémétrie
embarquée

Géométrie

Suivi course



www.royalsuspension.com

arnaud@royalsuspension.com – 06 98 91 30 48
Zac du Breuil Avenue Edmont Michelet 54700 Pont-à-Mousson



Commission vitesse

Championnat LMGE Motos anciennes

Règlement particulier - Saison 2018

Art. 6 - Contrôle technique

Les machines et équipements devront être conformes aux règlements techniques fédéraux en vigueur.

Art. 7 - Déroulement d'une épreuve

Suivant règlement particulier de l'épreuve considérée.

Art. 8 - Classement et Attribution des points

Les classements officiels seront homologués par le jury de la manifestation.

Chaque pilote est supposé vérifier le classement final de l'épreuve lors de l'affichage et peut déposer une réclamation le cas échéant auprès du directeur de course dans les délais impartis.

Sur la base des classements des manifestations, de nouveaux classements des seuls pilotes licenciés dans la LMGE seront établis. Particularité du classement de la course de côte, seul le meilleur temps officiel d'une des montées de course sera pris en compte, l'épreuve de régularité ne sera pas prise en compte.

Pour l'épreuve du Trophée de la Vitesse 1^{ère} manche, le meilleur résultat entre la course d'endurance par équipe et l'épreuve de vitesse individuelle sera pris en compte, il n'y aura pas de cumul de points. Si ce sont deux courses de vitesse, chaque course donnera lieu à l'attribution de points.

Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Art. 9 - Classement final du Championnat Motos Anciennes

Le classement final se fera par addition des points attribués aux pilotes lors de leurs participations aux épreuves.

Pour être classés les pilotes devront avoir participé au moins à deux épreuves.

En cas d'ex aequo à la fin du Championnat, les pilotes seront départagés à la majorité des meilleures places. Si des ex-aequo subsistent, ils seront départagés par la meilleure place dans la dernière manche comptant pour le championnat.

Les 3 premiers pilotes de chaque catégorie seront récompensés sous condition qu'il y ai au moins 5 pilotes engagés dans chaque catégorie.

YAMAHA


Team LMR
Leborgn
MOTOS
Racing



LEBORGN Motos Racing YAMAHA

Angle rue de Foucharupt, rue Pasteur
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Mail : leborgn.motos@orange.fr

 LEBORGN MOTOS - Yamaha

Tél : 03 29 55 29 91 - Port : 06 17 14 96 50



Passion
vitesse



SAISON MOTO 2018

CIRCUIT ANNEAU DU RHIN

*DECouvrez LE NOUVEAU CALENDRIER
EN LIGNE ET PREPAREZ VOS ROULAGES
A PARTIR DE DECEMBRE 2017*

WWW.PASSIONVITESSE.COM

Nos Champions 2017 - Ligue d'Alsace

PLACE	NOM	PRÉNOM	TYPE DE CHAMPIONNAT
1	BOOG	XAVIER	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS ÉLITE INTER MX1
	DIETRICH	FRÉDÉRIC	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE VMA CLASSIC POST CLASSIC
	MARSCHAL	JULIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE 125CC
	OECHSLIN	MARCEL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
2	PETITDEMANGE	MICHEL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES NATIONAL
	SORNIN	JEAN-LUC	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES OPEN EVOLUTION 600
3	DAVID	JEAN-LUC	CHAMPIONNAT D'EUROPE DE MONTAGNE SUPERBIKE
	REUTHER	PASCAL	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE VMA CLASSIC CLASSIC
	STOLL	CLÉMENT	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERSPORT
	TONI	FRANCESCO	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE VMA CLASSIC CLASSIC
4	BOOG	XAVIER	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS INDOOR SX OPEN
	CRNJANSKI	YANN	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS JUNIOR JUNIOR
5	BECK	SOLÈNE	TROPHEE DE FRANCE TRIAL FÉMININ
	EHRHARD	YANN	CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE KIDS
6	FERRY	LOÏC	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL MX1
	EHRHARD	JULIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE PIT BIKE KIDS
7	MATERN	GAËTAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE TROPHÉE DE FRANCE PIRELLI JEUNE
	BEILICH	FLORIAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES ROUTIERS TROPHÉE DUO
	VIOLINI	THIERRY	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES NATIONAL
	CASTI	BRUNO	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURANCE VMA CLASSIC OPEN
9	DAVID	JEAN LUC	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE 1300CC
	MARSCHAL	PASCAL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE TROPHEE MOTO 25 POWER
	MATERN	GAËTAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE TROPHÉE DE FRANCE PIRELLI 600
	MATHERN	FRÉDÉRIC	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE QUADS
10	WEIBEL	CHRISTIAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES NATIONAL

Nos Champions 2017 - Ligue de Champagne

PLACE	NOM	PRÉNOM	TYPE DE CHAMPIONNAT
1	MAROT	JEAN-FRANCOIS	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 2
	MAROT	SÉBASTIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 2
	MAROT	JEAN-FRANCOIS	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 7
	MAROT	SÉBASTIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSES DE COTE MOTOS CLASSIQUES ET HISTORIQUES CLASSE 7
2	CHEURLIN	ANTOINE	CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS QUAD CROSS 2017
	MAUCLAIRE	QUENTIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JUNIOR SCRATCH
	MAUCLAIRE	QUENTIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JUNIOR 250CC 4T
	PIERLOT	GUILLAUME	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 2
3	MALVY	MARTIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHÉE MOTO ESPOIRS
	MAZEAU	AXEL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JUNIOR 125CC 2T
	BOUCHET	JIMMY	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL 125
	LEDOUX	FRANK	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VÉTÉRAN CATÉGORIE OR
4	SOT	MAXIME	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 1
	SOT	MAXIME	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO SCRATCH
	DUPUIS	PHILIPPE	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TRIAL MOTOS ANCIENNES CRITÉRIUM
	LEFEBVRE	KIVERS	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT 65CC
	MILLEY	PATRICK	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VITESSE EN MOTOS ANCIENNES CLASSIC CLASSE 500
5	NAVEAUX	RANDY	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - SCRATCH
	BAU	MAXIMILIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE SUPERSPORT
	HUGUENIN	YOHANN	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SCRATCH
	HUGUENIN	YOHANN	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERBIKE
	MAZEAU	AXEL	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO JUNIOR SCRATCH
6	SERISIER	CYRIL	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL 125
	BARBIER	BENJAMIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE CROSS COUNTRY TROPHÉE QUADS 4X4 VÉTÉRANS
	CARREAU	JEAN-LUC	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VÉTÉRAN CATÉGORIE OR
	CASTIEAU	LOMAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIVERT 85CC
	EVARD	ALEXANDRE	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS VÉTÉRAN CATÉGORIE BRONZE
	MEYER	ANAÏS	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTOCROSS FÉMININ
	COLLIN	BRUNO	COUPE D'EUROPE SUPERMONO
9	COSSUS	JIMMY	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL 125
	DEMANGEON	ALAIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO À L'ANCIENNE CLASSE 5
	DEMANGEON	ALAIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO À L'ANCIENNE SCRATCH
	SANDOZ	PIERRE	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL MX1



Championnat Enduro Grand Est
22
AVRIL
5^{ème} ENDUROSprint ZUE



ASSOCIATION OMNISPORTS
La Bressaude
 www.labressaude.fr | www.facebook.com/labressaude



Championnat de France
28^{ème} MONTEE IMPOSSIBLE



22
JUILLET



Finale du Championnat de France Trial
30
SEPTEMBRE



Nos Champions 2017 - Ligue de Lorraine

PLACE	NOM	PRÉNOM	TYPE DE CHAMPIONNAT
1	BAILLY	LILIAN	TROPHEE DE FRANCE TRIAL JEUNES ESPOIRS 4
	FÉBVRE	ROMAIN	MOTOCROSS DES NATIONS
	MENARD	FRÉDÉRIC	CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES ROUTIERS TROPHEE 125CC
	NICOLAS	MICKAEL	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL 125
	OLMI	FRANK	TROPHEE DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90
	OLMI	FRANK	TROPHEE DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 1ER 125CC
	OLMI	FRANK	TROPHEE DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90 PLUS DE 40 ANS
	PASCOLINI	LAURA	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE FEMININE
	PERRIN	JULIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO NATIONALE E3
	RENAUX	GUILLAUME	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 3
2	CHAMPENOIS	ROLAND	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE VINTAGE PRE 70
	COLLOT	PIERRE ADRIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - JUNIORS
	HIERNAUX	KEVIN	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SCRATCH
	HIERNAUX	KEVIN	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERBIKE
3	MOUGENOT	VINCENT	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	BLANCHARD	JUSTINE	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTOCROSS FEMININ 125CC 2T
	NOWAK	QUENTIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE MOTO CFS 2
4	PERRIN	JULIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	DOVEZE	MATHIEU	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO TROPHEE NEO-ELITES
	GAUTHEREAU	VINCENT	COUPE DE FRANCE PROMOSPORT 400 CC
	POIROT	HERVE	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
5	GROSDEMANGE	NELSON	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURANCE TT QUAD
	KRAJEWSKI	BOGDAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE MX ESPOIRS 85CC
	MENARD	FREDERIC	CHAMPIONNAT DE FRANCE RALLYES ROUTIERS RALLYE 3
	PARMENTIER	FABIEN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	PICARD	GILLES	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE VINTAGE PRE 70
6	FEBVRE	ROMAIN	CHAMPIONNAT DU MONDE DE MOTOCROSS MXGP
	GUERBER	LISA	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MOTOCROSS FEMININ
	COLLIGNON	JEAN	TROPHEE DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE PRE 90
7	DERENDINGER	LUCAS	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURANCE TT QUAD
	GREMILLET	ALEXANDRE	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES SENIORS 1
	COLLIGNON	DENIS	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO A L'ANCIENNE CLASSE 5
	COLLIGNON	DENIS	CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ENDURO A L'ANCIENNE SCRATCH
8	GOBLET	JEAN-FRANÇOIS	CHAMPIONNAT DE FRANCE ENDURO ELITE E3
	HIEFF	THIMOTHÉE	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE COURSE SUR SABLE QUAD - SCRATCH
	LELIÈVRE	MAXIME	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SUPERBIKE
	POUILLARD	MATTHIEU	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
9	AUBERT	KÉVIN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	DEVIGNES	DAVID	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS NATIONAL MX2
	FAIVRE	ÉLODIE	CHAMPIONNAT DE FRANCE QUAD ESPOIRS CADET
	LELIÈVRE	MAXIME	COUPE DE FRANCE D'ENDURANCE SCRATCH
	VARIN	MAXIME	CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIAL ADULTES SENIORS 1
10	PELTIER	YOHAN	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MONTÉE IMPOSSIBLE PROTOTYPE
	PICARD	GILLES	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE VINTAGE
	PICARD	GILLES	CHAMPIONNAT DE FRANCE MOTOCROSS A L'ANCIENNE VINTAGE RÉGULARITÉ

Ceci n'est pas
1 moto
C'est la liberté.

Assurance Allianz
Allianz

Allianz

Maryline HEMMERLIN

96, route de Plappeville
57050 Ban St Martin
Tél. 03 87 30 53 73 - Fax 03 87 30 22 47

Numéro Orias 07021496

maryline.hemmerlin@agents.allianz.fr

L'assureur spécialiste moto à votre écoute

Kids 50cc

1	11	HERBIN Sidjey	TEAM MENOY MOTO CROSS	650
2	2	SZCZEBICKI Timéo	MC MANRE	496
3	5	CANDRINA Paul	QUENECHNEUX TEAM	460
4	6	COUSINARD Sacha	MC BUTTES DE BEAUREGARD	452
5	25	FERNANDES Noa	TEAM MENOY MOTO CROSS	438
6	15	BEAU Leonard	MC RICEYS ET ENVIRONS	338
7	22	HAXAIRE Timeo	MC CANTON D'ANGLURE 2	322
8	90	MAILLARD Erwan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	282
9	10	GESSER Lony	MC HAUT MARNAIS	187
10	17	SÉRÉ Noé	MC CHAMPIGNOLAIS	154

Kids 65cc

1	1	LEFEBVRE Kivers	MC MANRE	650
2	75	BOUCHET Tayven	MC MAILLY LE CAMP	585
3	5	FOU TRIER Luigy	MC DE NEUVILLE	562
4	2	BEAUGET Samuel	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	523
5	4	HUSSON Aaron	MC VEN TEUIL DAMERY	506
6	81	CINTRAT Hugo	MC DE NEUVILLE	445
7	22	BERNON Ilhan	MC 3 COMMUNES	402
8	63	LEFEVRE Matteo	MC MANRE	363
9	32	LECLERE Carl	MC BUTTES DE BEAUREGARD	309
10	11	ROBERT Alexis	UM AUBE	304
11	84	MOLET Kilian	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	274
12	10	FETTIG Tayron	TEAM MENOY MOTO CROSS	262
13	8	BARROS Cloé	UM MARNE	230
14	25	SZCZEBICKI Lina	MC VEN TEUIL DAMERY	219
15	7	GESSER Lenzo	MC HAUT MARNAIS	202

Kids 85cc

1	64	CASTIEAU Loman	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	1019
2	54	QUINZELING Noa	QUENECHNEUX TEAM	968
3	53	UHRY Mathéo	UM MARNE	811
4	70	ADELINÉ Léo	MC 3 COMMUNES	808
5	51	PICOLO Lorenzo	MX 2J	752
6	94	GARNIER Roman	MC MAILLY LE CAMP	559
7	87	MOUSSET Julian	MX TEN PIT	449
8	98	HUGOT Lucas	MC DE NEUVILLE	381
9	77	LONNOY Matthieu	MC MAILLY LE CAMP	268
10	68	RIVIERE Jordan	ARDEN MOTO PASSION	262
11	96	MARTIN Adrien	MCCA HERMONVILLE	212
12	92	AMOURIQ Timothé	UM MARNE	175
13	80	BERTHELOT Malo	MC 3 COMMUNES	139

85cc Ligue

1	6	BART Tom	MC BUTTES DE BEAUREGARD	1074
2	22	BOURGEOIS Matheo	MC HAUT MARNAIS	952
3	46	AUDINOT Esteban	MC HAUT MARNAIS	908
4	30	AMRANI Sofian	ARDEN MOTO PASSION	754
5	26	ALLOT Léo	MC 3 COMMUNES	613

6	18	POULET Julian	QUENECHNEUX TEAM	608
7	2	OBERT Nathan	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	603
8	10	GERVAIS Léo	MC MAILLY LE CAMP	509
9	34	QUINZELING Zoé	QUENECHNEUX TEAM	499
10	14	CANDRINA Eva	QUENECHNEUX TEAM	450
11	8	LEFEEZ Tom	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	438
12	16	GAROFALO Léo	TEAM MENOUI MOTO CROSS	431
13	32	LEFEVRE Romain	MCCA HERMONVILLE	411
14	50	DOMAGALA Théo	UM MARNE	393
15	4	PERONNET Justine	MC EPERNAY	349

125cc Ligue

1	114	SIMONNET Nicolas	MX 2J	885
2	4	BOUCHET Jimmy	MC MAILLY LE CAMP	870
3	12	DEPIERREUX Jason	MCCA HERMONVILLE	746
4	124	LASSAIGNE Sébastien	UM AUBE	684
5	82	PROST Tanguy	MC HAUT MARNAIS	650
6	10	LAMOUREUX Ferdinand	MC 3 COMMUNES	633
7	68	ROBERT Valentin	MC DU PAVILLON	522
8	2	COCHARD Jean Christophe	UM MARNE	504
9	30	CUPERLIER Bertrand	TEAM MENOUI MOTO CROSS	477
10	40	HATTE Benjamin	MC MAILLY LE CAMP	467
11	110	FURCHERT Kevin	MCCA HERMONVILLE	461
12	94	CLAISSE Alexis	TEAM MENOUI MOTO CROSS	430
13	102	CHAPLAIN Colin	MC MAILLY LE CAMP	429
14	176	PIAT Louka	MC 3 COMMUNES	427
15	164	BRESSOLIER Jérémy	UM AUBE	410

125cc Junior

1	114	SIMONNET Nicolas	MX 2J	885
2	82	PROST Tanguy	MC HAUT MARNAIS	650
3	102	CHAPLAIN Colin	MC MAILLY LE CAMP	429
4	176	PIAT Louka	MC 3 COMMUNES	427
5	132	WILTGEN Aurelien	MC 3 COMMUNES	304
6	168	BOURRE Emilien	UM MARNE	206
7	116	BOUGEARD Méryl	MC MAILLY LE CAMP	136
8	116	SIMONNET Lucas	MX 2J	133
9	126	LEGER Florian	UM MARNE	40
10	140	OUTHIER Maxence	UM AUBE	26

Trophée 125cc

1	240	CAUNOIS Cyriac	ARDEN MOTO PASSION	1049
2	508	CHARBONNIER Thibault	MC CHAMPIGNOLAIS	969
3	600	RENNESON Guillaume	AMC SOMMAUTHE	867
4	442	LHERMITTE Romain	MCCA HERMONVILLE	806
5	666	VAN-PARYS Eddy	MC MAILLY LE CAMP	788
6	536	BURTÉ Jules	QUENECHNEUX TEAM	603
7	288	HARBULOT Emilien	MCCA HERMONVILLE	596
8	544	BOUZIN Valentin	MC BUTTES DE BEAUREGARD	550
9	424	BARBIER Eloi	UM MARNE	509

10	218	GARRIC Benoit	MC MAILLY LE CAMP	506
11	420	PETITPAS Thibaud	MC CANTON D'ANGLURE 2	427
11	552	DIANTI Yassin	MC HAUT MARNAIS	427
13	220	CAILBOURDIN Tom	MC CANTON D'ANGLURE 2	372
14	222	DESTRI Pierre-Guillaume	UM MARNE	346
15	534	HAVEL Bastien	UM MARNE	309

OPEN LIGUE

1	65	DELAGNEAU Johan	AS DOMAINE DE FOOLZ	1072
2	165	SERISIER Cyril	MC CHAMPIGNOLAIS	971
3	3	RONFLETTE Mathieu	MX 2J	798
4	175	PIAT Loris	TEAM MENUO MOTO CROSS	704
5	59	BRASSART Joris	UM MARNE	679
6	103	MARTIN Théo	UM MARNE	635
7	17	VAUVILLE Sylvain	UM MARNE	623
8	181	MAUCLAIRE Quentin	MC 3 COMMUNES	497
9	73	MOUGEOT Romain	MC MAILLY LE CAMP	480
10	79	LETE Vincent	MC VENTEUIL DAMERY	387
11	89	LAHANQUE Nicolas	MC MAILLY LE CAMP	377
12	111	LECLERE Stéphane	MC DU PAVILLON	372
13	61	LOLLI Alexis	MC MAILLY LE CAMP	368
14	195	DOLLAT Valentin	MC 3 COMMUNES	353
15	5	PHILIPPON Aldric	TEAM MENUO MOTO CROSS	338

OPEN LIGUE 250 4T

1	175	PIAT Loris	TEAM MENUO MOTO CROSS	704
2	103	MARTIN Théo	UM MARNE	635
3	17	VAUVILLE Sylvain	UM MARNE	623
4	73	MOUGEOT Romain	MC MAILLY LE CAMP	480
5	61	LOLLI Alexis	MC MAILLY LE CAMP	368
6	195	DOLLAT Valentin	MC 3 COMMUNES	353
7	5	PHILIPPON Aldric	TEAM MENUO MOTO CROSS	338
8	23	ARCHIMBAUD Yohann	MC 3 COMMUNES	278
9	69	FEUILLEBOIS Yoan	MC 3 COMMUNES	219
10	107	JOLY Aurelien	UM MARNE	181
11	115	DEREGARD Gaétan	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	165
12	49	CHAPLAIN Dylan	MC MAILLY LE CAMP	154
13	127	SERRATE Corentin	MCCA HERMONVILLE	135
14	121	COLLIN Jean-Baptiste	MC CHAMPIGNOLAIS	128
15	71	BERNARD Jérémy	MC BUTTES DE BEAUREGARD	125

TROPHÉE OPEN

1	475	FOINON Valentin	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	1131
2	291	PICOLO Bruno	MX2J	884
3	249	LALBATRY Antony	MC MAILLY LE CAMP	872
4	631	LAHAYE Brice	MCCA HERMONVILLE	732
5	537	HUART Flavien	MC CHAMPIGNOLAIS	546
6	233	DUJANCOURT Alexis	MC 3 COMMUNES	523
7	259	CHAPLAIN Laurent	MC MAILLY LE CAMP	494

8	279	FORET Amaury	ARDEN MOTO PASSION	492
9	411	FISSE Lucas	TEAM MENUO MOTO CROSS	450
10	329	JACKOWSKI Sébastien	UM MARNE	427
11	215	JUELLE Victor	UM MARNE	416
12	383	HUGOT Damien	MC DE NEUVILLE	352
13	243	MEYER Vincent	UM MARNE	332
14	265	NEYT Tanguy	AS DOMAINE DE FOOLZ	321
15	303	HANIN jeremy	ARDEN MOTO PASSION	295

TROPHÉE VÉTÉRANS

1	821	FEDELE David	ARDEN MOTO PASSION	939
2	810	DOLLAT Jean-Charles	UM AUBE	876
3	827	TIXIER Stève	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	786
4	811	DEREGARD Gérald	MC CHARLEVILLE-MEZIERES	715
4	845	GUICHARD Yannick	MC DU PAVILLON	715
6	851	BIBOLLET Emmanuel	MC BARBONNE FAYEL	707
7	833	PETERLE Frédéric	MC BARBONNE FAYEL	646
8	843	NOIZET Gérald	MC DU PAVILLON	558
9	841	LABBE Vincent	MCCA HERMONVILLE	528
10	815	MOREAU Nicolas	SPORTS CLUB TT DE L'ARDRES	496
11	861	BERTHIER Anthony	MC CANTON D'ANGLURE 2	406
12	863	FERAT Philippe	MC MAILLY LE CAMP	369
13	837	MOLIN David	UM MARNE	344
14	801	CHELMAS Frédéric	MC MAILLY LE CAMP	328
15	857	FAGIOLINI Rémy	MC CHAMPIGNOLAIS	301

TROPHÉE MOTOS ANCIENNES

1	17	HOREAUX Nicolas	MCCA HERMONVILLE	600
2	19	FREULET Bruno	MC GYE CHAMPAGNE	464
3	4	CAUNOIS Philippe	ARDEN MOTO PASSION	437
4	41	ADELIN Thierry	MC 3 COMMUNES	404
5	61	LAGAUDE Frédéric	ARDEN MOTO PASSION	378
6	66	ARCHIMBAUD Joël	MC 3 COMMUNES	371
7	8	HUE Jean-Marie	ARDEN MOTO PASSION	348
8	88	SULTANA Christophe	MC DE ROLAMPONT	292
9	14	FOUQUET Didier	FREPJ NOGENT L'ABESSE	253
10	5	BEZAIN Bertrand	MC MAILLY LE CAMP	251
11	3	COTTIN Dominique	TEAM MENUO MOTO CROSS	209
11	46	GOURDET Marcel	ARDEN MOTO PASSION	209
13	1	GAUDICHAU Olivier	MCCA HERMONVILLE	172
14	67	BEGUIN Dominique	ARDEN MOTO PASSION	116
15	9	MANCIER Bruno	MCCA HERMONVILLE	103

TROPHÉE GASTON PERARD

1	ARDEN MOTO PASSION			17
2	MC MAILLY LE CAMP			19
3	MC CERCLE DE L'AMITIE			19
4	MC 3 COMMUNES			25
5	UM MARNE			31

L1

1	FROMAGEOT Paul	MC GYE CHAMPAGNE	115
2	GAUTHEROT Martin	MC NEUVILLE	109
3	TASSIN Ludovic	ARDEN MOTO PASSION	107
4	HUGOT Pierrick	MC LATRECEY	106
5	BROUTIN Alexandre	MC PLATEAU DE ROCROI	67
6	PIAT Michael	ARDEN MOTO PASSION	65
7	CREPIN Victor	MVCC	63
8	FELS Francis	CHAUMONT ENDURO 52	44
9	POTRIQUET Florent	ARDEN MOTO PASSION	42
10	CREPIN Joseph	MVCC	39
11	LUTRAT Patrice	MC RICEYS	35
12	VINKEN Quentin	MC PAVILLON	20
13	MOREAU Gilles	MC PLATEAU DE ROCROI	19
14	VINKEN Thibault	MC PAVILLON	14

L2

1	BRION Guillaume	MC RICEYS	109
2	GODDE Kévin	MVCC	88
3	CHAILLOU Guillaume	MC GYE CHAMPAGNE	75
4	CONSEIL Jérémy	ARDEN MOTO PASSION	60
5	LAMBIN Cédric	ARDEN MOTO PASSION	49
6	LAQUEUE Jérôme	ARDEN MOTO PASSION	48
7	HERBIN Dominique	MC EPERNAY	46
8	POUILLET Quentin	CHAUMONT ENDURO 52	44
9	DEMETZ Vincent	MC RICEYS	38
10	DELSAUT Lionel	ARDEN MOTO PASSION	33
11	POULET Stéphane	TEAM ENDURO PASSION	32
12	HERY Jean	MC LATRECEY	30
13	SCHOELCHER Michael	ESSOYES TT	24
14	THEVENIN Jules	MC LATRECEY	21
15	CHEVALIER Mathieu	MVCC	17

L3

1	HERBIN Dominique	MC EPERNAY	250
2	HUE Jean-Marie	ARDENN MOTO PASSION	178
3	MERCIER Pierre-André	MVCC	86
4	RENARD Sylvain	TEAM ENDURO PASSION	75



SENIOR 1

1	THIEROT Baptiste	MC NEUVILLE	60
2	GAUTHEROT Matthias	MC NEUVILLE	17

OPEN

1	COLLET Adrien	MC NEUVILLE	40
---	---------------	-------------	----

SENIOR 2

1	BOYER Gilles	MC EPERNAY	80
---	--------------	------------	----

SENIOR 3+

1	CHAUPIN Thomas	MC CERCLE DE L'AMITIE 80	
---	----------------	--------------------------	--

SENIOR 3

1	LEHMANN Guillaume	MC NEUVILLE	86
2	DEREMARQUE Jean-Paul	MC NEUVILLE	57
3	BOYER Emeline	MC EPERNAY	35
4	GAUTHEROT Jean-Marie	MC NEUVILLE	20
5	BAILLY Franck	MC EPERNAY	20
6	MOREAU Gilles	MC PLATEAU DE ROCROI	13

SENIOR 4+

1	RUDY David	MC GYE CHAMPAGNE	117
2	COLLET Philippe	MC CERCLE DE L'AMITIE	80
3	THIEROT Sylvain	MC NEUVILLE	51
4	DOUILLOT Thierry	CHAUMONT ENDURO 52	37
5	DOUILLOT Dominique	CHAUMONT ENDURO 52	28
6	PREVOST Jérôme	MC EPERNAY	11

SENIOR 4

1	NOIRET Laurent	MC PLATEAU DE ROCROI	92
2	DUPUIS Philippe	MC EPERNAY	37
3	ESCUYER Gilles	MC CERCLE DE L'AMITIE 20	20



DUO MOTO

1	POTRIQUET Florent	ARDEN MOTO PASSION	72
2	DENIS Nicolas	ARDEN MOTO PASSION	70
3	ARDOIN Killian	TEAM ENDURO PASSION	64
4	MILLOT Wilfried	TEAM ENDURO PASSION	55
5	THEVENIN Jules	MC LATRECEY	45
6	CHAILLOU Guillaume	MC GYE CHAMPAGNE	37
6	FROMAGEOT Paul	MC GYE CHAMPAGNE	37
8	LAMBIN Cédric	ARDEN MOTO PASSION	28
9	FELS Francis	CHAUMONT ENDURO 52	26
10	MICHEL Bertrand	MVCC	22
11	MICHEL Maxence	MVCC	16
12	FISSE Lucas	TEAM MENUU MC	11
12	FISSE Axel	TEAM MENUU MC	11
14	DELSAUT Lionel	ARDEN MOTO PASSION	10
14	MALVY Martin	MVCC	10

SOLO MOTO

1	CUPERLIER Bertrand	TEAM MENUU MC	57
2	CUPERLIER Thibaut	TEAM MENUU MC	50
3	DEREGARD Gaétan	MC CHARLEVILLE MEZIERES	49
4	GIOT Aurélien	ARDEN MOTO PASSION	24
5	CONIN Frédéric	MC GYE CHAMPAGNE	13
6	ANDRIOT Thomas	CHAUMONT ENDURO 52	10
7	DELAFAITE David	UM MARNE	9
8	HERPIN Yohann	SCTT DE L'ARDRES	8
9	JUROVITCH Jonathan	MVCC	7

SOLO QUAD

1	SAUCE Gaétan	ARDEN MOTO PASSION	37
1	LALLEMENT Morgan	ARDEN MOTO PASSION	37



CATÉGORIE OPEN

1	MERTZ Thierry	Team Supermotard 67	26
2	GERARD Olivier	MC Passion Vitesse	25
3	BEATHGE Franck	Team Supermotard 67	25
4	MEYER Jérémie	MC Passion Vitesse	20
5	SCHAEFFER Maxime	MC Ried	20
6	FASSEL Dominique	MC Passion Vitesse	20
7	BRUNN Aurélien	MC Passion Vitesse	16
8	DREYER Anthony	MC Passion Vitesse	13
9	ECK Sylvain	Team Supermotard 67	13
10	STRIBY Franck	MC Passion Vitesse	11

CATÉGORIE 600

1	GROS Loïc	MC Passion Vitesse	38
2	MASCHA Cédric	MC Passion Vitesse	31
3	FUHRER Thomas	MC Passion Vitesse	31
4	SCHNEIDER Florian	MC Passion Vitesse	28
5	LAETZIG Yvan	MC Passion Vitesse	23
6	DONISCHAL Philippe	MC Passion Vitesse	20
7	SCHMIDT Thibaut	MC Passion Vitesse	19
8	JAECK Kevin	MC Passion Vitesse	16
9	HALTER Frédéric	MC Passion Vitesse	15
10	CHONE Adrien	MC Passion Vitesse	12

CATÉGORIE 1300

1	RIEGER Samuel	MC Passion Vitesse	30
2	DAMBACH Cédric	MC Passion Vitesse	30
3	PHILIPPE Stéphane	MC Passion Vitesse	29
4	SCHMIDT Cyprien	MC Passion Vitesse	25
5	DAVID J Luc	MC Passion Vitesse	25
6	GODINAT Régis	MC 3 LYS	20
7	GRETER Christian	MC Passion Vitesse	17
8	GALOTTE Florian	MC Passion Vitesse	16
9	BEHRA William	MC Passion Vitesse	14
10	SELIG Kewin	MC Passion Vitesse	13

LA COMPÉTITION POUR TOUS

Circuit de l'Anneau du Rhin - BILTZHEIM

13^{ème} Trophée de la Vitesse

1^{ère} manche : 16 et 17 JUIN 2018

2^{ème} manche : 29 et 30 SEPTEMBRE 2018

Ouverture inscriptions 12/2017 - www.passionvitesse.com

CATÉGORIE 1

Classique 2 et 4 temps 250 à 500cc avant le 31/12/83

1	JARDOT Philippe	MC Passion Vitesse	45
---	-----------------	--------------------	----

CATÉGORIE 2

Classique 2 et 4 temps >+ 500 cc avant le 31/12/83

1	UNVERZAGT Jacky	MC Passion Vitesse	9
1	UNVERZAGT Gilles	MC Passion Vitesse	9

CATÉGORIE 3

Post Classique 2 et 4 temps 250 à 500 cc avant le 31/12/91

1	HEITZ Franky	MC Passion Vitesse	25
2	GRUNENWALD Pascal	MC Passion Vitesse	25
3	DUMORTIER Michel	MC Passion Vitesse	20
4	DOMMANGET Thierry	MC Passion Vitesse	16

CATÉGORIE 4

Post Classique 2 et 4 temps >+ 500 cc avant le 31/12/91

1	SCHAEFFER Maxime	MC RIED	38
2	STRIBY Franck	MC Passion Vitesse	32
3	ETTEL Pascal	MC Passion Vitesse	32
4	ROHR Jordan	MC Passion Vitesse	27
5	STOLTZ Romain	MC Passion Vitesse	25
6	FONT Frédéric	MC Passion Vitesse	23
7	HILPIPE Anthony	MC Passion Vitesse	20
8	SCHNEIDER Grégory	MC RIED	20
9	SCHERMESSER Stéphane	MC Passion Vitesse	19
10	LE FLOCH Ronan	MC Passion Vitesse	11

Championnat Alsace Enduro

LIGUE 1

SCRATCH

1	JOERGER Nicolas
2	JAKOB Johann
3	JAUTARD Christopher

VET 1

1	JOERGER Nicolas
2	BUHR Cédric
3	FANCELLO Massimo

JUNIOR

1	MARCILLET Maxime
---	------------------

LIGUE 2

SCRATCH

1	GAERTNER Thierry
2	KARST Yves
3	DEILLER Jean-Christophe

VET 1

1	GAERTNER Thierry
2	KARST Yves
3	DEILLER Jean-Christophe

VET 2

1	HUBSCH Eric
2	FRANTZ Thierry
3	GAST Michel

JUNIOR

1	STIBLING Florian
2	GAST Arnaud

LIGUE 3

SCRATCH

1	MAURER Hugo
2	ROEMER Michael
3	ROOS Patrick

VET 1

1	ROEMER Michael
2	ROOS Patrick
3	BURGERT Steffen

FEMME JUNIOR

1	MARTIN Julia
---	--------------

CATÉGORIE EXPERT

1	GREMILLET Alexandre	MC La Bressaude	120
2	VARIN Maxime	ETLB	125
3	KRUMMENACKER Matthieu	AMVHV	17

CATÉGORIE S1

1	HAMANN Fabien	Trial 70	134
2	FEIDT Matthieu	Trial 70	109
3	NICTOU Jean-Luc	MC Zone 68	94
4	SCHMITT Jérôme	MC Zone 68	82
5	PACALIS Adam	MC Stanislas	61
6	PERRIN Julien	ETLB	49
7	CROVISIER Julien	AMVHV	37
8	NORMAND Sébastien	Trial 70	33
9	MALAURENT Arnaud	US Joigny	13
10	THIEROT Baptiste	MC Neuville	8
11	GAUTHEROT Matthias	MC Neuville	6

CATÉGORIE S2

1	POIROT Thierry	MC La Bressaude	113
2	THIRIAT Lionel	AMVHV	101
3	POIROT Pierre	MC La Bressaude	99
4	VIOLINI Maxime	MC Zone 68	80
5	PACALIS Eric	MC Stanislas	75
6	PIQUET Steve	TC Comtois	72
7	ANTOINE Stéphane	AMVHV	40
8	FESSER Thierry	MC Munster	40
9	KRUMMENACKER André	AMVHV	47
10	COLIN Jérémy	MC La Bressaude	39
11	RIEGER Frédéric	ETLB	36
12	PIQUET David	TC Comtois	34
13	SESSA Marc	ETLB	27
14	KARST Yves	MC Andlau	37
15	TOUSSAINT Davy	ETLB	19

CATÉGORIE S3+

1	PETITDEMANGE Michel	MC Zone 68	98
2	RIEGER Denis	ETLB	97
3	LAUCHER Valentin	MC Zone 68	95
4	HOEFFERLIN Vincent	MC Zone 68	96
5	NICTOU PICCARRETA Adrien	MC Zone 68	86
6	POIROT Louis	MC La Bressaude	77
7	MAGEN-TERRASSE Corentin	AMVHV	60
8	PERNIN Simon	MC Pouligney Lusans	63
9	PETITJEAN Marc	AMVHV	46
10	NICTOU Jérôme	MC Zone 68	36
11	JACQUES Olivier	MC Faulx	34
12	CHAPPUIS Matthieu	ETLB	30

13	PICCAMIGLIO Jean-Louis	AMVHV	32
14	COLIN René	MC La Bressaude	29
15	LEPLOMB Julien	MC Stanislas	21

CATÉGORIE S3

1	VIOLINI Thierry	MC Zone 68	114
2	BECK Solène	MC Zone 68	98
3	WAGNER Philippe	MC Munster	99
4	POIROT Joël	MC La Bressaude	90
5	MOSER Maxime	ETLB	69
6	RIGOLOT Yannick	MC Zone 68	59
7	BRABANT Frédéric	AMVHV	50
8	RISACHER Michel	MC Zone 68	49
9	SCHMIDLIN Jean-Luc	TC Comtois	55
10	CHRISTOPH Jérémy	MC Stanislas	39
11	REIBEL Jean-Michel	MC Andlau	39
12	PIQUET Jean-Claude	TC Comtois	41
13	BUCHER Thomas	MC Zone 68	28
14	PIQUET Aloïs	TC Comtois	17
15	ZANIN Franck	MC Zone 68	16

CATÉGORIE S4+

1	GREMILLET Luc	MC La Bressaude	115
2	HOLFERT Dominique	TC Ban de la Roche	111
3	TOUSSAINT Laurent	TC Ban de la Roche	58
4	VARIN Luduvine	ETLB	66
5	REY Vincent	TC Looze	59
6	SCHWOOB Nicolas	MC Zone 68	47
7	CHIPOT Cyril	ETLB	45
8	RAUSCHER Frédéric	ETLB	41
9	PERRIN Matthieu	MC La Bressaude	30
10	GRANDEMANGE Mickaël	AMVHV	26
11	ZANIN Lucas	MC Zone 68	22
12	BONTEMPS Albéric	AMVHV	28
13	BECKER Bernard	MC Andlau	20
14	DOUILLOT Thierry	Chaumont Enduro 52	32
15	NOEL Jérémie	AMVHV	16

CATÉGORIE S4

1	FLEURETTE Matthieu	MC La Bressaude	140
2	TRABER Kévin	ETLB	125
3	MINISINI Esteban	MC Frenois	121
4	TRABER Olivier	ETLB	76
5	PETITDEMANGE Christophe	MC La Bressaude	51
6	SESSA CROUVIZIER Morgane	ETLB	48
7	BONTEMPS Daniel	AMVHV	39
8	AUBERT Chloé	MC La Bressaude	37
9	RIVET Jean-Christophe	AMVHV	34

10	LEDUC Chloé	MC La Bressaude	39
11	DEILLER Jean-Christophe	MC Andlau	39
12	POIROT Noah	MC La Bressaude	18
13	POIROT Ethan	MC La Bressaude	15
14	PAULO Enzo	MC Haut Saonois	26
15	HERMEL Philippe	MC Stanislas	20

CATÉGORIE S3 MAT2

1	WEIBEL Christian	TC Ban de la Roche	100
2	FEIDT Martin	TC Ban de la Roche	69
3	SUTTER Olivier	MC Andlau	34

CATÉGORIE S4+ MAT2

1	WEISS André	MC Zone 68	20
---	-------------	------------	----

CATÉGORIE S4 MAT2

1	DUPUIS Philippe	MC Epernay	20
---	-----------------	------------	----

CATÉGORIE S1 (- DE 18 ANS)

1	GAUTHEROT Matthias	MC Neuville	20
---	--------------------	-------------	----

CATÉGORIE S2 (- DE 18 ANS)

1	THIRIAT Lionel	AMVHV	154
2	POIROT Pierre	MC La Bressaude	136
3	FESSER Thierry	MC Munster	111
4	GIGON Armand	MC de Bermont	15

CATÉGORIE S3+ (- DE 18 ANS)

1	POIROT Louis	MC La Bressaude	160
---	--------------	-----------------	-----

CATÉGORIE S3 (- DE 18 ANS)

1	BECK Solène	MC Zone 68	149
2	MOSER Maxime	ETLB	111
3	CHRISTOPH Jérémy	MC Stanislas	77
4	PIQUET Aloïs	TC Comtois	30
5	GATT Germain	MC Zone 68	24
6	DE CHECCHI Simon	TC Comtois	0

CATÉGORIE S4+ (- DE 18 ANS)

1	VARIN Luduvine	ETLB	120
2	ZANIN Lucas	MC Zone 68	51

CATÉGORIE S4 (- DE 18 ANS)

1	TRABER Kévin	ETLB	148
2	MINISINI Esteban	MC Frenois	114
3	POIROT Noah	MC La Bressaude	43
4	POIROT Ethan	MC La Bressaude	41
5	PAULO Enzo	MC Haut Saonois	30

LIGUE 1

1	BERGERET Christophe	MC Saint-Mihiel	115
2	BLONDÉ Gabin	FR Faulx	111
3	SALM Loïc	FR Faulx	101
4	DOVEZE Mathieu	MC Granges-sur-Vologne	97
5	GERVAISE Gauthier	MC Mazel	89
6	GERVAISE Hugo	MC Mazel	86
7	SOMARE Luc	MC Granges-sur-Vologne	66
8	BROGLIO Anatole	MC Granges-sur-Vologne	58
9	MERLIER Logan	MC Evasion	49
10	LORRAIN Eric	FR Faulx	47
11	MARTIN Guillaume	FR Faulx	47
12	MERLIER Jonathan	MC Evasion	42
13	NICOLAS Mickaël	MC Saint-Mihiel	38
14	LETOURNEAU Martin	FR Faulx	38
15	GRANVALLET Damien	FR Faulx	30

LIGUE 2

1	DUMOULIN Jean-René	MC La Bressaude	147
2	PARMENTIER Louis	MC Granges-sur-Vologne	120
3	ROGET Brayanne	P.A.M. QUAD	118
4	MOUGIN Christophe	MC La Bressaude	87
5	CILANO Jocelyn	MC Auboué	68
6	ROUSSEL Freddy	MC Granges-sur-Vologne	68
7	RAULIN Laurent	MC Evasion	46
8	BERTAUD Yoann	MC Granges-sur-Vologne	44
9	BORTOLOTTTO Carlo	FR Faulx	44
10	GUIDEMANN Loïc	MC La Bressaude	42
11	COCHE Thomas	P.A.M. QUAD	38
12	MATHEY Guillaume	MC Granges-sur-Vologne	36
13	DEBOUT Jacques	MC La Valtoline	35
14	PERTUS Philippe	FR Faulx	34
15	JOMINEY Jean-Manuel	FR Faulx	31

TROPHÉE ENDURO VÉTÉRAN

1	MOUGIN Christophe	MC La Bressaude	139
2	BORTOLOTTTO Carlo	FR Faulx	113
3	RAULIN Laurent	MC Evasion	104
4	JOMINET Jean-Manuel	FR Faulx	93
5	PERTUS Philippe	FR Faulx	82
6	JANO Paul	FR Faulx	68
7	DEBOUT Jacques	MC La Valtoline	58
8	ROGET Marc	PAM QUAD	53
9	JACQUES Olivier	FR Faulx	42
10	HOUGNON Philippe	FR Faulx	36
11	ROBUSTELLI Gilles	FR Faulx	35
12	COTTERCHIO Yvo	TTTMC	25

12	KRUMMENACKER André	AMVHV	25
14	BECKER Philippe	FR Faulx	22
14	JANNY Sylvain	AS Mazières	22

LIGUE 3

1	BAUMGARTEN Mickaël	FR Faulx	136
2	HAZARD Bertrand	MC Mazel	69
3	HALLER Stéphane	MC Mazel	66
4	RENARD Sylvain	MC Evasion	47
5	URBAN Florent	FR Faulx	36
6	GAND Jérôme	PAM QUAD	33
7	KILIBARDA Nebojsa	MC La Bressaude	31
8	COLET Jérémy	MC Saint-Dié	25
8	ELLES Olivier	UM Bitche	25
10	KIRSCH Joe	MC Mazel	22
11	FRAY Jean-Philippe	PAM QUAD	20
11	SCHMIT Grégory	PAM QUAD	20
11	WAECKERLE Anthony	AS Mazières	20
14	AMET Jean-Marc	MC La Bressaude	18
14	CHIRIO Franck	FR Faulx	18

FÉMININES

1	ARNOULD Laetitia	MC Mazel	25
1	FRANCOIS Pauline	MVHV Enduro	25

50 CC

1	BROGGIO Augustin	MC Granges-sur-Vologne	75
2	BOUTSERIN Maxime	Moselle MC	25

ESPOIR MOINS DE 20 ANS

1	PARMENTIER Louis	MC Granges-sur-Vologne	150
2	CHARPENTIER Guillaume	MC La Bressaude	22




CHERS AMIS MOTOCYCLISTES,

Nous vous recommandons de favoriser, lors de vos achats,
les annonceurs figurant dans le présent annuaire
de la Ligue Grand Est de Moto.

Des surprises vous attendent tout au long de l'année 2018...

Thierry POMMIER, *Président*

KID ALSACE-LORRAINE 65

1	BRICKA Thomas	Union Moto Bitchoise	439
2	LANGLOIS Ryan	Moto Club Evasion 55	389
3	ABRAHAM Tanguy	Association Sportive Maizières Pôle TT	330
4	SOUDANI Ismaël	Association Sportive Maizières Pôle TT	288
5	BUCCI Matthéo	Moto Club des 3 Frontières	268
6	MANGINI Yanis	Moto Club Spinalien	253
7	WEINACKER Maxence	Moto Club de la Zorn	215
8	HUNSINGER Gabriel	Union Motocyclisme Bitchoise - Section Elsass	208
9	ROSA Tiago	Moto Club de la Zorn	185
10	HEIT Mathéo	Moto Cross Mont Bonvillers	133
11	TOURE Tidiane	Moto Club Riedseltz	133
12	LIOUVILLE Adrien	Moto Club Evasion 55	123
13	LAUMOND Axel	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	121
14	DEMANGE Théo	Moto Club Spinalien	115
15	TURKI Youssef	Stanislas Moto Club	109

Féminines

1	BLAUDEZ Léane	Moto Club Spinalien	16
---	---------------	---------------------	----

KID ALSACE-LORRAINE 85

1	SCHMIT Killian	Moto Club Evasion 55	362
2	VALDENNAIRE Tom	Moto Club Spinalien	339
3	FREIMANN Nolan	Moto Club de la Zorn	304
4	HENNENFENT Sasha	Moto Club Evasion 55	303
5	MOALLI Josué	Union Moto Bitchoise	256
6	FOUDIL Raphaël	Moto Cross Mont-Bonvillers	203
7	FRANÇOIS Achille	Moto Club de Mazel	188
8	BRIX Léo	Moto Club Evasion 55	178
9	MICLO Constant	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	161
10	SCHUDY Camille	Moto Club de Grentzingen	61
11	SIEGLER Lenny	P.A.M. QUAD	37
12	LARDE Maël	Moto Club Evasion 55	27
13	THIEBLEMONT Henri	Moto Club Evasion 55	22

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE ESPOIR 85

1	PICH Gaétan	Union Moto Bitchoise	438
2	ROBERT Mattéo	Moto Club Bergheim	339
3	COLLIGNON Ralph	Moselle Moto Club	335
4	LETTA Thomas	Moto Club Tout Terrain Thionville	297
5	ROECKEL Arthur	Union Motocyclisme Bitchoise - Section Elsass	266
6	SALA Florian	Moto Club Tout Terrain Thionville	226
7	SCHERTZINGER Florian	Moto Club des 3 Lys	202
8	BRUDER Arnaud	Moto Club de Vieil-Armand	177
9	SOLLMEYER Yanis	Moto Club des Corbeaux	156
10	MULLER Arnaud	Moto Club Bergheim	144
11	HANOTEL Axel	Association Sportive Maizières Pôle TT	142
12	LAUMOND Léo	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	133

13	ABRAHAM Tanguy	Association Sportive Maizières Pôle TT	130
14	HUKALO Brice	Moto Club du Bol d' Air	126
15	SIMON Margot	Moto Club les Crampons d'Osenbach	100

Féminines

1	SIMON Margot	Moto Club les Crampons d'Osenbach	100
2	SIMON Pauline	Moto Club les Crampons d'Osenbach	65

ALSACE-LORRAINE CHALLENGE

1	THIEBAUT Gaétan	Moto Club Evasion 55	377
2	JAGGI Julien	Moto Club de Mothern	291
3	WAFFLARD Thomas	Association Sportive Maizières Pôle TT	280
4	CUNY Florian	Moto Club Evasion 55	243
5	SAILLET MONCE Christophe	Moto Club Stainois	240
6	FILARDO Nicolas	Moto Club Saint-Mihiel	234
7	LEONARD Quentin	M. Foyer rural de Faulx	222
8	KOSTREZEWA Jordy	Moto Club Evasion 55	181
9	LADENBURGER Thibaut	Moto Club de Mothern	176
10	MARTEL Stephen-Yvan	Moto Club Spinalien	158
11	KOUDLANSKI Adrien	Moto Club Evasion 55	151
12	PETIT Kenneth	Association Sportive Maizières Pôle TT	134
13	DEBRAS Benjamin	Moto Club Evasion 55	133
14	MOUTAUX Alexis	Moto Club Saint-Mihiel	116
15	MARTIN Sébastien	Moto Club Bergheim	112

CHALLENGE FÉMININE ALSACE-LORRAINE

1	DELAHAYE Lucye	Moto Club Evasion 55	47
2	PASCOLINI Laura	Section Moto la Bressaude	42
3	MUROLO Valentine	Moto Club Spinalien	36
4	HUTIN Amélie	Moto Club Evasion 55	24
5	SCHRUTT Mégane	Moto Club des 3 Lys	17

TROPHÉE ALSACE-LORRAINE

1	VEROLLET Geoffrey	Moto Club de Vieil-Armand	565
2	FRANTZ Thibault	Moto Club d'Andlau	510
3	VEROLLET Loan	Moto Club de Vieil-Armand	413
4	CONTAL Geoffrey	Association Sportive Maizières Pôle TT	413
5	LAFONTAINE Quentin	Association Sportive Maizières Pôle TT	283
6	THIRION Xavier	Moto Club Vallée de la Bruche	221
7	ARBOGAST Vincent	Union Motocyclisme Bitchoise - Section Elsass	211
8	CHEVALLIER Anthony	Moto Club de la Valtoline Verdun	196
9	HUTIN Aurélien	Moto Club Evasion 55	193
10	SCHALLER Johnny	Moto Club Spinalien	191
11	SASSI David	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	159
12	JAEGLY Elliot	Moto Club de Vieil-Armand	156
13	NASSLER Maxime	Midrevaux Moto Club	139
14	TURKI Hassouna	Stanislas Moto Club	135
15	CLAUDEL Gaétan	Moto Club Vallée de la Bruche	128

TROPHÉE VÉTÉRAN ALSACE-LORRAINE

1	HENRY Hervé	Moto Club Granges-sur-Vologne	236
2	WEBER Norbert	Moto Club Tout Terrain Thionville	155
3	GULDNER Michel	Moto Club Leyviller	148
4	BECKER Philippe	M. Foyer rural de Faulx	142
5	ROSENBLATT Thierry	Moto Club des 3 Lys	132
6	BERARD Yannick	Moto Club Granges-sur-Vologne	124
7	RENAUT Johnny	Association Sportive Maizières Pôle TT	101
8	PARMENTIER Alain	Moto Club Spinalien	86
9	GRANDVALET Damien	M. Foyer rural de Faulx	70
10	LESTARD Jean-Christophe	P.A.M. QUAD	65
11	SCHRUTT Alain	Moto Club des 3 Lys	52
12	SOLIANI Francis	Moselle Moto Club	42
13	BISERNI Gaétan	Moto Club Tout Terrain Thionville	42
14	RONCALLI David	Moto Club Tout Terrain Thionville	40
15	BLONDE Jean-Marc	Moto Club Bergheim	35

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE 125 2T

1	GUEBEL Théo	Moselle Moto Club	550
2	MARQUIS Remi	Section Moto La Bressaude	495
3	WOZNIAK Yann	Moto Club Stainois	474
4	LECOMTE Fabien	Moto Club Spinalien	423
5	FAREY Stephen	Moto Club Evasion 55	364
6	BERGERET Tristan	Moto Club des Corbeaux	348
7	REB Lorris	Moto Club Evasion 55	325
8	COLLIGNON Jean	Moselle Moto Club	274
9	WAGNER Louis	Moto Club Spinalien	223
10	BERGERET Arnaud	Moto Club des Corbeaux	177
11	GUELLER Léo	Moto Club Evasion 55	162
12	PEDUZZI Baptiste	Moto Club Spinalien	154
13	PIERRAT Mickaël	MC Auboué	150
14	SINICCO Tommi	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	131
15	BLASER Alexis	Moto Club de Vieil-Armand	131

Moins de 18 ans

1	GUEBEL Théo	Moselle Moto Club	550
2	LECOMTE Fabien	Moto Club Spinalien	423
3	FAREY Stephen	Moto Club Evasion 55	364

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE MX2

1	VOILLAUME Julien	M. Foyer rural de Faulx	883
2	WEBER Matthieu	Moto Club Tout Terrain Thionville	767
3	ROGET Yohan	Moselle Moto Club	669
4	TASSONE Bryan	Moto Club Leyviller	647
5	NICOLAS Mickaël	Moto Club Saint-Mihiel	513
6	BALTENWECK Steven	Moto Club Bergheim	503
7	KERN Jordan	Moto Club Tout Terrain Thionville	483
8	FRITSCH Julien	Schweyen MX	377

9	LUCASSON Florian	Moto Club de Mothern	343
10	SCHEURER Yannick	Moto Club de Mothern	333
11	DEVIGNES David	Stanislas Moto Club	314
12	AMAND Rémy	Association Sportive Maizières Pôle TT	306
13	PARMENTIER Alexandre	Moto Club Spinalien	251
14	BIASIA Maxime	Moto Club Evasion 55	230
15	HENRY Lilian	Moto Club Granges-sur-Vologne	220

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE MX1

1	COSTITCH Pierre-Louis	Moto Club de la Valtoline Verdun	845
2	SANZEY Damien	Moto Club de la Valtoline Verdun	808
3	NEIMER Florent	Moto Club de la Valtoline Verdun	749
4	BALTENWECK Kevin	Moto Club Bergheim	553
5	CARVALHO Fabien	Moto Club de la Valtoline Verdun	517
6	MULLER Thomas	Moto Club Evasion 55	334
7	CARVALHO Alexandre	Moto Club de la Valtoline Verdun	314
8	VOGT Laurent	Moto Club les Crampons d'Osenbach	255
9	GARNIER Fabian	Moselle Moto Club	250
10	GENTEL Jonathan	M. Foyer rural de Faulx	233
11	CLAUSS Hervé	Moto Club de Mothern	220
12	ELARD Adrien	Moto Club Stainois	156
13	PETITNICOLAS Pierre	Moto Club Saint-Dié-des-Vosges	137
14	MACLER Ludovic	Union Moto Bitchoise	125
15	FERRY Loïc	Moto Club de Mothern	120

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE QUAD A

1	MADEC Kevin	Moto Club Spinalien	541
2	LEHALLE Renaud	Moselle Moto Club	484
3	COLLOT Pierre Adrien	Moto Club de Mazeil	406
4	MAIRE Dominique	Moto Club Riedseltz	260
5	HIEFF Thimothée	Quad Neuf Argancy	251
6	GUERIN Nicolas	Moto Club Saint-Mihiel	244
7	SCHNEIDER Rodolphe	Moto Club Saint-Mihiel	243
8	DENIS Franck	Association Sportive Maizières Pôle TT	234
9	CAVILLOT Steve	Quad Neuf Argancy	230
10	REMACLE Yves	Moto Club Saint-Mihiel	213
11	BOURGUIGNON Yeloïc	Moto Club Evasion 55	166
12	SCHREIBER Stefan	Moto Club Riedseltz	145
13	SANZEY Maxime	Moto Club de la Valtoline Verdun	140
14	MARFORT Cloé	Moto Club Saint-Mihiel	131
15	LE BRUN Jessy	Association Sportive Maizières Pôle TT	130

Féminines

1	MARFORT Cloé	Moto Club Saint-Mihiel	131
---	--------------	------------------------	-----

CHAMPIONNAT ALSACE-LORRAINE QUAD B

1	RAUNER Bruno	Moto Club Riedseltz	541
2	MATHIA Axel	Moto Club Leywiller	458
3	FREIMANN Cédric	Moto Club Saint-Mihiel	384

4	MUNCH Julien	Moto Club d'Andlau	268
5	MAURICE Christian	Moto Club Leyviller	250
6	TEINTURIER Mickaël	Moto Club Saint-Mihiel	241
7	HUET Kassandra	Association Sportive Maizières Pôle TT	206
8	BAGUET Lucien	Moto Club Spinalien	199
9	ANTOINE Melissa	Association Sportive Maizières Pôle TT	196
10	GOEPFERT Victor	Moto Club des 3 Lys	126
11	SARBACHER Thierry	Moto Club Riedseltz	109
12	MAILLARD Romain	Moto Club Spinalien	109
13	WERLE Sébastien	Moto Club des 3 Lys	106
14	BILGER Jérémy	Moto Club des 3 Lys	97
15	COLLIGNON Geoffroy	Quad Neuf Argancy	89

Féminines

1	HUET Kassandra	Association Sportive Maizières Pôle TT	206
2	ANTOINE Melissa	Association Sportive Maizières Pôle TT	196



Romain FEVRE

Championnat Grand Nord-Est Moto Endurance TT

1	BURLET Jeff	MC Marle et Voharies	438
2	MAGUERRE Kévin	AS Maricourt	377
3	RICHARDIN Julien	MC Granges/Vologne	315
4	CARUSO Yoann	T T T MC	290
5	BOBOEUF Benoît	MC Pays de Serre	273
6	BONNET Charly	Rozoy Moto Quad Passion	248
7	URBAIN Noël	Evasion 55	236
8	SCHEFFER Charly	MC Mazel	218,5
9	BLANCHARD Justine	Evasion 55	210
10	DELEAU Clément	MC Pays de Serre	204
11	COLAS Yannick	Rozoy Moto Quad Passion	165
12	POTRIQUET Florent	Arden Moto Passion	163
13	CHUFFART François-Xavier	AS Maricourt	158
14	COLAS Emrick	Rozoy Moto Quad Passion	142
15	LACAILLE Thibault	MC Blargies	140

Championnat Grand Nord-Est Quad

1	HIEFF Timothée	Quad 9 Argancy	306
2	BOURGUIGNON Yéloïc	MC Commercy	247
3	SAUCE Gaétan	Arden Moto Passion	246
4	LALLEMENT Morgan	Arden Moto Passion	243
5	BOLLAND Marc	Quad 9 Argancy	232
6	LEJOLY Mathieu	MC Saint-Mihiel	231
7	CAVILLOT Steve	Quad Neuf Argancy	224
8	MANABLE Samuel	U M Marne	212
9	LATARGET Antoine	Saint-Quentin Moto Passion	182
10	MARFOT Cloé	Quad 9 Argancy	182
11	LESSELINGUE Justine	A S Maricourt	164
12	FELIX Philippe	Chaumont Enduro 52	162
13	REMACLE Yves	MC Saint-Mihiel	161
14	CUBIZOLLES Sacha	MCCMA	148
15	HURTEUX Scott	A S Maricourt	147

Championnat Grand Nord-Est Kid Quad Espoir 1

1	RICHARD Emilien	MC Rozoy Moto Quad Passion	333
2	DUTOT Raphael	Espoirquad	282
3	IENTILE Mina	Quad 9 Argancy	154,5
4	COLBERT Apolline	MC La Liovette	126
5	THIERY Vinz	Quad 9 Argancy	84

Championnat Grand Nord Est Kid Quad Espoir 2

1	DE MORAIS Lorenzo	MC Evasion 55	293
2	DUROT Quentin	MC Rocroi	276
3	VANPOUCKE Birger	Condé/Escaut	240
4	FAIVRE Elodie	MC Spinalien	221
5	BIANCO Cléo	MC Bol d' Air	190
6	MAINNINI Tom	Espoirquad	176,5
7	THIERY Clara	MC Evasion 55	69
8	TAVERNIER Agathe	MC Maricourt	13,5

Trophée Grand Nord Est Quad

1	GUYON Jean	AS Maricourt	240
2	LAMORINIÈRE Calixte	Saint- Quentin Moto Passion	240
3	PETINAY Willy	UM Marne	198
4	TEINTURIER Mikaël	MC Saint-Mihiel	198
5	PETINAY Harry	UM Marne	148
6	COLLARD Peeter	MC Pavillon	138
7	SOUPART Dylan	MC Essoyes TT	130
8	LEBRUN Jessy	Saint-Dié-des-Vosges	124
9	PIERROT Axel	MC Midrevaux	98
10	ANTOINE Mélissa	Evasion 55	90

Championnat de Lorraine Offroad

1	BONNICI William	MC Saint-Dié	60
2	BLONDE Gabin	FR Faulx	51
3	BLONDE Robin	FR Faulx	41
4	RICHARDIN Julien	MC Granges	37
4aex	CARUSO Yoann	TTTMC	37
6	SOMARE Luc	MC Granges	31
7	BECKER Philippe	FR Faulx	29
8	PERRIN Julien	La Bressaude	25
8aex	LORRAIN Eric	FR faulx	25
8aex	HENRIOT Vivian	TTTMC	25
8aex	GOUX Alexandre	TTTMC	25
8aex	LEONARD Thibaud	FR Faulx	25
13	BLANCHARD Justine	MC Evasion	24
14	THIEBAUT Mathieu	MC Saint-Dié	22
14aex	WEBER M.	TTTMC	22
14aex	NEIMER F.	TTTMC	22

GARAGE 141

Gérant M. WEHRLI Stéphan

CONCESSION SIDE-BIKE

Réparation Motos toutes marques
Trike et Side-car

141, rue Lucien Galtier

54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

tél : 03.83.51.37.20

fax : 03.83.53.42.20

CHATTON MOTORCYCLES

Concessionnaire YAMAHA - SHERCO
KYMCO - RIEJU - VAE HAIBIKE

16, place Jules Meline - BP 50118

88204 REMIREMONT CEDEX

Tél : 03.29.23.04.40

Fax : 03.29.23.35.07

chattonmotorcycles@wanadoo.fr

MARCHAL MOTO

ENTRETIEN RÉPARATION
TOUTE MARQUE

Vente et montage pièces racing
et accessoires

Achat/vente moto

8 rue d'Alsace

88000 ÉPINAL

Tél : 03.29.35.26.40

S.BIKE

PRÉPARATION RACING PISTE
MOTEUR ET SUSPENSION

ZA Humbépaire rue Charles Pécatte

54120 BACCARAT

Tel 03.83.74.41.93

s.bike@orange.fr

www.s-bike.fr

LE PÉCHÉ MIGNON

RESTAURANT ET TRAITEUR

21 route départementale 400

54300 THIÉBAUMÉNIL

Tél : 03.83.71.18.89

contact@lepechemignon.fr

AUTO MOTO CENTER

Concessionnaire PEUGEOT

Quads :

HYTRACK-ARTIC CAT

Préparation enduro

71, av. Du Gal De Gaulle

88300 NEUFCHATEAU

Té : 03.29.94.28.69

Fax : 03.29.94.12.84

Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

FRS

FABERT RACING SUSPENSION

LA PASSION A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS...

**PREPARATION,
ENTRETIEN,
REPARATION :**

FOURCHES
AMORTISSEURS
CONE VALVE
TRAX...

POINT DE VENTE



agr e France



Tel : 03 83 81 25 42

208 , avenue Victor Claude, 54700 BLENOD LES PONT A MOUSSON
fabert.motos.racing@sfr.fr



AM 55



AUTOS MOTOS 55



YAMAHA AUTOS MOTOS

ZA du Wameau - 55430 Belleville-sur-Meuse

☎ 03 29 84 26 55 - autosmotos.yamaha@wanadoo.fr

A METZ
2200 m² dédiés
à la moto

READY
TO »
RACE™

Revendeur officiel
Free Ride Electric



KTM METZ



Essai moto possible
sur rendez-vous



KTM METZ

T 03 87 696 930

www.ktm-metz.com

Motorsport



DUCATI METZ

T. 03 87 630 996

www.ducati-metz.com

Since 1974



MILWAUKEE-TWIN

T 03 87 691 200

www.milwaukee-twin.com



NOUVELLE ADRESSE : 90 BOULEVARD DE LA SOLIDARITÉ 57070 METZ TECHNOPOLE